EXPLICATION DES TROIS FONDEMENTS

حاشية ثلاثة الأصول

Shaykh ʿAbd Ar-Raḥmân
Ibn Moḥammed Ibn Qâsim





Introduction

Toutes les louanges appartiennent à Allah, que la paix et le salut soient sur notre Prophète Moḥammed, sur sa famille ainsi que l'ensemble de ses nobles compagnons.

La croyance a une place primordiale et fondamentale dans la religion de l'Islam, de la bonifier et de la préserver est un devoir religieux. C'est pour cela que les savants à travers les différentes époques ont accordé de l'importance à celle-ci et notamment au Tawḥîd (l'unicité), en enseignant et écrivant des ouvrages liés à ce sujet.

Parmi les épîtres bénéfiques concernant la croyance, on compte les trois fondements de Shaykh Moḥammed Ibn ᶜAbd Al Wahhâb ﷺ qui sont les trois questions de la tombe ; Qui est ton seigneur ?- Quelle est ta religion ? Qui est ton prophète ?

Étant donné l'importance de celles-ci, les savants n'ont cessé d'enseigner ce livre, de l'expliquer de l'éclaircir, et de le lire.

Les gens de science écrivirent de nombreuses explications de cette épître, parmi celles-ci il y'a ce livre que nous vous présentons « **Hâshiyatou Thalâthati Al Ouṣoûl** » **(explication des trois fondements)** écrit par Shaykh ᶜAbd Ar-Raḥmân Ibn Qâsim ﷺ. Celui-ci est considéré comme la première explication écrite des trois fondements. En plus d'être parmi les premières explications, il se distingue par sa clarté et sa simplicité, comme

l'auteur ﷺ eut pour habitude de faire dans ses ouvrages. Ce dernier fut un grand savant de la communauté, préoccupé par la recherche et l'écrit des ouvrages bénéfiques. Il écrivit de nombreux commentaires d'épîtres comme **Hâshiyatou Kitâb At-Tawḥîd**, **Hâshiyatou Al Âjroûmiyyah, Hâshiyatou Ar-Raḥabiyyah** et d'autres livres. Il rassembla avec son fils durant des années et compila ce qui fut nommé **Majmoû^c Fatâwâ Shaykh Al-Islam Ibn Taymiyyah** ﷺ . Et compila aussi le grand recueil « **Ad-Dourar As-Saniyyah Fî Al Ajwibah An-Najdiyyah** ».

Nous proposons aujourd'hui ﷺ à nos lecteurs ce livre tant conseillé et recommandé par les gens de science. Nous demandons à Allah ﷻ qu'Il nous guide dans le droit chemin.

L'éditeur



(Première préface)



Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux[1]

Sache – qu'Allah te fasse miséricorde[2] – qu'il est obligatoire pour nous d'apprendre quatre choses[3] :

---

1 L'auteur (رحمه الله) a commencé son livre par l'expression « Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux », en prenant exemple sur le Livre d'Allah, et la Sounnah de Son Prophète ﷺ lorsqu'il écrivait des lettres et des messages, et ceci est en conformité avec le hadith : « *Toute chose importante – c'est-à-dire qui a une place et une valeur en terme religieux – et qui ne commence pas par au nom d'Allah le Clément, le Miséricordieux, est amoindri* ». Et dans une version : « *coupé* ». Et le sens des différents termes des versions revient à dire : « Diminué dans sa part de bénédiction ». Et le fait de commencer par cette expression est une recherche de bénédiction et une demande d'aide. Il s'est limité à cette expression de par le fait qu'elle contient le summum de l'éloge, du rappel et de ce qu'elle informe sur Allah.

2 « Sache » : C'est un verbe à l'impératif, dont découle le mot « la science ». Il signifie : « Une fermeté dans la façon de penser à une chose, qui est conforme à la réalité ». Ce qui revient à dire : « Sois prêt à comprendre la science que nous allons t'exposer ». Et ce terme va être utilisé accompagnant le rappel et l'exposition de faits importants, au sujet desquels il est indispensable à l'enseignant de bien se faire comprendre. Et concernant ce que l'auteur (رحمه الله) a exposé ici, concernant les

fondements de la religion : Ce sont des réalités atteignant la plus haute importance dans leur compréhension, et pour lesquelles toute l'attention nécessaire doit être déployée. Sa parole : « qu'Allah te fasse miséricorde » signifie : Qu'Allah te pardonne ce qui est passé, et qu'il t'accorde la préservation et la sécurité pour le futur, et ceci dès que les termes « la miséricorde » et « le pardon » sont associés. Mais indépendamment, le pardon concerne les faits passés, et la miséricorde est une demande de préservation contre les mauvaises choses et les péchés futurs. Et le Shaykh (ﷺ) joint beaucoup, dans ses paroles, des invocations à des fondements importants, lorsqu'il expose ces faits à celui qui recherche la guidée. Ceci nous montre bien le soin qu'il donne aux gens, son bon conseil envers eux, et le fait qu'il veuille le bien pour les musulmans.

3 C'est-à-dire qu'il est obligatoire à chaque individu parmi les personnes responsables, que ce soit les hommes ou les femmes, les gens libres comme les esclaves, d'apprendre quatre points, dont personne ne sera excusé pour les avoir délaissés. L'obligation, pour les savants des fondements de la jurisprudence désigne un acte pour lequel son auteur sera récompensé, et pour lequel celui qui le délaisse sera puni. Il est donc obligatoire à chacun d'entre nous : d'apprendre ces quatre points.

La première est la science[4], qui est la connaissance d'Allah[5], la connaissance de Son Prophète[6] ﷺ et la connaissance de la religion de l'islam avec les preuves[7].

---

[4] La science est le fait de connaître la guidée, par les preuves. Et ce terme désigne ici la science religieuse, celle dont la connaissance de ce qui est obligatoire est profitable aux personnes responsables, afin de comprendre leur religion. La science religieuse se divise en deux catégories : une part obligatoire à chacun de nous, et une part obligatoire à la communauté. Concernant ce qu'a cité l'auteur (ﷺ) il s'agit de la science qui est obligatoire pour chaque homme et chaque femme, libre ou esclave, et dont l'ignorance n'est pas excusable.

Et dans le hadith de Anas ﷺ, le Prophète ﷺ a dit : « *L'apprentissage de la science religieuse est une obligation pour chaque musulman* ». (Rapporté par al-Bayhaqî). L'imam Aḥmed (ﷺ) a dit : « Il est indispensable d'apprendre de sa religion ce qui permet d'appliquer sa religion ». Il lui a été demandé : « Donnes-nous un exemple ». Il répondit : « C'est de savoir comment prier et comment jeûner ». L'auteur (ﷺ) a dit : « Sache – qu'Allah te fasse miséricorde – qu'il est obligatoire pour nous d'apprendre la science religieuse, car elle est une guérison pour les cœurs malades, et que la chose la plus importante qu'il incombe au serviteur est qu'il apprenne sa religion, car son apprentissage et sa mise en application seront une des causes d'entrée au paradis, tandis que l'ignorance de cette religion et le fait

de ne pas s'en soucier sera une des causes d'entrée en enfer, qu'Allah nous en préserve ». Fin de citation.

Et tout ce qui obligatoire à l'être humain de mettre en pratique, tels les bases de la foi, les rites de l'Islam, et tout ce dont il convient de s'éloigner, et tout ce qui est utile lors des différentes transactions avec les gens, et autres encore, tout ceci ne sera complet que par l'apprentissage des points obligatoires liés à cela, et cette base est la science. Contrairement à une chose que la personne n'utilise pas au quotidien, alors la science de ceci incombe à la communauté de manière générale. Si quelqu'un s'en charge, personne n'a de péché, mais si personne ne s'en charge, le péché retombe sur toute la communauté. Sache également que l'apprentissage des sciences dont la connaissance apporte un profit à la communauté est meilleur pour la personne que si elle priait les nuits et jeunait ses journées, tout en dépensant des aumônes en or et en argent.

L'imam Aḥmed (ﷺ) a dit : « L'apprentissage de la science et son enseignement sont meilleurs que le Jihâd ou tout autre acte surérogatoire ». Fin de citation. Certes, la science est la base des bases, et la plus importantes des adorations, et la plus valorisée pour la part surérogatoire. Même plus, elle est la vie de l'Islam et des musulmans. Quant aux actes de dévotion surérogatoires : Ils se limitent à celui qui les accomplit, et n'atteignent pas les autres. Cette science est donc l'héritage prophétique, la lumière des cœurs, dont les gens la portant sont les gens d'Allah, Son parti, et les plus

en droits de se réclamer d'Allah, les plus proches de Lui, les plus craintifs de Lui, mais aussi les plus élevés en degrés.

5 C'est-à-dire : Ce qu'Il nous a appris au travers de Son Livre, et de la Sounnah de Son messager ﷺ, concernant Ses Noms et Attributs, Ses actes, et la personne ne connaîtra la réalité de sa religion que lorsqu'elle aura une connaissance d'Allah – exalté soit-Il -.

6 Car il est l'intermédiaire entre nous et Allah dans la transmission du message divin, et le connaître est une obligation incombant de même, à chaque personne, et ceci est une des priorités de la religion. Un Prophète (*Nabiyyoun*) est un homme à qui une révélation a été transmise, et pour laquelle il n'a pas reçu d'ordre de la transmettre. Dans le cas contraire, on dira que c'est un messager (*Rasoûloun*).

7 C'est-à-dire : Connaître la religion de l'Islam par laquelle les gens adorent Allah, en tirant leurs preuves du Coran et de la Sounnah. Le terme « preuve » signifie : Ce qui permet d'atteindre la chose demandée. Ceci nous indique donc que le suivi aveugle n'est pas permis. Celui-là va rencontrer Allah, ayant agi avec preuves et discernement, et avec la charge suffisante de science obligatoire qu'il a eue besoin pour œuvrer ici-bas. Comment une personne peut-elle agir alors qu'elle n'en a pas la science, alors qu'elle ignore la réalité de ce qu'Allah lui a demandé ? Ceci compte parmi les pires péchés. Et le fait d'œuvrer sans science est le chemin des

La deuxième est sa mise en pratique[8]. La troisième est d'y inviter les gens[9]. Et la quatrième est de patienter en

chrétiens. Quant à la science dépourvue d'actes, ceci est le chemin des juifs. Tandis qu'Allah nous a ordonné de lui demander, dans chaque prière, de demander à ce qu'Il nous guide sur le droit chemin, le chemin de ceux qu'Allah a comblés de bienfaits, parmi les Prophètes, les véridiques, les martyrs et les pieux, et non pas ceux qui ont encourus Sa colère ni les égarés.

[8] Les actes sont les fruits de la science, et la science n'est pas voulue en elle-même, mais elle est semblable à un arbre dont les fruits sont les actes. Les actes sont donc indissociables de la science, pour qu'ensemble ils forment la religion de l'Islam. Une personne détenant une science et n'agissant pas avec, est pire qu'un ignorant, et il est venu dans un hadith : « *Parmi les pires châtiés, il y aura le savant dont Allah ne lui a pas fait profiter de sa science* ». (Rapporté par al-Bayhaqî et Aṭ-Ṭabarânî). Et cet homme est l'un des trois au sujet desquels le Prophète ﷺ a informé qu'ils seront jetés au Feu, au Jour dernier. Et il a été dit :

Un savant qui n'agit pas en fonction de la science qu'il connaît

Sera châtié avant ceux qui avaient adorés les statues

[9] Si par le succès qu'Allah accorde, la personne apprend la science et la met en pratique, à ce moment, il lui devient obligatoire de prêcher les gens, comme ce fut la voie des Prophètes et de leurs suiveurs. Et le plus haut degré dans la science : c'est l'appel à la vérité, et au

cas de persécution due à cet appel[10]. La preuve réside dans la parole d'Allah ﷻ :

وَٱلْعَصْرِ ۝١ إِنَّ ٱلْإِنسَٰنَ لَفِى خُسْرٍ ۝٢ إِلَّا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟
ٱلصَّٰلِحَٰتِ وَتَوَاصَوْا۟ بِٱلْحَقِّ وَتَوَاصَوْا۟ بِٱلصَّبْرِ

﴾ Par le Temps ![11] L'homme est certes, en perdition[12], sauf ceux qui croient[13], font de

---

sentier de la droiture. De même, rejeter le polythéisme et la perversion. Il n'y a pas un Prophète envoyé à son peuple, sans qu'il n'appelle les gens à obéir à Allah, et à L'unifier dans l'adoration, et leur interdire le polythéisme, ses branches et tout ce qui y mène. Il s'agit donc de commencer par l'essentiel puis d'accéder par la suite aux branches de l'Islam.

10 Car toute personne appliquant l'Islam et prêchant les gens à cela, porte sur ses épaules quelque chose d'énorme. Il a suivi dans cela les messagers dans leur prêche, en essayant de s'interposer entre les gens et leurs passions, leurs envies et leurs fausses croyances. A ce moment-ci, aucun doute qu'ils vont se dresser face à lui et lui causer du tort. Il devra donc patienter et espérer d'Allah. Ces quatre points sont donc parmi les obligations premières.

11 Allah jure ici par le temps « *Al-ᶜAṣr* », appelé aussi « *Ad-Dahr* » ou encore « *Az-Zamân* », et c'est une période durant laquelle le croyant sème et agit pieusement, tout comme c'est une période malheureuse pour ceux qui préfèrent se détourner. Tout ceci contient des

bonnes œuvres[14], se recommandent la vérité[15] et se recommandent l'endurance[16]. ❯ [Sourate 103]

enseignements et des signes merveilleux pour ceux qui veulent réfléchir.

12 C'est-à-dire : tous les humains sont dans la perdition du fait de leur parcours ici-bas, sauf ceux qu'Allah a exceptés dans cette sourate, et qui est porteur de ces caractéristiques : Avoir foi en Allah, agir pieusement, appeler les gens à cela, et patienter sur les conséquences.

13 Allah a excepté ceux qui ont cru, car eux ne sont pas sur le chemin de la perdition. Ceci incite donc au sérieux et à la motivation concernant le fait de connaître la foi et ses implications, de même la science, car il n'est pas permis d'agir sans science. Tout ceci donne vie à l'humain.

14 C'est-à-dire qu'ils ne sont pas en perdition mais qu'au contraire, ils ont gagnés et remportés le succès, en se tournant vers l'au-delà éternel, plutôt que vers ce bas-monde éphémère. Il y a aussi l'incitation à la science, un acte non basé sur une science n'est pas un acte agréé. L'acte est toujours le fruit de la science.

15 En se conseillant mutuellement la foi en Allah, l'unicité, s'accrocher au Coran et à la Sounnah, agir en fonction de ce qu'ils contiennent, et prêcher à cela.

16 C'est-à-dire : Pour l'accomplissement des obligations et la mise en application des ordres d'Allah et de Ses

limites. Ceci concerne également le droit, obligatoire et recommandé, la patience face aux torts subis, car toute personne se levant pour appeler à Allah sera forcément éprouvée, au niveau de son prêche. Cette noble sourate contient également : L'avertissement concernant le genre humain, qui est entièrement concerné par la perdition, sauf ceux qu'Allah a excepté, celui qui a réuni la force de science liée à la foi en Allah, et la force des actes liée à Son obéissance. Ceci est une force intérieure, qu'il va ensuite transmettre à autrui, en lui exposant les ordres d'Allah, et ceci fait appel à la patience, et ceci est l'apogée de cette force et le sens de ces paroles se retrouve dans le Coran.

Ibn Al-Qayyim (ﷺ) a dit : « La lutte contre l'âme comporte 4 étapes :

Premièrement : Lutter contre son âme afin qu'elle apprenne la droiture et la religion de la vérité sans laquelle il n'y a point de réussite, ni de bonheur dans la vie d'ici-bas ou dans l'au-delà ; celui à qui échappe cette science sera malheureux dans les deux demeures.

Deuxièmement : Lutter contre son âme pour qu'elle mette en pratique ce qu'elle a appris ; car une science dénuée d'actes, même si elle n'est pas néfaste, n'est pas profitable pour autant.

Troisièmement : Lutter contre elle pour le prêche et l'enseignement de celui qui l'ignore ; sinon la personne sera comptée au nombre de ceux qui cachent ce qu'Allah

Ash-Shâfi'î[17] (رحمه الله) a dit : « Si Allah n'avait révélé que cette sourate comme preuve pour les créatures, elle leur aurait suffi »[18].

a fait descendre comme guidée et éclaircissements. Sa science ne lui sera pas utile, et cela ne le sauvera pas du châtiment d'Allah.

Quatrièmement : Lutter contre son âme pour qu'elle patiente face aux difficultés de la prédication, et face au mal causé par les gens en supportant tout cela pour Allah. Si ces 4 étapes sont parfaitement respectées par le musulman, il fera alors partie des gens éduqués et élevés (*Rabbâniyyoûn*) car les prédécesseurs sont unanimes à dire qu'un savant ne mérite pas ce titre, à moins qu'il ne connaisse la vérité, agisse en fonction d'elle, et l'enseigne. Celui qui sait et met en pratique doit enseigner, et cela est considéré jusque dans les royaumes des cieux ».

17 Il s'agit de Mohammed Ibn Idrîs Al-Qourashî, le célèbre imam. Il décéda en l'an deux cent quatre, qu'Allah lui fasse miséricorde.

18 De par sa grande valeur et ses termes brefs mais lourds de sens. Si les gens méditaient sur cette sourate, elle leur suffirait, de par le bien qu'elle contient, de par le fait qu'elle incite à apprendre et à agir, à prêcher à la vérité, et à patienter sur les torts. Elle contient les clés de la perfection humaine, et mérite donc ce que ce grand imam vertueux en a dit. Shaykh Al-Islam (رحمه الله) a dit : « *C'est comme il a dit, car Allah nous y informe que toute*

Al-Boukhârî[19] (رحمه الله) a dit : « Chapitre : la science précède la parole et l'action »[20].

Et la preuve réside dans la parole d'Allah ﷻ :

---

l'humanité est perdue sauf celui qui croit et fait preuve de piété, et qui conseille les autres tout en patientant face aux torts ».

19 Il s'agit de Moḥammed Ibn Ismâ'îl, la montagne de mémorisation. Auteur du Ṣaḥîḥ, qui est considéré comme le livre le plus authentique après le livre d'Allah. Il décéda en l'an deux cent cinquante-six, qu'Allah lui fasse miséricorde.

20 L'imam Al Boukhârî (رحمه الله) a introduit un chapitre de son Ṣaḥîḥ par la science, car son enseignement est une obligation qui précède toute parole et tout acte et ceci car la parole ou l'acte d'une personne ne sera valable que si elle repose sur la science. Dans un hadith, il est dit : « *Celui qui accomplit un acte sur lequel il n'y a pas notre ordre, cet acte sera rejeté* ». (Rapporté par Al Boukhârî).
Et il a été dit :

Toute personne agissant sans science
Son acte est rejeté et non accepté

Est-il possible d'adorer Allah, alors que ceci est Son droit sur nous, et le but ultime de notre création, sans science ?

فَاعْلَمْ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا ٱللَّهُ وَٱسْتَغْفِرْ لِذَنۢبِكَ

﴾ Sache donc qu'en vérité, il n'y a point de divinité [digne d'adoration] si ce n'est Allah, et implore le pardon pour ton péché[21]. ﴿ [Sourate

21 L'auteur (ﷺ) se base sur ces nobles versets pour montrer l'obligation de commencer par la science avant tout acte ou parole, tout comme l'imam Al Boukhârî (ﷺ) s'en est servi pour justifier sa parole. Allah a ordonné à Son messager ﷺ deux choses : La science, puis les actes. Il commença par la science à travers Sa parole :

فَاعْلَمْ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا ٱللَّهُ

﴾ Et saches que nulle divinité mérite une adoration en dehors d'Allah ﴿ (47/19)

Puis Il l'a liée aux actes en disant :

وَٱسْتَغْفِرْ لِذَنۢبِكَ

﴾ Et demandes le pardon pour tes péchés ﴿ (47/19)

Ceci nous montre bien le degré de la science : elle est une introduction aux actes. Et la science est une condition d'acceptation des paroles et des actes, et tout n'est considéré que lorsque c'est ainsi. Tout ceci introduit la science et les actes, car la bonne intention est la base d'un bon acte.

Moḥammed, v. 19] Allah ﷻ a donc commencé par la science avant la parole et l'action[22].

(Deuxième préface)

Sache – qu'Allah te fasse miséricorde – qu'il est du devoir de tout musulman et musulmane[23] d'apprendre trois choses et de les mettre en pratique[24] : La première : c'est le fait qu'Allah nous a créés, qu'Il nous a accordé subsistance[25] et qu'Il ne nous a pas laissés sans but[26]. En

---

22 Lorsqu'il dit : ﴿ **Sache donc qu'en vérité, il n'y a point de divinité [digne d'adoration] si ce n'est Allah** ﴾ puis il dit : ﴿ **et implore le pardon pour ton péché** ﴾. Il s'agit donc de commencer par les choses les plus importantes et de les placer en premier. Comme à dit le Prophète ﷺ : « *Commencez par ce par quoi Allah a commencé* ». (Rapporté par An-Nasâ'î).

23 Responsable, homme ou femme, esclave ou libre, concernant les points que chacun se doit connaître et dont celui qui les délaisse sera punit.

24 C'est-à-dire : les connaître et croire en leur sens, agir en fonction de ce qu'elles impliquent, car les actes sont les fruits de la science.

25 C'est-à-dire : Au contraire, Il nous a fait exister après qu'il n'y eût rien, dans le but que nous L'adorions, et Il nous dispense de Ses bienfaits afin que cela soit une aide pour atteindre le but de notre création.

effet, Il nous a envoyé un Messager[27]. Quiconque lui obéit entrera au Paradis[28] et quiconque lui désobéit entrera en

[26] C'est-à-dire : Sans but, sans objectif, en vain, tels les animaux, sans répondre à des ordres et des interdictions, alors qu'Allah a dit :

أَيَحْسَبُ ٱلْإِنسَٰنُ أَن يُتْرَكَ سُدًى

﴿L'homme pense-t-il qu'on le laissera sans obligation à observer ?﴾(75/36)

أَفَحَسِبْتُمْ أَنَّمَا خَلَقْنَٰكُمْ عَبَثًا وَأَنَّكُمْ إِلَيْنَا لَا تُرْجَعُونَ

﴿Pensiez-vous que Nous vous avions créés sans but, et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous ?﴾ (23/115)

Et il est dit dans un hadith *Qoudsî* : « ***Ô Fils d'Adam ! Je t'ai crée dans le but que tu M'adores, et j'ai crée toute chose pour toi, ne perds pas ton temps en futilité*** ». Au contraire, Il nous a crées afin que nous L'adorions seul, sans rien Lui associer.

[27] C'est Moḥammed ﷺ, et Allah l'a envoyé avec la guidée et la religion de vérité, et ceci est une grande base de la religion, en laquelle également nous devons croire, apprendre, et agir selon ce qu'elle implique.

[28] Car l'obéissance que nous lui devons ﷺ est liée à l'obéissance que nous devons à Allah :

Enfer[29]. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

وَمَن يُطِعِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ يُدْخِلْهُ جَنَّٰتٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۚ وَذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ

﴾ Et quiconque obéit à Allah et à Son messager, Il le fera entrer dans les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Et voilà la grande réussite ﴿ (4/13)

وَمَن يُطِعِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَيَخْشَ ٱللَّهَ وَيَتَّقْهِ فَأُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْفَآئِزُونَ

﴾ Et quiconque obéit à Allah et à Son messager, et craint Allah et Le redoute... alors, voilà ceux qui récoltent le succès ﴿ (24/52)

29 Qu'Allah nous en préserve :

وَمَن يَعْصِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ وَيَتَعَدَّ حُدُودَهُۥ يُدْخِلْهُ نَارًا خَٰلِدًا فِيهَا وَلَهُۥ عَذَابٌ مُّهِينٌ

﴾ Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, et transgresse Ses ordres, Il le fera entrer au Feu pour y demeurer éternellement. Et celui-là aura un châtiment avilissant ﴿(4/14)

إِنَّا أَرْسَلْنَا إِلَيْكُمْ رَسُولًا شَاهِدًا عَلَيْكُمْ كَمَا أَرْسَلْنَا إِلَىٰ فِرْعَوْنَ رَسُولًا ﴿١٥﴾ فَعَصَىٰ فِرْعَوْنُ ٱلرَّسُولَ فَأَخَذْنَاهُ أَخْذًا وَبِيلًا

« Nous vous avons envoyé un Messager pour être témoin contre vous[30], de même que Nous avions envoyé un Messager[31] à Pharaon. Pharaon désobéit alors au Messager[32]. Nous le saisîmes donc rudement[33]. » [Sourate Al-Muzzammil, v. 15-16]

Allah nous a certes ordonné de lui obéir ﷺ et nous a interdit de lui désobéir dans de nombreux passages de Son livre.

[30] *Vous* : Les hommes et les djinns, en fonction des actes que vous présenterez au Jour dernier. Allah a dit :

وَكَذَٰلِكَ جَعَلْنَاكُمْ أُمَّةً وَسَطًا لِّتَكُونُوا شُهَدَاءَ عَلَى ٱلنَّاسِ وَيَكُونَ ٱلرَّسُولُ عَلَيْكُمْ شَهِيدًا

« Et aussi Nous avons fait de vous une communauté du juste milieu » : (c'est-à-dire de justes) **« pour que vous soyez témoins contre les gens, comme le Messager sera témoin contre vous »** (2/143)

[31] *C'est Moûssâ* (عليه السلام), celui à qui Allah a parlé. Et Allah a cité ce fait dans plusieurs endroits de Son Livre.

[32] *C'est-à-dire* : Pharaon a désobéit à Moûssâ (عليه السلام), et refusa de délaisser la mécréance et l'outrance dans lesquelles il se trouvait.

33 Un châtiment dur et sans fin. Ceci se produisit par sa noyade et celle de son armée, dont personne n'en réchappa, puis ils subiront après cela le châtiment de la tombe, jusqu'au Jour dernier, puis ils subiront finalement le châtiment du Feu. Allah a dit :

ٱلنَّارُ يُعْرَضُونَ عَلَيْهَا غُدُوًّا وَعَشِيًّا

﴾Le Feu, auquel ils sont exposés matin et soir﴿ (40/46)

وَيَوْمَ تَقُومُ ٱلسَّاعَةُ أَدْخِلُوٓا۟ ءَالَ فِرْعَوْنَ أَشَدَّ ٱلْعَذَابِ

﴾Et le jour où l'Heure arrivera (il sera dit) : « Faites entrer les gens de Pharaon dans le plus dur du châtiment ».﴿ (40/46)

Ceci est le châtiment réservé à ceux qui auront désobéis aux messagers, et la récompense de ceux qui ont divergés d'avec leurs ordres. C'est-à-dire : Craignez, ô vous les différentes communautés, de désobéir à votre Prophète Moḥammed ﷺ, car vous mériterez en toute justice la punition d'Allah et le dur châtiment, dans ce bas-monde, dans la tombe puis finalement dans l'au-delà. Qu'Allah nous préserve de cela. Et le Coran contient de nombreux versets, exposant le bonheur dans lequel se trouveront ceux qui ont obéit aux messagers, et le malheur de ceux qui leur auront désobéit.

La deuxième : c'est le fait qu'Allah n'agrée pas qu'on Lui associe qui que ce soit dans Son adoration[34], pas même

---

[34] Car Il est celui qui mérite cela, et toute chose ou personne en dehors de Lui n'en mérite rien. Et dans un hadith Qoudsî il est dit : « ***Je suis face aux djinns et aux humains dans un cas incroyable. Je les crée et ils adorent autre que Moi, Je les nourris et ils remercient autre que Moi, Je leur facilite l'accès aux délices, et ils le retournent avec leurs péchés*** ». Car le pire des péchés et le polythéisme, comme Allah a dit :

إِنَّ ٱلشِّرْكَ لَظُلْمٌ عَظِيمٌ

﴾Certes le polythéisme est une injustice énorme﴿ (31/13)

Et l'injustice : C'est le fait de poser une chose à la mauvaise place. Allah a donc nommé le polythéiste « injuste », du fait qu'il n'accorde pas ses actes d'adoration à Celui qu'il devrait. Il les accorde à un autre, qui lui n'en mérite même pas la moindre. Et Allah nous informe qu'il n'agrée pas la mécréance provenant de Ses serviteurs, mais qu'Il n'agrée que l'Islam, comme Il a dit :

وَرَضِيتُ لَكُمُ ٱلْإِسْلَٰمَ دِينًا

﴾Et j'ai agrée l'Islam comme religion pour vous﴿ (5/3)

un ange rapproché ou un Prophète envoyé[35]. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

وَأَنَّ ٱلْمَسَٰجِدَ لِلَّهِ فَلَا تَدْعُوا۟ مَعَ ٱللَّهِ أَحَدًا

❨ Les mosquées sont consacrées à Allah : n'invoquez donc personne avec Allah[36] ❩ [Sourate Al-Jinn, v. 18]

Et dans un hadith il est dit : « *Allah agrée pour vous trois choses : Que vous L'adoriez, sans rien lui associer, ...* » (Rapporté par Mouslim).

35 C'est-à-dire : qu'Il n'accepte pas que les gens prennent autre que Lui pour être adorés, pas même un ange rapproché d'Allah, ou un messager envoyé. Ce qui signifie que tout ce qui possède moins de mérite qu'eux deux, parmi toutes les créatures (le mériterait encore moins). Il n'agrée pas qu'un ange proche de Lui soit adoré, ni un messager envoyé, alors que ceux-là sont les meilleures créatures. Ne pas adorer d'autres qu'eux devient encore plus évident, car toute adoration n'est convenable que pour Allah seul. Tout comme Il est le seul à créer, à donner la subsistance, a gérer l'univers, Il est donc logiquement le seul à mériter l'adoration, et aucun autre que Lui.

36 C'est-à-dire : Les endroits construits et aménagés pour la prière, l'adoration et le rappel d'Allah, et de même tous les membres du corps sur lesquels se fait la prosternation, sont réservés à Allah. **❨ N'invoquez donc ❩** : Ceci est une interdiction pour l'ensemble des hommes et des djinns, d'adorer avec, ou en dehors

La troisième : c'est le fait de savoir que quiconque obéit au Prophète ﷺ et croit en l'Unicité d'Allah[37] n'a pas le

d'Allah, autre chose. Et ❬personne❭ : Ce terme est indéfini, dans un contexte d'interdiction. Ceci englobe donc toute chose qui pourrait être adorée en dehors de Lui, que l'adoré soit une statue, ou un saint, un arbre, une tombe, un djinn ou autre que cela. L'invocation d'un autre qu'Allah est du grand polythéisme, et c'est le péché qu'Allah ne pardonne que par le repentir ; comme Allah a dit :

إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَن يُشْرَكَ بِهِۦ وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَٰلِكَ لِمَن يَشَآءُ

❬Certes, Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne des associés. A part cela, Il pardonne à qui Il veut❭ (4/116)

مَن يُشْرِكْ بِٱللَّهِ فَقَدْ حَرَّمَ ٱللَّهُ عَلَيْهِ ٱلْجَنَّةَ وَمَأْوَىٰهُ ٱلنَّارُ وَمَا لِلظَّٰلِمِينَ مِنْ أَنصَارٍ

❬Quiconque associe à Allah (d'autres divinités), Allah lui interdit le Paradis ; et son refuge sera le Feu. Et pour les injustes, pas de secoureurs !❭ (5/72)

[37] *C'est-à-dire* : Le deuxième des trois points qu'il convient à toute personne responsable de connaître, et d'y croire, puis d'agir en conséquence de ce que cela implique, concernant le fait d'obéir au messager ﷺ dans ce qu'il a laissé comme ordres, et de s'éloigner des

droit de prendre comme alliés ceux qui s'opposent à Allah et Son Prophète ﷺ[38], pas même ses plus proches parents[39]. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

---

choses qu'il a interdites, et d'unifier Allah dans nos actes d'adoration.

38 Au contraire, nous devons les détester, les haïr et les prendre en animosité, d'une grande haine, car ceux qui s'opposent à Allah sont des mécréants. Et Allah nous a certes interdit de les prendre comme alliés, et ceci concerne chaque musulman et chaque musulmane. L'alliance : c'est l'amour et l'amitié, qui est le contraire de l'animosité. Quant à l'opposition : c'est l'éloignement et la divergence d'avec eux, le fait d'être en colère et de les prendre comme ennemis. Le verbe « *Ḥâdda* » a été interprété de deux façons différentes par les gens de science : Le premier : « *Al-hadd* » : C'est que les mécréants sont dans un endroit, et les musulmans dans un autre. Les musulmans sont dans les limites fixées par Allah et Son messager ﷺ tandis que les mécréants sont dans les limites fixées par Iblîs et son armée. Le second : « al-hadîd » : Ce qui signifie qu'entre les mécréants et les musulmans, ne se trouve que le fer, c'est-à-dire le combat.

39 C'est-à-dire que même si c'est ton fils qui s'oppose à Allah et à Son messager ﷺ, ou alors ton père, ton frère, ta tribu, alors saches qu'Allah te demande de cesser ces liens, cette amitié, les règles d'héritage, et autres que cela parmi les jugements religieux, les liens, et la

لَا تَجِدُ قَوْمًا يُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ يُوَادُّونَ مَنْ حَادَّ اللَّهَ
وَرَسُولَهُ وَلَوْ كَانُوا آبَاءَهُمْ أَوْ أَبْنَاءَهُمْ أَوْ إِخْوَانَهُمْ أَوْ عَشِيرَتَهُمْ
أُولَٰئِكَ كَتَبَ فِي قُلُوبِهِمُ الْإِيمَانَ وَأَيَّدَهُم بِرُوحٍ مِّنْهُ وَيُدْخِلُهُمْ
جَنَّاتٍ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ
وَرَضُوا عَنْهُ أُولَٰئِكَ حِزْبُ اللَّهِ أَلَا إِنَّ حِزْبَ اللَّهِ هُمُ الْمُفْلِحُونَ

《 Tu ne trouveras pas un peuple qui croit en Allah et au jour dernier prendre pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager[40], fussent-ils

proximité entre les mécréants et les musulmans. Le rapprochement des gens ne doit se faire qu'au nom de la religion, pas au nom des liens de parenté uniquement. Tout musulman est donc ton frère en Allah, même s'il habite loin, et le mécréant est ton ennemi pour Allah, même s'il est ton propre frère. Et ce genre d'alliance est interdit aux musulmans, et même plus, il est obligatoire de les prendre comme ennemis et de les détester.

[40] Ceci s'adresse au Prophète ﷺ : qu'il **《 ne trouvera pas un peuple qui croit en Allah et au jour dernier 》**: porteur de la base de la foi, **《 prendre pour amis 》**: alliés, en les aimant, **《 ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager 》** : ceux-là sont des mécréants, et ce, même s'ils sont leurs plus proches parents. Tu ne trouveras donc pas de vrai croyant, sans qu'il ne s'oppose à ceux qui s'opposent à Allah et à Son

leur pères, leur fils, leurs frères ou les gens de leur tribu[41]. Ceux-là sont ceux à qui Il a écrit la foi

Messager ﷺ, qu'il considère ennemi ceux qui prennent comme ennemi Allah et à Son Messager ﷺ, car aucun doute que fait partie de la foi obligatoire : le fait de s'opposer à ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager ﷺ, de même que cela implique d'aimer celui qui aime Allah et Son Messager ﷺ, le prendre comme allié. Quant à celui qui voue cela aux mécréants : Il a délaissé une des obligations de la base de la foi, et celui-ci mérite que sa foi lui soit niée, comme cela est venu dans les textes. Quant à celui qui délaisse l'alliance avec les musulmans, il a également délaissé une des obligations de la base de la foi, mais cela n'implique pas en son encontre qu'on nie sa foi de manière complète.

41 C'est-à-dire : N'aimez pas ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager ﷺ, même s'ils sont des proches parents, comme Allah a dit :

لَّا يَتَّخِذِ ٱلْمُؤْمِنُونَ ٱلْكَٰفِرِينَ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِ ٱلْمُؤْمِنِينَ ۖ وَمَن يَفْعَلْ
ذَٰلِكَ فَلَيْسَ مِنَ ٱللَّهِ فِى شَىْءٍ

﴾ Que les croyants ne prennent pas, pour alliés, des infidèles, au lieu de croyants. Quiconque le fait contredit la religion d'Allah ﴿ (3/28)

C'est-à-dire : comme amis et compagnons.

dans le cœur[42] et ceux qu'Il a secourus par une aide (souffle) venant de lui[43]. Il les fera entrer

قُلْ إِن كَانَ ءَابَآؤُكُمْ وَأَبْنَآؤُكُمْ وَإِخْوَٰنُكُمْ وَأَزْوَٰجُكُمْ وَعَشِيرَتُكُمْ وَأَمْوَٰلٌ ٱقْتَرَفْتُمُوهَا وَتِجَٰرَةٌ تَخْشَوْنَ كَسَادَهَا وَمَسَٰكِنُ تَرْضَوْنَهَآ أَحَبَّ إِلَيْكُم مِّنَ ٱللَّهِ وَرَسُولِهِۦ وَجِهَادٍ فِى سَبِيلِهِۦ فَتَرَبَّصُوا۟ حَتَّىٰ يَأْتِىَ ٱللَّهُ بِأَمْرِهِۦ ۗ وَٱللَّهُ لَا يَهْدِى ٱلْقَوْمَ ٱلْفَٰسِقِينَ

﴾Dis : « Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son messager et la lutte dans le sentier d'Allah, alors attendez qu'Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers ».﴿ (9/24)

Il les nomma « pervers » pour cela.

[42] *Ceci concerne ceux qui n'ont pas pris les mécréants comme alliés. Allah a renforcé la foi dans leurs cœurs, et l'a ancrée. Elle est devenue sincèrement vouée à Lui et remplie de certitude. Puis Il leur a écrit le bonheur, et a embelli cette foi à leurs yeux.*

[43] *Il leur a accordés de la force par Son secours, par la lumière qu'Il a placé dans leurs cœurs, et par le Coran et ses preuves. Et ce secours provenant de sa part, il l'a appelé « souffle ».*

dans des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement[44]. Allah les agrée et ils L'agréent[45]. Ceux-là sont le parti d'Allah[46]. Le parti d'Allah est celui de

---

44 « **Le paradis** » : C'est le nom d'un endroit regroupant tous les bienfaits, dont le meilleur sera de contempler la noble Face d'Allah. Et « **Il les fera entrer** » : C'est-à-dire : habiter dans des jardins, dans la Maison des délices, préparée pour les pieux. Le paradis a également été nommé « jardins » du fait qu'il contient des arbres fruitiers, des fleuves, des hauts châteaux, des arbres et des demeures sous lesquelles couleront de l'eau, dans des fleuves. Dans un hadith il est dit : « *Les fleuves du paradis n'auront pas de lit (de fossés dans lesquels ils couleront* ». (Rapporté par Aḥmed). « **Éternellement** » : Pour toujours.

45 Ceci est le meilleur degré parmi tous les bienfaits, et ceci renferme un bonheur énorme : Cela par le fait qu'ils aient mis leurs proches en colère, et toute leur famille, tout cela pour plaire à Allah, Allah leur remplacera cette haine subie, par Sa satisfaction, et ils seront eux aussi satisfaits de Lui en raison de tout ce qu'Il leur donnera comme bienfaits qui perdureront, comme grand succès, et comme mérite global.

46 Lorsqu'Il termina de mentionner Ses bienfaits, Il parla du fait de se détourner de toute forme d'alliance avec les ennemis d'Allah, et ce dans Sa parole : « **Ceux-là** » : Ceux qui prennent comme alliés les alliés d'Allah et se

ceux qui réussissent. ❯ [Sourate Al-Moujâdalah, v. 22][47]

(Troisième préface)

Sache – qu'Allah t'oriente vers Son obéissance[48] - que la Ḥanîfiyyah[49], la voie d'Ibrâhîm, consiste à adorer Allah

---

désavouent des ennemis d'Allah, ceux-là sont : « **le parti d'Allah** » : et Ses secoureurs sur la Terre, Ses serviteurs rapprochés, et les gens méritant Sa générosité

47 Ceux-ci sont les gagnants, ici-bas et dans l'au-delà, et ceux qui seront épargnés, le Jour dernier. Et dans un hadith, il est dit : « *Ô Allah n'accorde rien au pervers, n'accorde rien au débauché, et ne Lui accorde aucun bienfait car j'ai trouvé, dans ce que Tu m'as révélé* : « **Tu ne trouveras pas un peuple qui croit en Allah et au jour dernier prendre pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager** ». ». (Rapporté par Al-Mardawayh). Et il apparait de cela qu'il est obligatoire à chaque musulman de couper les liens avec les associateurs, et de s'en séparer.

48 Qu'il te guide et t'accorde le succès, pour atteindre ce qui te sera profitable dans ce bas-monde et dans l'au-delà. Et la guidée : C'est le fait de se tenir droit sur le chemin de la vérité, et le contraire est l'égarement.

49 « Al-Ḥanîfiyyah » : C'est la voie et la législation accordée à l'ami intime d'Allah, Ibrâhîm (عليه السلام), de même qu'à l'ensemble des Prophètes (عليهم السلام). Elle est telle que l'a décrite l'auteur (رحمه الله) : Adorer Allah en Lui vouant

sincèrement tout acte, ceci est la réalité de la Ḥanifiyyah, l'adoration sincère d'Allah. Et la sincérité englobe : l'amour d'Allah, la recherche de Son visage, L'adorer en toute exclusivité, et délaisser l'adoration d'autres que Lui, comme ceci est mentionné dans ce verset :

ثُمَّ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ أَنِ ٱتَّبِعْ مِلَّةَ إِبْرَٰهِيمَ حَنِيفًا ۖ وَمَا كَانَ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ

❮Puis Nous t'avons révélé : « Suis la religion d'Ibrâhîm qui était voué exclusivement à Allah et n'était point du nombre des associateurs ».❯ (16/123)

إِنَّ إِبْرَٰهِيمَ كَانَ أُمَّةً قَانِتًا لِّلَّهِ حَنِيفًا وَلَمْ يَكُ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ

❮Ibrâhîm était un guide parfait. Il était soumis à Allah, voué exclusivement à Lui et n'était point du nombre des associateurs❯ (16/120)

Et le terme « *Al-Ḥanîf* » désigne à la base : Le fait de pencher, de se tordre ». Le *Ḥanîf* est donc celui qui se penche vers autre que le polythéisme, en ne voulant par cela que concrétiser l'unicité. Le *Ḥanîf* marche droit, accroché à l'Islam, se dirigeant vers Allah et se détournant de tout autre que Lui, et de tout ce qui s'oppose à la voie tracée par son père Ibrâhîm (عليه السلام).

l'Unique en Lui vouant un culte sincère. C'est cela qu'Allah a imposé à toute l'humanité et c'est la raison pour laquelle Il l'a créée[50], comme Il l'a dit Lui-même :

وَمَا خَلَقْتُ ٱلْجِنَّ وَٱلْإِنسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ

﴾ **Je n'ai créé les Djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent** ﴿[51] et le terme « **M'adorent** » signifie ici : « M'unifient »[52]. En outre, la chose la plus

---

50 C'est-à-dire : Avec la sincérité dans tout ce que nous présentons comme actes à Allah, et c'est ce que représente la *Ḥanîfiyyah*, celle à laquelle Allah a ordonné à toute l'humanité de s'accrocher, et pour laquelle Il a créé l'ensemble des djinns et des hommes.

51 Allah n'a pas créé ces deux immenses communautés, à savoir les djinns et les hommes, si ce n'est pour une immense sagesse, qui est de L'adorer Seul, sans rien Lui associer, et de délaisser tout acte voué à autre que Lui. Tout ceci nous montre donc bien que la création n'a pas été créée en vain, et qu'elle n'a pas été délaissée.

52 Ibn ᶜAbbâs ﷺ a dit : « Chaque endroit du coran spécifiant qu'Allah seul doit être adoré, ce passage signifie : « qu'Allah doit être unifié ». Il est venu également : « L'adoration d'Allah, c'est l'unicité ». Quant à l'adoration, en terme linguistique, il s'agit de l'humiliation et de la soumission. Et les fonctions religieuses que les serviteurs doivent accomplir s'appellent « adorations » du fait qu'elles sont faites pour

importante qu'Allah a ordonné de réaliser est l'unicité[53] qui consiste à vouer une adoration exclusive à Allah[54]. Et la chose la plus importante

Allah, en pleine humiliation et soumission. Et la définition religieuse va venir.

53 Ceci est la plus grande des obligations qu'Allah a demandé à Ses serviteurs de réaliser, par la science et les actes. Et dans ce but, les messagers ont été envoyés et les livres divins révélés. Par l'unicité, l'on peut espérer l'expiation des péchés, l'introduction au paradis, et le sauvetage du Feu.

54 Le terme « unifier (Waḥḥada) » signifie : Rendre une chose unique. « L'unifier » : C'est le fait de dire qu'Il est unique et seul, et le fait de dire que nulle divinité ne mérite l'adoration sauf Allah. Quant à Ses deux noms « Al-Aḥad » et « Al-Wâḥid » : Ce sont des indications spécifiques de Son unicité.

Quant aux catégories d'unicité, elles sont trois : l'unicité dite « *Ar-Rouboûbiyyah* » qui est la science qu'Allah est le Seigneur de toute chose, et son créateur. L'unicité des Noms et Attributs, qui consiste à décrire Allah comme Il s'est Lui-même décrit ou comme Son Messager ﷺ L'a décrit, et l'unicité dite « *Al-Ouloûhiyyah* » qui est le fait d'être exclusivement voué à l'adoration d'Allah, seul, dans toutes les formes d'adoration.

qu'Allah a interdite est le polythéisme[55], qui consiste à adorer une autre divinité avec Lui[56]. La preuve réside dans la parole d'Allah :

وَٱعْبُدُواْ ٱللَّهَ وَلَا تُشْرِكُواْ بِهِۦ شَيْـًٔا

﴿ Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé[57] ﴾
[Sourate An-Nisâ', v. 36]

---

[55] *Le polythéisme est le pire péché par lequel Allah peut être désobéi, et quel péché serait pire que d'associer à Allah dans n'importe laquelle des trois catégories d'unicité. Et tout comme le polythéisme est la pire des injustices, et la plus fausse des voies, il détruit de ce fait la seigneurie d'Allah, amoindrit Son droit à être adoré, et de cela découle une mauvaise image de ce que l'on se fait d'Allah. Il est donc le plus vil des péchés, car il revient à mettre une créature amoindrie au rang du Créateur, qui Lui est parfait dans toute chose.*

[56] *C'est-à-dire :* Demander à un autre qu'Allah, ou questionner un autre qu'Allah, qu'il soit un ange, un Prophète, un saint, un arbre, une pierre, une tombe ou un jinn, en lui demandant de l'aide, en se tournant vers lui (avec le cœur), et autre que cela parmi les formes d'adoration.

[57] Allah nous ordonne ici de L'adorer seul, sans rien Lui associer. Il est Lui le Créateur, Celui qui nous donne la subsistance, Celui qui dispense Ses bienfaits, Celui qui privilégie Ses serviteurs ; Il est donc celui qui mérite d'être unifié, sans qu'aucune forme de polythéisme ne

Le premier fondement

Donc, si on te demande : quels sont les trois fondements qu'il est nécessaire pour toute personne de connaître ?[58]

s'y mêle. Et le terme : « **aucun** » : est un terme général, mêlé à une phrase contenant une interdiction. Ceci concerne donc toute forme de polythéisme, qu'il soit en grande ou en petite quantité. Allah y a lié l'ordre de L'adorer seul, à l'interdiction du polythéisme, qui lui est totalement interdit. Ceci nous montre donc bien, que s'écarter du polythéisme est une des conditions de l'acceptation des œuvres.

Ce verset a été appelé : « le verset des dix droits ». Il englobe dix points dont l'un d'eux est le fait d'unifier Allah, puis neuf autres droits suivent celui-ci. Le fait qu'Allah aie cité l'unicité en premier, tout en interdisant le polythéisme nous montre clairement, de la plus claire des façons, que ceci en fait la chose la plus importante. L'unicité est la plus grande des obligations et son contraire, le polythéisme, est le pire des interdits.

58 C'est-à-dire : Si quelqu'un te questionne et te demande : « quels sont les trois points essentiels que toute personne responsable doit connaître et appliquer ? »

Réponds : c'est le fait que le serviteur connaisse son Seigneur[59], sa religion[60] et son Prophète Moḥammed ﷺ[61].

[59] C'est-à-dire : Selon ce que tu connais de Lui, à travers (la lecture de) Son Livre, ou par la langue de Son messager ﷺ, concernant Son unicité, Ses Noms et Attributs, qui est la base des bases, et dont la connaissance est obligatoire, afin que nous L'adorions avec clairvoyance et certitude.

[60] Par laquelle nous L'adorons, et il s'agit de faire ce qu'Il nous a demandé de faire, de délaisser ce qu'Il nous a demandé de délaisser, et ceci est un fondement immense dont la connaissance est indispensable.

[61] Car il est l'intermédiaire entre nous et Allah, et nous n'avons aucun moyen de savoir comment adorer Allah comme Lui le veut, si ce n'est par ce qu'il ﷺ a apporté. Et malgré son statut d'être humain, le connaître est d'une grande importance, de même que connaître ce qu'il a apporté, et pourquoi il a été envoyé.

L'auteur (رحمه الله) a mentionné ces trois fondements de manière générale, puis il va les mentionner ultérieurement en détail, fondement par fondement, afin que le profit soit complet et que cela apporte une motivation au lecteur. Car celui qui va les connaître globalement, avec leurs sens, et une certaine précision, va rester curieux quant à leurs détails, et ceci est le but de ce développement. Concernant les deux épitres

Et si on te demande : qui est ton Seigneur ?[62] Réponds alors : mon Seigneur est Allah qui m'a éduqué[63] ainsi que tout l'Univers par Ses bienfaits[64]. Il est Celui que j'adore ; je n'adore personne en dehors de Lui[65].

---

introduisant ce livre, il s'agit peut-être de ses élèves qui les ont liées à l'épitre de base.

62 Voici le début de l'explication des trois fondements, qui ont été présentés de manière globale, et dont le détail va commencer ici. C'est comme s'il avait dit : « Le premier fondement des trois fondements dont leur connaissance est obligatoire aux serviteurs. Et si quelqu'un te demande : « Qui est ton Seigneur ? », c'est-à-dire : Qui est ton Créateur, ton Pourvoyeur et ton Adoré, dont nul autre que Lui ne mérite quelque chose ? »

63 C'est-à-dire : Dis-lui que ton Seigneur est Allah, ton Créateur, ton Roi, ton Adoré, Celui qui t'as crée à partir du néant, et qui t'as accordé des bienfaits visibles et d'autres non perceptibles.

64 Il les a fait exister à partir du néant, les a comblés de bienfaits, et les bienfaits d'Allah sont innombrables, comme Allah a dit :

وَإِن تَعُدُّوا نِعْمَةَ ٱللَّهِ لَا تُحْصُوهَآ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ

﴾Et si vous comptez les bienfaits d'Allah, vous ne saurez pas les dénombrer﴿ (16/18)

La preuve réside dans la parole d'Allah :

ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ ٱلْعَٰلَمِينَ

Parmi les bienfaits d'Allah, Il nous a fait exister, nous donne une bonne subsistance, et tellement d'autres bienfaits apparents ou imperceptibles. Allah a dit :

هَلْ أَتَىٰ عَلَى ٱلْإِنسَٰنِ حِينٌ مِّنَ ٱلدَّهْرِ لَمْ يَكُن شَيْـًٔا مَّذْكُورًا

﴾S'est-il écoulé pour l'homme un laps de temps durant lequel il n'était même pas une chose mentionnée ?﴿ (76/1)

C'est-à-dire : Une longue période s'est passé, et l'Homme n'était rien, il n'existait pas et c'est Allah qui l'a fait surgir du néant, lui a accordé une subsistance, afin qu'il L'adore seul.

65 C'est-à-dire : Il est le seul à être Celui que j'adore, et c'est tout. Et Il est le Seul à créer, à pourvoir et a gérer l'univers, il est le Seul à mériter que je L'adore sans Lui donner aucun associé. Et ceci est le sens de la parole de sincérité : « Nulle divinité ne mérite réellement l'adoration sauf Allah ».

﴾ Louange à Allah, Seigneur de l'Univers[66] ﴿ [Sourate Al-Fâtiḥah, v. 2]

L'univers, c'est toute chose autre qu'Allah[67], et je suis un élément de cet univers[68].

---

[66] La louange (Al-Ḥamd) : C'est le fait de faire des éloges à celui que l'on veut louer, en l'aimant, et reconnaissant Sa majestuosité et Sa grandeur. Et Son noble Nom « Allah » : C'est un nom propre attribué à notre Seigneur, et ce nom Lui est réservé. Et le terme « seigneur (Ar-Rabb) : Le Roi et le Maître, et de même, cette appellation est réservée à Allah. Et l'expression « le seigneur des mondes » veut donc dire : le seigneur de l'ensemble des choses créées.

Et ce verset est le premier verset du Coran, après l'expression « au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux » et ce sera l'invocation de clôture des gens du paradis. Et contient Son unification pour l'ensemble des créatures, Sa seigneurie, et Sa royauté sur eux, de même sa gestion de l'univers selon ce qu'Il veut. Lorsque le seigneur est unifié, on lui attribue alors l'adoration, car le Roi et le Gérant de l'univers est Celui à qui revient l'adoration, en toute exclusivité.

[67] L'univers « *Al-ᶜĀlam* », en arabe, se décline sous deux pluriels : « *Al-ᶜAwâlim* » et « *Al-ᶜĀlamoûn* ». Sache que ce qui existe se divise en deux catégories : Le Seigneur et Ses créatures. Le Seigneur est le Roi, unique dans sa seigneurie et sa divinité. Quant aux créatures, elles sont

Si on te demande ensuite : comment as-tu connu ton Seigneur ?[69] Réponds : par Ses signes et Ses créatures[70].

toutes une composante de ce monde, qui contient tout ce qui existe à l'exception d'Allah.

[68] C'est-à-dire : Ô toi l'humain ! Tu es une seule catégorie parmi une multitude d'autres espèces créées, qui n'ont qu'Allah comme unique Seigneur et divinité.

[69] C'est-à-dire : Si quelqu'un te demande : « Sur quoi tu t'es basé pour atteindre la connaissance de ton Seigneur, et savoir qu'Il est ton Créateur et ta divinité unique ? »

[70] C'est-à-dire : Réponds que tu l'as connu à travers Ses signes et Sa création, qui sont autant de signes appelant à voir qu'Il est unique, dans Sa seigneurie comme dans Sa divinité. Un signe (*Al-Āyah*) est également un signe (*Al-ʿAlâmah*), une indication (*Ad-Dalîl*), une preuve (*Al-Bourhân*), un indice (*Al-Ḥoujjah*). Et la création est tout ce qui existe après n'avoir été que néant. Les signes du Seigneur sont donc les preuves et les indices par lesquels les serviteurs le reconnaissent, Lui, ainsi que Ses Noms et Attributs, Son unicité, Ses ordres et Ses interdictions. Nous contemplons Ses signes visibles parmi la création, nous les méditons, nous en tirons des leçons, et ces signes nous mènent vers Ses signes auditifs et oraux.

Et les Prophètes ont informés au sujet d'Allah, par Sa parole qu'Il leur a transmise, et qui sont Ses signes oraux. Et ceci emmène à contempler le résultat de Ses actes, venant prouver et attester de cela. Ce sont les

signes visuels ; puis la raison fait le lien entre tout cela, et se raffermit face au message apporté par les messagers. Tout est relié, la vue, l'audition, la raison et la nature saine, et toute chose parmi Ses signes et Ses créatures. Saches donc que toute chose prouve Son unicité et met en évidence Sa seigneurie, comme a dit un poète :

Comme cela est étonnant, que l'on puisse désobéir à Allah
Ou comment peut-on le nier avec sa raison

Alors qu'à Allah appartient tout mouvement
Et toute immobilité, et tout ceci témoigne

Que dans chaque chose il y a un signe
Prouvant qu'Il est unique.

Un autre poète a dit :

Contemple l'état des créatures existantes, elles proviennent
Du Roi Elevé, qui a envoyé Ses messages

Dans lesquels sont inscrits, si tu les médites bien, leur destin
N'est-ce pas que toute chose en dehors d'Allah n'est que futilité

L'existence de ces créatures est la preuve la plus claire amenant la personne à considérer qu'il existe un Créateur, qui est unique, tant comme Seigneur du monde que comme divinité méritant l'adoration. Nous

Parmi Ses signes, il y a la nuit et le jour[71], le soleil et la lune[72]. Et parmi Ses créatures, il y a les sept cieux et les

connaissons également notre Seigneur par la véracité du Prophète ﷺ. Les preuves menant à Sa connaissance sont donc nombreuses, et le Livre ainsi que la Sounnah en regorgent.

71 *C'est-à-dire* : Parmi les plus grands signes que l'on puisse contempler à l'œil nu : la nuit et le jour, et le fait que la nuit arrive, puis enveloppe doucement le jour jusqu'à ce qu'il disparaisse, puis vient le jour qui fait disparaître l'obscurité de la nuit, puis l'un apparaît et l'autre part, toujours selon cette description, et cette image visible. Tout ceci est une grande preuve indiquant l'unicité du Créateur.

72 *C'est-à-dire* : Parmi Ses plus grands signes visibles à l'œil nu : le soleil et la lune, et le fait que chacun vogue dans sa propre orbite :

لَا ٱلشَّمْسُ يَنۢبَغِى لَهَآ أَن تُدْرِكَ ٱلْقَمَرَ وَلَا ٱلَّيْلُ سَابِقُ ٱلنَّهَارِ ۚ وَكُلٌّ فِى

فَلَكٍ يَسْبَحُونَ

﴾Le soleil ne peut rattraper la lune, ni la nuit devancer le jour ; et chacun vogue dans une orbite﴿ (36/40)

Ceci est un grand signe concernant l'unicité de celui qui les a fait exister et alterner.

sept terres, ce qu'ils contiennent et ce qu'il y a entre eux[73]. La preuve se trouve dans la parole d'Allah :

وَمِنْ ءَايَٰتِهِ ٱلَّيْلُ وَٱلنَّهَارُ وَٱلشَّمْسُ وَٱلْقَمَرُ ۚ لَا تَسْجُدُوا۟ لِلشَّمْسِ وَلَا لِلْقَمَرِ وَٱسْجُدُوا۟ لِلَّهِ ٱلَّذِى خَلَقَهُنَّ إِن كُنتُمْ إِيَّاهُ تَعْبُدُونَ

❮ Parmi Ses merveilles, sont la nuit et le jour, le soleil et la lune[74] : ne vous prosternez ni devant le soleil, ni

---

73 C'est-à-dire : Parmi les plus grandes créatures d'Allah, prouvant Son unicité, il y a les sept cieux, ainsi que leur largesse et leur hauteur, et de même les sept terres, leur aplanissement et leur distance, ainsi ce que contiennent les sept cieux, comme astres et signes clairs, et ce que contiennent les sept terres comme montagnes et mers, comme sortes de créatures diverses tels les animaux et les plantes, ainsi que d'autres créatures. De même, ce qui se situe entre le ciel et la Terre, comme oxygène et nuages et autre que cela. Tout ceci amène à croire à l'unicité de leur Créateur et Organisateur.

74 C'est-à-dire : Parmi ce qui prouve également son unicité, il y a ce qui indique qu'il est Seul : il y a ce qu'Il nous a fait connaître, parmi les créatures, de ce que nous voyons. Et parmi ceci, la nuit et le jour, la venue de l'un et le départ de l'autre, qui sont des signes de Sa puissance et de Sa sagesse. La lune et le soleil, qui sont deux créatures soumises à Ses ordres, et qui voguent chacun dans une orbite précise sont également deux signes de Son unicité, de Sa création et de Sa gestion

devant la lune[75], mais prosternez-vous devant Allah qui les a créés, si c'est Lui que vous adorez[76] ❳ [Sourate Fouṣṣilat, v. 37]

Ainsi que Sa parole :

إِنَّ رَبَّكُمُ ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ فِى سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى ٱلْعَرْشِ يُغْشِى ٱلَّيْلَ ٱلنَّهَارَ يَطْلُبُهُۥ حَثِيثًا وَٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ وَٱلنُّجُومَ مُسَخَّرَٰتٍۭ بِأَمْرِهِۦٓ ۗ أَلَا لَهُ ٱلْخَلْقُ وَٱلْأَمْرُ ۗ تَبَارَكَ ٱللَّهُ رَبُّ ٱلْعَٰلَمِينَ

❲ Votre Seigneur, c'est Allah, qui a créé les cieux et la terre en six jours[77], puis S'est établi sur le Trône[78]. Il

---

parfaite. Ceci est donc la façon dont l'auteur (ﷺ) s'est servi du verset pour prouver cela.

[75] Car la prosternation est l'expression maximale de la vénération. Le soleil et la lune étant deux créatures gérées, soumises au changement, elles ne méritent donc nullement qu'une prosternation leur soit vouée.

[76] Ceci est un ordre adressé à Ses serviteurs de L'unifier Seul dans l'adoration, car comme Il est le seul à avoir créé la nuit et le jour, le soleil et la lune, et le reste de la création, Il mérite donc, tout logiquement, d'être adoré Seul, sans que rien ne Lui soit associé.

77 C'est-à-dire : Parmi les plus grandes preuves, et les plus grandes connaissances par lesquels Allah s'est fait connaître à Ses serviteurs : La création des cieux et de la Terre, sans avoir eu besoin d'un exemple ou d'un modèle pour cela, et Sa capacité à avoir accompli cela en six jours. Et la base de la création : C'est l'existence à partir du néant, avec capacité et équité, et le fait de les avoir fait exister sans précédent, ni modèle de départ. Allah a dit :

بَدِيعُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ

﴿ **Il est le Créateur des cieux et de la terre à partir du néant** ﴾ (2/117)

ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ فَاطِرِ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ

﴿ **Louange à Allah, Créateur des cieux et de la terre** ﴾ (35/1)

78 Il est sur Son Trône d'une manière qui Lui convient. L'imam Mâlik (ﷺ) a dit : « Le terme « istiwâ[2] » est connu, mais le comment est inconnu, le questionnement à ce sujet est une innovation religieuse, mais la foi en cela est obligatoire ». C'est ainsi que parlaient les prédécesseurs. Et les preuves de Son élévation au-dessus de Ses créatures, et de Son établissement sur le Trône sont tellement nombreuses qu'elles sont presque indénombrables. Sache juste que les musulmans sont unanimes sur cela.

couvre le jour de la nuit qui poursuit celui-ci sans arrêt[79]. (Il a créé) le soleil, la lune et les étoiles, soumis à Son commandement[80]. La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui[81]. Gloire à

[79] C'est-à-dire : Il fait venir la nuit, qui enveloppe doucement la lumière du jour et la couvre, jusqu'à ce que l'éclat du jour disparaisse complètement, puis le jour vient et couvre la nuit. Chacun poursuit l'autre sans cesse, sans que rien ne s'intercale entre les deux, et sans que l'un ne rattrape l'autre.

[80] Humiliées, elles avancent dans leur course par l'ordre d'Allah, sans devancement et sans retard. Et si observes bien ce monde, tu trouveras qu'il est merveilleusement organisé, de manière complète, et ceci prouve indubitablement l'existence d'un Créateur, Unique, doué d'une capacité sans limites, et de même pour Sa science et Sa sagesse.

[81] Il est le Seul créateur, comme Il est le Seul à détenir le commandement, et tout comme Il n'a pas d'associé dans la création, Il n'a pas d'associé dans le commandement, car la création Lui appartient et le commandement Lui appartient. Dans Sa main, il y a tout le bien, et Il est capable de toute chose.

إِنَّمَآ أَمۡرُهُۥٓ إِذَآ أَرَادَ شَيۡـًٔا أَن يَقُولَ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ

Allah, Seigneur de l'Univers ![82] ❯ [Sourate Al-Aʿrâf, v. 54]
De plus, le Seigneur est la divinité méritant l'adoration[83].
La preuve réside dans la parole d'Allah :

❮ **Quand Il veut une chose, Son commandement consiste à dire : « Sois », et elle est** ❯ (36/82)

82 C'est-à-dire : Il a atteint le summum de la bénédiction, Lui, la divinité des créatures, le Roi des créatures, Celui qui leur fait parvenir tous ces biens, et qui repousse toutes ces mauvaises choses, Celui qui seul les a fait exister et s'occupe d'eux, il n'y a de divinité ne méritant l'adoration que Lui, et il n'existe aucun autre Seigneur que Lui.

83 C'est-à-dire : Parmi les sens du mot « Seigneur », et parmi les termes qui lui sont liés, « la divinité », tout comme on le désigne par le Roi, le Pourvoyeur de toute subsistance, le Créateur, l'Organisateur de l'univers, et l'Educateur de l'ensemble des créatures, Celui qui leur donne tant de bienfaits. Et lorsqu'il est lié à « l'adoré », il englobe de nombreux sens. Et le sens de l'adoré « *Al-Maʿboûd* » est : le divinisé « al-ma²lûh », qui Lui Seul mérite d'être adoré en toute exclusivité.

ٱلَّذِى جَعَلَ لَكُمُ ٱلْأَرْضَ فِرَٰشًا وَٱلسَّمَآءَ بِنَآءً وَأَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً
فَأَخْرَجَ بِهِۦ مِنَ ٱلثَّمَرَٰتِ رِزْقًا لَّكُمْ ۖ فَلَا تَجْعَلُوا۟ لِلَّهِ أَندَادًا وَأَنتُمْ
تَعْلَمُونَ

❬ Ô hommes ! Adorez votre Seigneur[84], qui vous a créés, vous et ceux qui vous ont précédés, ainsi

---

[84] Ceci s'adresse à l'ensemble des créatures. Et c'est le premier ordre d'Allah par lequel tu passes lorsque tu lis le noble Coran. Tout comme la première chose qu'Il t'ordonne de faire est :

إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ

❬ C'est Toi seul que nous adorons et c'est de Toi seul dont nous implorons l'aide ❭ (1/5)

Le terme « iyyâka » est un complément d'objet, habituellement placé après le verbe. Mais lorsqu'il le précède, ce terme prend un sens d'exclusivité. Ce qui revient à dire : « Nous n'adorons rien sauf toi ». Et la première chose à laquelle ont prêchée les Prophètes, du premier au dernier, est :

أَنِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُۥ

❬ Pour leur dire : «Adorez Allah. Vous n'avez pas d'autre divinité en dehors de Lui ❭ (23/32)

Et le sens de « **Adorez votre seigneur** », et le sens de « **Adorez Allah, vous n'avez pas de divinité en dehors de lui** » et le sens de « **C'est Toi seul que nous adorons et c'est de Toi seul dont nous implorons l'aide** », tout cela se rejoint dans ce qu'a expliqué Ibn ʿAbbâs ﷺ : « *Tout endroit dans le Coran contenant : « Adorez Allah », ceci signifie « Unifiez Allah ».* ». Et il a dit de même que le sens de « l'adoration d'Allah » signifie « l'unicité d'Allah ». Ce qui revient à dire : « Adorez-Le Seul, à l'exclusion de tout autre ».

Et ceci te montre la valeur grandiose de l'unicité, et qu'il est la plus importante des obligations, et qu'il est également la première obligation incombant aux personnes responsables, en actes et en science. Et ceci est le sens de l'attestation de foi, qui est elle-même le cœur de notre sujet : Connaître son sens et agir en fonction de ce qu'elle implique, par le fait d'unifier Allah dans l'adoration, le désaveu du polythéisme et de ses adeptes. Et effectuer une adoration dépouillée de l'unicité n'est pas une adoration, et elle ne l'est pas non plus lorsqu'elle émane d'une personne associant à Allah autre que Lui. Tout ceci est à l'exemple d'un corps sans âme.

Celui qui adore parfois Allah, et Lui associe parfois, celui-ci n'est pas un adorateur d'Allah réellement. Allah a nommé « polythéistes » les polythéistes, bien qu'ils adorent Allah et Lui vouent des adorations sincères lorsqu'ils sont en difficulté. Lorsqu'ils montent en bateau

atteindrez-vous la piété[85]. C'est Lui qui vous a fait la terre pour lit[86], et le ciel pour toit[87], qui précipite la

sur la mer, et que les vagues les recouvrent, ils ont peur, ils fuient et se tournent vers Allah Seul, car ils savent que leurs divinités ne peuvent rien faire en réalité, et qu'elles ne les sauveront pas, une fois sur ce bateau. Malgré tout cela, Allah les nomme polythéistes, et même plus, Il renie toute adoration qu'ils prétendent Lui avoir vouée, et ceci se trouve dans plus d'un passage du Coran.

Il n'accepte, comme adoration, que ce dans quoi Il est voulu Lui, Seul, sincèrement, et dans toutes les formes d'adoration. Celui qui Lui obéit dans tout cela, il L'a certes unifié, et le contraire pour le contraire. Ce qui est voulu par la reconnaissance qu'Allah est notre Seigneur, et ce que cela engendre : C'est que nous L'adorions Seul, et que nous ne Lui donnions pas d'associés, ni dans notre reconnaissance qu'Il est le Seigneur, ni dans notre reconnaissance qu'Il est le Seul à mériter toute forme d'adoration.

85 *C'est-à-dire* : Celui qui vous a créé, vous et les générations précédentes, à partir du néant. Ne faites donc pas d'une créature un associé au Créateur, dans l'adoration qu'Il mérite. Il est celui qui se passe le plus d'associé, unifiez-le grandement, afin que vous espériez être sauvés de Son châtiment, et de Sa terrible punition.

86 *C'est-à-dire* : Une grande étendue sans obstacles et tortuosités, sur laquelle il vous est possible de vous y

pluie du ciel et par elle fait pousser toutes sortes de fruits pour vous nourrir[88]. Ne Lui donnez donc pas d'égaux, alors que vous savez[89] ❯ [Sourate Al-Baqara, v. 21-22]

déplacer, d'habiter sur sa surface, et de laquelle vous profitez par de nombreuses variétés de bienfaits.

87 C'est telle une coupole dressée et un toit préservé, décoré de lanternes (les étoiles), qui sont autant de signes par lesquels vous vous guidez à travers les ténèbres de la mer et de la terre.

88 C'est-à-dire : Il fait descendre la pluie des nuages. Tout ce qui se trouve au-dessus de toi fait déjà partie du ciel. Et par cette eau, il fait pousser une multitude de fruits, qui sont une subsistance à votre égard, dont vous profitez et qui vous aide à L'adorer, Seul. Et chacune de ces choses citées dans ce verset sont profitables et impliquent que la personne reconnaisse qu'Allah, le Seigneur des mondes, mérite Seul d'être adoré.

89 C'est-à-dire : Celui qui se décrit comme tel, Il mérite bien d'être adoré Seul. Ne lui attribuez donc pas d'égaux, de semblables ou d'équivalents, en vouant ne serait-ce qu'une adoration à autre que Lui. Vous savez pertinemment que rien ne peut L'équivaloir, où : Vous connaissez Son unicité à travers la création des mondes, la descente de la pluie, le fait que la terre soit tel une couche allongée, que le ciel soit telle une construction solide, et que nul autre que Lui ne va vous nourrir. Allah prend tout cela comme autant de preuves à votre

Ibn Kathîr (رحمه الله)[90] a dit : « Celui qui a créé ces choses est [le Seul] digne d'adoration[91] ».
Quant aux différentes formes d'adoration ordonnées par Allah[92], nous avons par exemple : la Soumission, la Foi, la

---

encontre, de ce vous savez et reconnaissez, telle l'unicité de seigneurie, qu'ensuite vous reniez et rejetez, et telle l'unicité d'adoration. Allah réitère de nombreuses fois dans Son Livre qu'Il mérite l'adoration, qu'Il est le Seigneur. Ce dernier point est le point le plus clair, et la preuve la plus évidente, emmenant la personne vers l'unicité d'adoration.

90 Il s'agit de ᶜImâd Ad-dîn Aboû Al-Fiddâ', Ismâᶜîl Ibn ᶜAmr, Al-Qourashî Ad-Dimashqî, Al-Ḥâfiẓ, auteur du célèbre commentaire du Coran, auteur également de livres d'histoires et d'autres œuvres encore. Il décéda en l'an sept-cent soixante-quatorze.

91 *C'est-à-dire* : Que tout ces signes sont autant de preuves liées à Celui qui les a créées, fait exister à partir du néant, sans avoir pris exemple sur quelque chose de semblable ayant déjà existé. Il mérite donc toute adoration, Seul, sans que l'on ait besoin de Lui associer quoique ce soit. Tout ce qui existe en dehors de Lui est créé et géré, soumis à un ordre. Tout ceci est donc assez clair pour comprendre que Seul Allah mérite d'être adoré, et rien d'autre. Nulle autre divinité que Lui, et nul autre Seigneur que Lui.

Bienfaisance[93], ainsi que l'invocation, la peur, l'espoir, la confiance, le désir, l'effroi, l'humilité, la crainte, le retour vers Allah, la demande d'aide, de protection, de secours, le sacrifice, le serment et d'autres d'adorations[94], qu'Allah a ordonné d'accomplir[95] – et qui sont toutes pour Allah[96].

---

92 C'est-à-dire : Les catégories d'adoration, qu'Allah a légiféré à Ses serviteurs, afin qu'ils les accomplissent et L'adorent par elles. En langue arabe, le terme « catégorie (naw' et sanf) » ont une portée plus restreinte que le terme « genre (jins) ».

93 L'exemple, c'est l'équivalent et le ressemblant à une chose. Et ces trois-là sont les plus hauts degrés de la religion, et les plus importantes catégories d'adoration. C'est pour cela que l'auteur (ﷺ) a commencé par citer cela.

94 C'est-à-dire : Que les catégories d'adoration ne sont pas limitées à ce qui cité plus haut, et qu'elles ne sont pas restreintes à ce qu'a énuméré l'auteur (ﷺ), car en réalité, il y a de nombreuses catégories.

95 Ceci désigne ce que certains savants ont définis comme étant : Ce à quoi on obéit dans un contexte religieux, sans pression culturelle et sans suivi rationnel. Et les savants ont apportés de nombreuses autres définitions. Quant à la meilleure, et la plus complète que l'on connaisse, il s'agit de ce qu'Ibn Taymiyyah (ﷺ) a expliqué en disant : « L'adoration est un nom global réunissant sous son appellation tout ce qu'Allah aime et

La preuve réside dans la parole d'Allah :

وَأَنَّ ٱلْمَسَٰجِدَ لِلَّهِ فَلَا تَدْعُوا۟ مَعَ ٱللَّهِ أَحَدًا

﴾ Les mosquées sont consacrées à Allah : n'invoquez donc personne avec Allah[97] ﴿ [Sourate Al-Djinn, v. 18]

---

agrée comme actes et paroles, apparents et cachés ». Toute adoration rentre donc dans cette définition. Ce que nous avons cité tout comme ce que nous n'avons pas cité mais qui correspond aux critères énoncés dans la définition. L'adoration englobe donc toutes les obéissances.

96 *C'est-à-dire* : L'ensemble des adorations, parmi celles citées et d'autres, doivent être exclusivement vouées à Allah Seul. Il n'est pas convenable d'en vouer ne serait-ce qu'une, à un autre que Lui, pas même à un ange rapproché ou à un Prophète envoyé, alors qu'en est-il de ceux qui ont moins de mérite qu'eux ? Il n'y a pas pire injuste et pire égaré que celui qui vouerait quelque chose de cela à une simple créature gérée.

97 Le terme « **mosquées** » a été interprété de deux manières : Le premier désigne les bâtiments construits afin d'y adorer Allah et le sens ici est qu'ils ont été construits afin qu'Allah y soit adoré Seul, n'y adorez donc personne d'autre avec Lui. Le deuxième sens désigne les membres du corps qu'Allah a créés afin que la personne s'en serve pour descendre en prosternation,

Quiconque donc voue une de ces formes d'adoration à un autre qu'Allah est un polythéiste mécréant[98]. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

---

et ceci englobe le visage, les mains, les genoux et les pieds. Tout ceci englobe les membres du corps, lors d'une prosternation qui ne doit être faite que pour Allah. Quant au terme « **personne** », c'est un terme global, indéfini, qui indique l'interdiction. Ce terme englobe ici les anges, les Prophètes, les vertueux, les saints et autres. Il convient donc de n'invoquer personne en dehors d'Allah ; ni un ange, ni un Prophète, ni un vertueux ou autre. Et cela vaut pour toutes les créatures.

98 C'est-à-dire : Celui qui voue ne serait-ce qu'une seule de ses adorations, parmi celles citées par l'auteur (ﷺ), telle invoquer autre qu'Allah, que cela soit un mort ou un absent, ou qu'il place un espoir en lui, ou qu'il le craigne, ou lui demande de dissiper un mal, ou écarter un malheur, ou qu'il l'appelle à l'aide, ou autre encore, celui qui commet ce genre d'actes est un polythéiste ayant commis du grand polythéisme, celui qui fait sortir de l'Islam, tout comme il est mécréant ayant commis de la grande mécréance, celle qui fait sortir de l'Islam. Quant aux deux termes « la mécréance » et « le polythéisme », ils peuvent prendre le même sens, qui est « la mécréance en Allah », et viennent désigner une personne n'ayant plus foi en Allah, tout comme ces deux termes peuvent être isolés. Dans ce cas, le terme « polythéisme » désignera plutôt ce qui est lié à l'adoration des idoles et autres créatures ou choses créées, tout en gardant à

وَمَن يَدْعُ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ لَا بُرْهَٰنَ لَهُۥ بِهِۦ فَإِنَّمَا حِسَابُهُۥ عِندَ
رَبِّهِۦٓ ۚ إِنَّهُۥ لَا يُفْلِحُ ٱلْكَٰفِرُونَ

﴾ Et quiconque adore avec Allah une autre divinité, alors qu'il n'a aucune preuve évidente[99], aura à en rendre compte à son Seigneur. En vérité, les mécréants ne réussissent pas[100] ﴿ [Sourate Al-Mu'minûn, v. 117]

l'esprit que ces gens reconnaissent l'existence d'Allah. De ce sens-là, la mécréance a un sens plus vaste.

99 *C'est-à-dire* : Celui qui associe à Allah n'a aucune preuve et aucune indication, et personne n'aura de preuve pour justifier ses actes de polythéisme. L'expression « **alors qu'il n'a aucune preuve évidente** » est une description supplémentaire de cette autre divinité, qui sert ici à appuyer l'incapacité de ce qu'Allah leur demande de prouver.

100 *C'est-à-dire* : Allah le jugera sur cela, et le récompensera en fonction de ce que le polythéisme commis mérite. Puis Il informe que les mécréants ne réussiront pas. Ils les a donc bien appelés mécréants, du fait qu'ils aient invoqués avec Allah un autre que Lui, et pas un musulman ne va discuter le fait que celui qui fait cela est un mécréant. Et ce verset contient la preuve claire que celui qui invoque un autre qu'Allah, avec ou en dehors de Lui, est un mécréant, que la personne ou la

De même, il y a le hadith suivant :

الدعاء مخ العبادة

« *L'invocation est la moelle de l'adoration* ».[101] (Rapporté par At-Tirmidhî qui l'a jugé faible).

---

chose invoquée soit un ange, un Prophète, un arbre, une tombe ou encore un jinn.

[101] Ceci est le début de la mention des preuves liées aux différentes catégories d'adoration qui ont été citées de manière globale auparavant. Quant à l'Islam, à la foi et à l'excellence, ces trois points-ci seront développés au deuxième fondement. Après ces trois ci, l'auteur (ﷺ) a cité l'invocation, car elle compte parmi ses formes les plus importantes. Et lorsqu'il parle du hadith, il s'agit bien entendu de la parole du Prophète ﷺ : « *L'invocation est la moelle de l'adoration* ». La moelle désigne ici « le cœur d'une chose, sa partie pure ». Et dans une autre version de ce hadith, il est dit : « *L'invocation, c'est l'adoration* ». Le Prophète ﷺ a formulé cette phrase d'une manière qui laisse apparaître, en grammaire arabe, la restriction liant ces deux choses. « L'adoration ne serait donc que l'invocation », ou « Elle n'est que l'invocation elle-même ». Sache ensuite que l'invocation se divise en deux catégories : L'invocation de demande : C'est que la personne demande ce qu'il lui est profitable, pour attirer un bien ou repousser un mal. Et l'invocation d'adoration : Elle se fait par différentes formes d'adoration, et celle-ci ne contient pas de demande, ni de

La preuve se trouve dans Sa parole :

وَقَالَ رَبُّكُمُ ٱدْعُونِىٓ أَسْتَجِبْ لَكُمْ ۚ إِنَّ ٱلَّذِينَ يَسْتَكْبِرُونَ عَنْ عِبَادَتِى سَيَدْخُلُونَ جَهَنَّمَ دَاخِرِينَ

❬ Et votre Seigneur dit : "Invoquez-Moi, le vous exaucerai[102]. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés."[103] ❭ [Sourate Ghâfir, v. 60]

---

question. Ce hadith est venu d'après le Prophète ﷺ, en explication à ce verset.

102 Allah a ordonné à Ses serviteurs de L'invoquer, et leur a promis de leur répondre. Ceci nous montre bien que l'invocation est une adoration, et même elle compte parmi les plus nobles adorations et leur base. Ceci prouve également qu'Allah aime que Ses serviteurs L'invoquent, et que l'invocation compte parmi les choses aimées par Allah. Il est dit dans un hadith : « *Celui qui n'invoque pas Allah* – et dans une version : *Celui qui ne demande pas à Allah – Allah est en colère contre lui* ». (Rapporté par Ibn Mâjah).

103 Dans ce verset, Allah a clairement nommée l'invocation : « adoration ». Et ceci est venu à plusieurs reprises dans le Coran. Il l'a appelée « adoration » et le fait de la vouer à un autre qu'Allah est du grand polythéisme. Allah informe également que ce qui les a empêchés d'adorer Allah, c'est l'orgueil. Ils méritent

La preuve concernant la peur[104] se trouve dans Sa parole :

فَلَا تَخَافُوهُمْ وَخَافُونِ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ

﴿ **N'ayez donc pas peur d'eux. Mais ayez peur de Moi, si vous êtes croyants**[105] ﴾ [Sourate Al 'Imrân, v. 175]

---

donc une avilissante punition qui sera d'entrer en Enfer, humiliés, soumis, brisés. Ceci sera leur châtiment pour avoir délaissés l'adoration d'Allah, qui leur avait pourtant été rendue obligatoire.

104 Ceci compte parmi les adorations du cœur, et c'est même plus que cela : C'est le plus grand pilier de l'adoration. La sincérité envers la religion d'Allah n'existera pas tant que n'existera pas la peur. La peur se rattache à des choses craintes par la personne. Elle est un tremblement du cœur face à une situation dont l'on craint qu'elle ne se produise rapidement.

105 Le début du verset est :

إِنَّمَا ذَٰلِكُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ يُخَوِّفُ أَوْلِيَآءَهُۥ

﴿ **C'est uniquement le Diable qui vous fait peur de ses alliés** ﴾

La preuve concernant l'espoir[106] réside dans Sa parole :

قُلْ إِنَّمَا أَنَا بَشَرٌ مِّثْلُكُمْ يُوحَىٰ إِلَيَّ أَنَّمَا إِلَٰهُكُمْ إِلَٰهٌ وَاحِدٌ فَمَن كَانَ يَرْجُوا لِقَاءَ رَبِّهِۦ فَلْيَعْمَلْ عَمَلًا صَالِحًا وَلَا يُشْرِكْ بِعِبَادَةِ رَبِّهِۦٓ أَحَدًا

❬ Quiconque espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions[107] et qu'il

Il vous les fait voir grands dans vos poitrines, et vous laisse imaginer qu'ils ont de la force. Allah nous interdit cependant d'avoir peur d'eux, mais plutôt « **ayez peur de Moi** ». Cet ordre s'oppose à l'acte précité. Faites donc confiance à Allah, Il vous suffira « **si vous êtes croyants** ». Allah a fait de cela une condition de la validité de la foi. Tout comme celui qui invoque ou demande à autre qu'Allah est un mécréant, dont la foi est niée, de même celui qui craint autre qu'Allah, d'une peur secrète, qui le pousse à penser que quelque chose pourrait lui arriver. La peur se divise en plusieurs catégories, dont la peur secrète. Celui qui intérieurement, ressent de la peur pour un autre qu'Allah, dans une chose que seul Allah est capable, celui-ci devient mécréant polythéiste.

106 L'espoir est également une adoration du cœur. Et comme chaque adoration, si elle est vouée à autre qu'Allah, ceci est de la grande mécréance. Et le sens du terme « espoir » : C'est une longue espérance quant à la réalisation d'une chose.

n'associe personne dans l'adoration de son Seigneur[108] ❯ [Sourate Al-Kahf, v. 110]

La preuve concernant la confiance[109] se trouve dans Sa parole :

---

107 C'est-à-dire : Celui qui espère la récompense d'Allah, et craint Son châtiment, espère revenir vers Lui, et souhaite Le rencontrer et le voir. Et le verset : « **qu'il fasse de bonnes actions** » signifie : Ce qui est conforme à la législation d'Allah, tout en étant accompli pour Lui.

108 Ne donne aucun associé à Allah dans l'adoration, car toute adoration n'est valable que si elle est pour Allah, seul et sans associé. Le terme « **personne** » est indéfini, et donne à la phrase le sens d'une interdiction, englobant tout ce pourrait être invoqué en dehors d'Allah, tels les anges, les prophètes, les saints et autres. Dès lors que la personne espère d'un autre qu'Allah, dans une chose que seul Allah détient la capacité, cette personne devient polythéiste, du grand polythéisme. Et les deux piliers d'un acte agrée sont : La sincérité pour Allah et la conformité à la Sounnah du Prophète ﷺ.

109 Ceci est la véracité du fait de se reposer et de laisser à Allah la gestion de nos affaires, afin que nous prenions conscience de notre incapacité à le faire seul, et que pour cela nous devons nous soumettre à Allah. Placer sa confiance se dit : « tawakkala » et « ittakala », et ceci signifie : se soumettre à Allah, se reposer sur Lui, et Lui confier nos affaires en toute sérénité. Et cela compte

وَعَلَى ٱللَّهِ فَتَوَكَّلُوٓا إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ

parmi les plus nobles adorations, et c'est même la plus noble catégorie d'adoration, et le plus haut degré de l'unicité. Qu'un serviteur ne se repose sur personne, ni ne confie la gestion de sa vie à quelqu'un d'autre qu'Allah, Celui qui est capable de toute chose, Qui détient dans Sa main la royauté et qui est capable de toute chose.

La chose étant ainsi, toute créature, même possédant une certaine capacité, ne doit pas être choisie pour que lui soit confié quelque chose, même si cela concerne une chose qu'elle est capable d'accomplir. Plutôt, le serviteur devra se reposer uniquement sur son Seigneur, Seul, car la confiance est un acte du cœur, et placer cette confiance en un autre que Lui, dans ce que Lui seul est capable, est du grand polythéisme.

Quant au fait de confier une affaire aux vivants, présents, dans une chose dont il en a la capacité, que ce soit en termes de nourriture, ou pour repousser un mal, ceci est une forme de petit polythéisme. Et ce qui est permis : C'est qu'une personne se fie à une autre pour qu'il le remplace dans une affaire de ce bas-monde. Dans ce cas précis, on ne dira pas qu'il lui fait confiance « tawwakala 'alayhi », mais qu'il se fie à lui « wakkala 'alayhi ». Et l'on se fie à une personne tout en plaçant sa confiance en Allah.

﴾ **Et c'est en Allah qu'il faut avoir confiance, si vous êtes croyants**[110] ﴿ [Sourate Al-Mâ'ida, v. 23]

Allah a dit aussi :

وَمَن يَتَوَكَّلْ عَلَى ٱللَّهِ فَهُوَ حَسْبُهُۥٓ

﴾ **Et quiconque place sa confiance en Allah, Il lui suffit**[111] ﴿ [Sourate At-Talâq, v. 3]

---

110 La sincérité implique la confiance en Allah, et ceci est une des conditions de la validité de la foi, qui cesse lorsque celle-ci cesse. Le complément « **Et c'est en Allah** », dans la phrase, précède le verbe « **qu'il faut avoir confiance** », et ceci induit une restriction. Ce qui revient à dire : « Faites confiance à Lui seul, et à nul autre que Lui ». Et ceci est une règle de la grammaire arabe.

111 Ce verset, qu'a mentionné l'auteur (ﷺ), est une deuxième preuve pour montrer que la confiance en Allah est une adoration, parmi les plus nobles. Le sens du verset : « **Et quiconque place sa confiance en Allah** » : C'est-à-dire : Celui qui se repose sur Lui pour ses affaires et besoins, Il lui sera suffisant. Et celui à qui Allah suffit, personne ne peut espérer l'atteindre. Allah n'a pas mentionné la récompense de la confiance vouée à Lui, si ce n'est Son engagement à apporter la suffisance à Son serviteur. Il dit donc : « **Il lui suffit** ». Et ceci n'a pas été cité pour une autre adoration, ce qui montre la valeur grandiose de la confiance en Allah, et son mérite. Il

La preuve concernant le désir, l'effroi et la crainte révérencielle[112] réside dans Sa parole :

إِنَّهُمْ كَانُوا۟ يُسَٰرِعُونَ فِى ٱلْخَيْرَٰتِ وَيَدْعُونَنَا رَغَبًا وَرَهَبًا ۖ وَكَانُوا۟ لَنَا خَٰشِعِينَ

﴿ Ils concouraient au bien[113] et Nous invoquaient par désir et par crainte[114]. Et ils étaient humbles devant Nous[115] ﴾ [Sourate Al-Anbiyâ', v. 90]

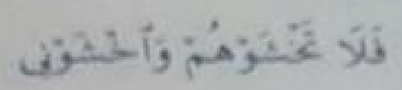
compte donc parmi les plus nobles adorations, et vouer cela à autre qu'Allah est du grand polythéisme.

112 Ce sont également trois adorations liées au cœur. « Le désir » désigne la demande et la question, liées à la l'humiliation. « L'effroi » désigne la peur et la frayeur. « La crainte révérencielle » : C'est l'abaissement. Ce terme est proche de « l'humiliation (al-khudû') », à la différence que l'humiliation est liée au corps et la crainte est liée au cœur, au regard et à la voix.

113 C'est-à-dire : Les prophètes qui ont été cités dans cette sourate s'empressaient de faire le bien, et étaient les premiers à rechercher les actes de rapprochement et d'obéissance.

114 Ils désiraient la miséricorde d'Allah, et craignaient Son châtiment.

Et la preuve concernant la crainte[116] réside dans Sa parole :



﴿ **Ne les craignez donc pas, mais craignez-Moi**[117] ﴾ [Sourate Al-Baqara, v. 150]

---

115 Soumis et humiliés. Ce verset montre donc que ces trois catégories comptent également parmi les plus nobles adorations et que celui qui en voue ne serait-ce qu'une infime part à autre qu'Allah devient mécréant polythéiste.

116 La crainte : Elle a le sens de la peur, si ce n'est qu'elle a un côté plus spécifique. Elle compte parmi les plus nobles adorations, et celui qui la voue à autre qu'Allah tombe dans le grand polythéisme.

117 C'est-à-dire : Ne craignez pas les gens, car Je suis votre allié. Craignez-Moi Seul, car Il est Celui qui mérite d'être craint. Allah a ordonné que notre crainte ne soit éprouvée que pour lui, et nous a interdit de craindre autrui, comme Il le dit dans ce verset : « **Ne les craignez donc pas, mais craignez-Moi** » N'ayez pas de crainte à cause d'eux, et ne craignez que de Moi. Ce verset prouve, une nouvelle fois, que cet acte compte parmi les plus nobles adorations, et celui qui la voue à autre qu'Allah tombe dans le grand polythéisme.

Quant à la preuve concernant le retour repentant[118], elle réside dans Sa parole :

وَأَنِيبُوٓا۟ إِلَىٰ رَبِّكُمْ وَأَسْلِمُوا۟ لَهُۥ

﴿ **Et revenez repentant à votre Seigneur, et soumettez-vous à Lui**[119] ﴾ [Sourate Az-Zumar, v. 54]

---

118 Et le fait qu'il compte parmi les plus nobles adorations, il y a retour repentant, qui équivaut au *repentir, même si toutefois il détient un degré plus élevé que le repentir. Le repentir :* c'est cesser le péché, *regretter ce qui a pu se passer,* et la fermeté de ne plus y *revenir. Le retour repentant :* C'est cela, ajouté au fait de *se tourner vers* Allah en L'adorant. Et se tourner vers *Allah : c'est revenir de ce qu'il ne convient pas de faire,* et *avoir comme but ce qu'il* est convenable de faire, en *recherchant par là* Sa satisfaction.

119 *C'est-à-dire :* Et tournez-vous vers votre Seigneur, *revenez à Lui en toute obéissance,* et soumettez-vous à *Lui,* soyez sincères dans l'unicité que vous Lui vouez « **avant que ne vous vienne le châtiment et vous ne recevez alors aucun secours** ». Cela veut dire : empressez-vous de vous repentir, en accomplissant des bonnes œuvres, avant de mériter le châtiment. Le retour repentant vers Allah est un parmi Ses ordres adressés à Ses serviteurs ; et l'apparence est que c'est une adoration, qu'Il aime religieusement. La vouer à un autre qu'Allah est du grand polythéisme.

La preuve concernant la demande d'aide[120] réside dans Sa parole :

إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ

﴾ C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons l'aide[121] ﴿ [Sourate Al-Fâtiha, v. 5]

---

120 Et que c'est une adoration, parmi les plus nobles. Celle-ci contient deux fondements essentiels : La confiance en Allah, et le fait de se reposer sur Lui. Shaykh Al-Islam (رحمه الله) a dit : « J'ai médité sur la meilleure invocation, et j'ai trouvé qu'il s'agissait de demander l'aide d'Allah afin d'accomplir une chose dans laquelle se trouve Sa satisfaction. Puis j'ai trouvé que ceci se trouvait dans la sourate al-fâtiha :

إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ

﴾C'est Toi [Seul] que nous adorons et c'est à Toi [Seul] que nous demandons l'aide ﴿ (1/5) ».

121 La religion toute entière tourne autour de ces deux points, ainsi que le secret de la création, les Livres et les lois de l'Islam, et encore la récompense et le châtiment. Tout revient à ces deux mots autour desquels se situent l'adoration et l'unicité. Et le premier : c'est le désaveu de tout polythéisme. Le deuxième : l'absence en soi-même de force et de puissance. Et ce sens se retrouve dans de

En outre, il y a le hadith suivant :

إِذَا اسْتَعَنْتَ فَاسْتَعِنْ بِاللهِ

« *Si tu demandes de l'aide, demande-la à Allah* ».[122] (Rapporté par Aḥmed et At-Tirmidhî).

nombreux passages du Coran. Et le fait que le complément précède le verbe induit une restriction de son sens. C'est-à-dire : Ce n'est qu'à Toi que nous demandons de l'aide, et à personne d'autre. Cette catégorie est donc placée parmi les plus nobles catégories de l'adoration, et la vouer à un autre qu'Allah est du grand polythéisme. De même, Sa parole : « **C'est Toi [Seul] que nous adorons** » signifie : Nous n'adorons que Toi et personne d'autre, car l'adoration n'est que pour Allah, Seul, de même que la demande d'aide.

122 Ceci est une partie d'un noble hadith, rapporté par At-Tirmidhî qui l'a de même authentifié, d'après Ibn ᶜAbbâs ﷺ : « *Préserve Allah et Il te préservera ! Préserve Allah et tu le trouveras devant toi ! Lorsque tu demandes, demande à Allah et lorsque tu sollicites le secours de quelqu'un, sollicite le secours d'Allah* ». Ceci semble extrait du verset : « **C'est Toi [Seul] que nous adorons et c'est à Toi [Seul] que nous demandons l'aide** ». Et Allah dit de même :

وَسْـَٔلُوا۟ ٱللَّهَ مِن فَضْلِهِۦٓ

La preuve concernant la demande de protection[123] se trouve dans Sa parole :

❲ Demandez à Allah de Sa grâce ❳ (4/32)

Et le serviteur ne verra sa demande acceptée que si elle est adressée à Allah, en ne cherchant que Son aide, en s'appuyant sur Lui dans toute chose. Et dans le hadith, il y a la restriction de ne chercher l'aide qu'auprès d'Allah Seul, et à personne ni rien parmi les créatures. Et ceci est une preuve probante que cette adoration compte parmi les plus nobles, et qu'autour d'elle s'articule toute la religion. Quant à celui qui recherche l'aide d'un autre qu'Allah, c'est un polythéiste, d'un grand polythéisme.

123 Et qu'elle est une adoration, parmi les plus nobles. La demande de protection, c'est : Se tourner vers quelqu'un et s'agripper à lui. Et sa réalité consiste à fuir une chose crainte, en se dirigeant vers Celui qui va t'en protéger. Le terme : « *Al-ᶜIyâdh* » désigne la fuite depuis une chose détestée, tandis que le terme : « *Al-Liyâdh* » désigne la recherche d'une chose aimée. Le poète a dit :

Ô Celui vers qui je me tourne pour obtenir ce que j'espère
Et pour qu'Il me protège de ce qui contient un danger

Il se peut que quelqu'un se rétablisse et Tu le brises
Comme il se peut que quelqu'un se brise et tu l'aides à se rétablir

قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ ٱلْفَلَقِ

﴾ Dis : je cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante[124] ﴿ [Sourate Al-Falaq, v. 1]

قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ ٱلنَّاسِ

﴾ Dis : je cherche protection auprès du Seigneur des hommes[125] ﴿ [Sourate An-Nâs, v. 1]

---

124 Il a ordonné à Son Prophète ﷺ de chercher refuge auprès du Fendeur de l'aube, contre le mal de l'ensemble des créatures, contre le mal de l'obscurité, contre l'envieux. Et la raison de cette spécificité évoquée dans le premier verset de cette sourate, concernant la demande de protection est que Celui qui est capable de dissiper les ténèbres de ce monde, est tout aussi capable de repousser de la personne qui Lui demande Sa protection, ce qui lui fait peur et ce qui est l'objet de ses craintes.

125 Il a ordonné à Son Prophète ﷺ de chercher refuge auprès de Lui contre les insufflations diaboliques de ce diable perché sur le cœur de l'être humain. Lorsque la personne évoque Allah, ce diable se retire, et lorsque la personne est insouciante (du rappel d'Allah) il revient et insuffle. Allah a mentionné ici trois caractéristiques, parmi Ses caractéristiques de Seigneurie, de Royauté, et de divinité. Allah a ordonné aux gens de ne chercher le refuge qu'auprès de Lui, et ce, contre tout diable qui rôde auprès de l'être humain. Et il est confirmé de lui ﷺ que le

diable tourne dans le sang du fils d'Adam de la même façon que circule le sang. Et il nous a informé de même que toute personne ne trouvera de meilleur refuge auprès d'Allah que par la récitation de ces deux dernières sourates du Coran. Et l'ordre de ne chercher refuge qu'auprès de Lui se répète dans le Coran comme dans la Sounnah. Allah a dit :

وَإِنِّىٓ أُعِيذُهَا بِكَ وَذُرِّيَّتَهَا مِنَ ٱلشَّيْطَـٰنِ ٱلرَّجِيمِ

﴿Et je la place, ainsi que sa descendance, sous Ta protection contre le Diable, le banni﴾ (3/36)

أَعُوذُ بِٱللَّهِ أَنْ أَكُونَ مِنَ ٱلْجَـٰهِلِينَ

﴿ Qu'Allah me garde d'être du nombre des ignorants﴾ (2/67)

فَإِذَا قَرَأْتَ ٱلْقُرْءَانَ فَٱسْتَعِذْ بِٱللَّهِ مِنَ ٱلشَّيْطَـٰنِ ٱلرَّجِيمِ

﴿Lorsque tu lis le Coran, demande la protection d'Allah contre le Diable banni﴾ (16/98)

Et dans la Sounnah : « *Je cherche refuge auprès des paroles parfaites de mon Seigneur, contre le mal de ce qu'Il a créé* ». Ceci nous prouve donc bien que la demande de protection à Allah est une parmi les plus nobles adorations, et le fait de la vouer à autre qu'Allah est du grand polythéisme.

La preuve concernant la demande de secours[126] se trouve dans Sa parole :

إِذْ تَسْتَغِيثُونَ رَبَّكُمْ فَٱسْتَجَابَ لَكُمْ

﴿ **Quand vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça aussitôt**[127] ﴾ [Sourate Al-Anfâl, v. 9]

---

126 Et qu'elle est une adoration, parmi les plus nobles, parmi les meilleures catégories. Elle est une catégorie spécifique de l'invocation. Car l'invocation du désespéré s'appelle la demande de secours. Il s'agit donc de la délivrance d'une gêne ou d'une épreuve difficile. Toute personne vouant ceci à autre qu'Allah, telle une statue, ou un mort, ou un absent, devient polythéiste mécréant.

127 C'est-à-dire : Lorsque vous avez demandé l'aide de votre Seigneur, en recherchant Son secours, Il vous a répondu. Et ceci s'est produit le jour de la bataille de Badr, lorsque le Prophète ﷺ constata le nombre élevé des polythéistes, il interpella son Seigneur et L'implora. Allah lui accorda le secours sur son ennemi, qui fut battu et fait prisonnier. L'Islam apparu au grand jour, et ce jour fut appelé « le jour du discernement ». Ce verset prouve donc que la demande de secours est une invocation et que la vouer à autre qu'Allah est du polythéisme.

La preuve concernant le sacrifice[128] réside dans Sa parole :

قُلْ إِنَّ صَلَاتِي وَنُسُكِي وَمَحْيَايَ وَمَمَاتِي لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿١٦٢﴾ لَا
شَرِيكَ لَهُ ۖ وَبِذَٰلِكَ أُمِرْتُ وَأَنَا أَوَّلُ الْمُسْلِمِينَ

﴾ Dis : "En vérité, ma prière, mes actes de dévotion (ou mon sacrifice), ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'univers. A Lui nul associé ![129] ﴿
[Sourate Al-An'âm, v. 162-163]

---

[128] C'est-à-dire : immoler les offrandes destinées à Allah, parmi les bêtes apportées au pèlerinage, ou celles sacrifiées pour d'autres adorations. Ceci est une des meilleures adorations, et parmi les meilleures manières de se rapprocher d'Allah. Le terme « adh-dhabh » s'utilise pour les bovins, les ovins et les caprins (vaches, moutons, chèvres) tandis que le terme « an-nahr » s'utilise pour les camélidés (les chameaux). Certains utilisent ces termes de manière inversée, et le terme « adh-dhabh » a été cité ici, car il est plus fréquemment utilisé.

[129] C'est-à-dire : Dis ô Moḥammed, à ces associateurs qui adorent autre qu'Allah, et qui égorgent pour autre que Lui : « **En vérité, ma prière, mes actes de dévotion** » C'est-à-dire : Mes immolations et mes actes de dévotion accomplis sincèrement pour Allah, de même que « **ma vie** » signifie : Toute ma période à vivre et les actes pieux que je pratique, ainsi que « **ma mort** » C'est-à-dire : Ce

sur quoi je vais mourir « **appartiennent à Allah, Seigneur de l'univers. A Lui nul associé !** » Dans cela, ni dans aucune autre des adorations que je pratique car « **c'est cela** » : Cette parole et ce chemin « **qu'il m'a été ordonné de faire** ». Allah a donc réuni entre ces deux adorations qui comptent parmi les meilleures adorations, et les meilleures façons de se rapprocher d'Allah. Et Il a de même réunit entre ces deux adorations dans le deuxième verset, qui est « **Prie pour ton Seigneur et sacrifie** » c'est-à-dire : Sois sincère et voué exclusivement à Allah lorsque tu pries, lorsque tu sacrifies, et réalises tout cela en Son seul Nom.

La prière est la meilleure adoration du corps et l'immolation est la meilleure des adorations faite par l'argent. Et l'immolation est la meilleure de toutes, car elle réunit deux choses : c'est une obéissance à Allah et c'est une dépense financière par laquelle l'âme s'apaise. Mais l'immolation dépasse le reste en degré, car les bêtes sont aimées par leurs propriétaires. Ils ressentent un mal en eux-mêmes du fait qu'ils y sont attachés. Et lorsqu'elles sont engagées dans une dépense pour Allah, son âme s'adoucit au moment de la mise à mort. Tout ceci nous montre le mérite grandiose de cette adoration. Et de même la foi et la sincérité qui sont liées à cet acte, montre la force de la certitude, et la bonne pensée et ceci est un acte exceptionnel. Le fait de le vouer à autre qu'Allah est du grand polythéisme.

Et on trouve dans la Sounnah[130] :

لَعَنَ اللهُ مَنْ ذَبَحَ لِغَيْرِ اللهِ

« *Maudit soit celui qui égorge une bête pour un autre qu'Allah*[131] ». (Rapporté par Mouslim).

---

130 C'est-à-dire : La preuve que l'immolation est une adoration, se trouve dans la Sounnah du Prophète ﷺ, que lui-même nous a ordonné de suivre lorsqu'il a dit : « *Ô vous les gens, je vous ai laissé deux choses, si vous vous y accrochez, vous ne vous égarerez jamais, le livre d'Allah et la Sounnah de son prophète* » et de même : « *Accrochez-vous à ma Sounnah* » et de même : « *Je vous ai laissé sur une voie blanche dont la nuit ne diffère pas du jour et dont nul ne s'éloignera sans périr* ».

131 La malédiction : Le fait d'être chassé et d'être éloigné. Et la personne maudite mérite le châtiment. La malédiction, lorsqu'elle provient d'une créature prendra le sens de l'insulte. Shaykh Al-Islam (رحمه الله) a dit : « Certes Allah maudit celui qui le mérite, par la parole, tout comme Il prie sur celui qui le mérite parmi Ses serviteurs ». Et il a dit (رحمه الله) : « Ce qui est égorgé pour un autre qu'Allah, en cherchant le rapprochement avec cet autre, comme le fait de dire : « cette bête est égorgée pour untel » son interdiction est plus claire que ce qui est égorgé pour juste en manger la viande, même si cela est égorgé au nom de ᶜÎssâ (عليه السلام) ou autre. Nous comprenons donc que ce sur quoi le nom d'un autre qu'Allah a été prononcé, rend la consommation de cette viande interdite, parce qu'elle est égorgée au nom du

La preuve concernant le vœu[132] réside dans Sa parole :

يُوفُونَ بِٱلنَّذْرِ وَيَخَافُونَ يَوْمًا كَانَ شَرُّهُۥ مُسْتَطِيرًا

﴾ Ils accomplissent leurs vœux[133] et ils redoutent un jour dont le mal s'étendra partout ﴿ [Sourate Al-Insân, v. 7]

Messie ou autre, et qu'il est visé (en rapprochement) par cette immolation ». Fin de citation.

Ce hadith prouve donc que l'immolation est une adoration et qu'Allah a maudit celui qui la voue à autre que Lui, car toutes les adorations sont le droit exclusif d'Allah. Si quelqu'un en voue une à autre qu'Allah, en égorgeant pour une statue, ou une tombe adorée en dehors d'Allah, en y recherchant l'intercession de ses habitants, ceci est du grand polythéisme.

[132] Et qu'il est une adoration qu'il convient de vouer exclusivement à Allah. Le vœu, en langue arabe, désigne le fait de se rendre obligatoire une chose (qui ne l'est pas à la base). Et dans le langage religieux, il s'agit de se rendre obligatoire une chose qui n'est pas ordonné par la législation, et mettant en évidence la grandeur de Celui pour qui cet acte est réalisé.

[133] C'est-à-dire : Ils prennent cela pour adorer Allah, en se le rendant obligatoire, par l'intermédiaire du vœu, et Allah les a loués du fait qu'ils les accomplissent. Et Allah

Le deuxième fondement

Le deuxième fondement est la connaissance de la religion de l'Islam au moyen des preuves[134]. Or, l'Islam,

ne loue que celui qui réalise convenablement une adoration, comme Il dit :

وَمَآ أَنفَقْتُم مِّن نَّفَقَةٍ أَوْ نَذَرْتُم مِّن نَّذْرٍ فَإِنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُهُۥ

《 Quelles que soient les dépenses que vous avez faites, ou le vœu que vous avez voué, Allah le sait 》 (2/270)

C'est-à-dire qu'Il se charge de les récompenser pour cela. Ceci nous prouve donc bien que c'est une adoration, et que le fait de la vouer à un autre qu'Allah est du grand polythéisme. Et dans un hadith, il est dit : « *Celui qui fait le vœu d'obéir à Allah, qu'il Lui obéisse* ».

134 Lorsque l'auteur (ﷺ) termina de présenter le premier fondement, en l'expliquant et le développant, il se mit alors à mentionner le deuxième fondement de la religion, sans lequel rien ne peut se construire. Il s'agit de la connaissance de la religion de l'Islam par les preuves, issues du Coran et de la Sounnah. La religion : c'est l'obéissance, l'unicité et tout ce par quoi on adore Allah. Et sa parole « par les preuves » : Ceci est un avertissement à celui qui ne délaisse pas le suivi aveugle, cet homme reste une marionnette stupide. Il est

C'est la soumission à Allah par l'unicité[135]*, la sujétion en Lui obéissant*[136] *et le désaveu du polythéisme et ses*

indispensable de connaître les preuves du Coran et de la Sounnah du Prophète ﷺ, afin que la personne sache pourquoi il a été créé, et qu'il avance avec lumière, preuves et clairvoyance dans sa religion.

S'il ne se tient pas correctement sur la religion, il est à craindre pour son vivant, et même après sa mort, lorsque les deux anges l'interrogeront dans la tombe, et qu'il soit exposé au doute. Il répondra mal aux questions, et dira « Ah ah ! Je ne sais pas, j'entendais les gens dirent quelque chose et je l'ai simplement répété ». Celui-ci n'est pas comme celui qui connaît sa religion avec les preuves issues du Coran et de la Sounnah, et qui sera raffermi par une parole sûre dans ce bas-monde et il sera convaincu lorsqu'il répondra aux anges, et il leur dira : « Mon Seigneur est Allah, ma religion est l'Islam et mon Prophète est Moḥammed ﷺ ». Et parmi les causes de la fermeté lors de cet interrogatoire : il y a la connaissance de la religion par les preuves issues du Coran et de la Sounnah, ainsi que leur mise en pratique.

135 C'est l'humiliation et la subordination, en L'unifiant dans la seigneurie, dans la création et la gestion de l'univers, en l'unifiant dans les différents types d'adorations accomplis. Cette soumission provient d'un désir. Et le verbe « istaslama fulân » : Il résigne son âme, se soumet, se subordonne et s'humilie. Ceci peut provenir également du terme « al-musâlama » qui est l'action de délaisser les disputes.

adeptes[137]. De plus, la religion comporte trois degrés[138], à savoir : l'islam, la foi et l'excellence[139], et chacun de ces degrés est bâti sur des piliers[140] :

---

136 C'est-à-dire : En appliquant les ordres liés aux obéissances, en accomplissant les actes de bien, et en délaissant les interdits, par obéissance envers Allah, en recherchant Son Visage, et en désirant ce qui se trouve auprès de Lui, en craignant Son châtiment. Accomplir les ordres et délaisser les interdits, en recherchant le Visage de Celui qui ordonne et interdit : C'est pour cela que l'ensemble des messagers est venu.

137 Nul ne doute que la personne se doit de se désavouer du polythéisme, et des gens qui le commette, en croyance ou en acte, et il convient d'habiter loin d'eux, et même plus, de se différencier d'eux dans chaque caractéristique. De même, la personne doit fuir toute affiliation à eux dans quoi que ce soit, et les considérer ennemis de la pire des animosités, sans chercher à leur ressembler ni dans la parole ni dans les actes.

138 « Al-martaba » et « ar-rutba » : Ces termes désignent le degré, la classe, le niveau. Et le verbe « rattaba » signifie : Organiser et relier certaines choses à d'autres.

139 C'est-à-dire : L'Islam est un degré, la foi est un degré et l'excellence est un degré. Et ces trois représentent les trois degrés de la religion, pour lesquelles le Prophète ﷺ a été envoyé. L'auteur (ﷺ) les a cités ici de manière

Les piliers de l'islam sont au nombre de cinq[141] : L'attestation qu'il n'y a de divinité en droit d'être adorée si ce n'est Allah et que Moḥammed est Son messager, accomplir la prière, s'acquitter de l'aumône légale, jeûner le mois de ramadan, et effectuer le pèlerinage à la maison sacrée d'Allah[142].

globale, puis va les détailler en mentionnant leurs preuves.

140 C'est-à-dire : Que chacun des degrés de la religion comporte des piliers sans lesquels ils n'existent pas. Le pilier d'une chose : C'est une partie sur laquelle se base l'existence de cette chose, et dont la finalité ne peut être sans sa présence. Cela a été nommé ainsi, tels les piliers qui supportent une maison, et sans lesquels elle ne peut tenir. Les degrés de la religion ne peuvent donc pas être établis sans ses piliers respectifs. De manière religieuse, les piliers sont une partie intégrante de la chose.

141 Et rien n'est possible sans cela, et l'Islam disparaît en fonction de la disparition de ses piliers.

142 L'auteur (ﷺ) les a cités ici, de la même manière qu'ils ont été cités dans le hadith authentique : « *L'Islam est bâti sur cinq (khams) piliers* » C'est-à-dire : Bases (qawâ'id) et colonnes (da'â²im) et dans une version « *sur cinq* (khamsa - au féminin) » : C'est-à-dire : Piliers (arkân). Et l'Islam a été imagé telle une maison reposant sur des colonnes ('umda), sans lesquels la construction ne tiendrait pas. Il ﷺ a ensuite cité ces cinq piliers, en

La preuve de l'attestation[143] réside dans la parole d'Allah :

commençant par le plus important qui est : *« L'attestation qu'il n'y a de divinité en droit d'être adorée si ce n'est Allah et que Moḥammed est Son messager »*, et ces deux-là sont quasiment toujours cités ensemble, *« accomplir la prière, s'acquitter de l'aumône légale, jeûner le mois de ramadan, et effectuer le pèlerinage à la maison sacrée d'Allah »*. Ce sont les bases de l'Islam sur lesquels la religion est bâtie et se dresse. Et les preuves vont venir.

Et toutes les caractéristiques de l'Islam rentrent dans la foi. Toutefois, les actes cachés sont le plus souvent attribués à la foi, plutôt qu'à l'Islam ; et les actes apparents, tels les deux attestations, la prière, les différentes adorations, qui sont visibles par les gens, sont le plus souvent attribués à l'Islam plutôt qu'à la foi. L'Islam constitue donc un cercle plus grand que celui de la foi, tout comme le cercle de la foi est plus grand que le cercle de l'excellence.

143 Ceci est le début des détails apportés par l'auteur (ﷺ), concernant la mise en évidence des cinq piliers de l'Islam. Et l'expression « l'attestation » est coupée, elle inclut néanmoins l'attestation que nulle divinité ne mérite l'adoration si ce n'est Allah, car elle représente la plus grande attestation existante, et elle concerne Allah ! Le fait de parler « d'attestation » de manière générale, sans préciser de quelle attestation il s'agit, doit nous faire penser à celle-ci !

شَهِدَ ٱللَّهُ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ وَأُو۟لُوا۟ ٱلْعِلْمِ قَآئِمًۢا بِٱلْقِسْطِ
لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ

(Allah atteste qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration à part Lui[144], ainsi que les anges et ceux

---

[144] *C'est-à-dire* : Nulle divinité méritant l'adoration n'existe, si ce n'est Lui Seul. C'est Lui donc la véritable divinité. Et celui qui prétend qu'un autre mérite d'être une divinité, cela ne peut qu'être que la pire des choses fausses, et le pire des égarements. Allah est donc la véritable divinité, le Seul à mériter l'adoration, de manière exclusive. Et les expressions des prédécesseurs définissent l'attestation de foi comme s'articulant autour du jugement (al-hukm), de l'accomplissement (al-qadâ), de l'annonce (al-i'lâm) et de l'information (al-khabar).

Ibn Al-Qayyim (رحمه الله) a dit : « Il n'y a pas de contradiction entre ces termes, car l'attestation englobe la parole du témoin, son information, et sa parole. Et elle englobe de même, son annonce, son renseignement et son détail. Son premier degré est : La science et la connaissance, ainsi que la croyance en l'authenticité de ce en faveur de quoi l'on témoigne, puis sa parole, et la confirmation externe de ce qui bel et bien a été vu. Et l'attestation qu'Allah a faite de Lui-même concernant Son unicité, et en se basant sur la justice, inclut ces quatre degrés : La science, le témoignage, l'annonce et l'information

qui possèdent la science[145], en toute justice. Point de divinité [en droit d'être adorée] à part Lui, le Puissant, le Sage ![146] ❯ [Sourate Al-ᶜImrân, v. 18]

adressés à Ses créatures, ainsi que Son ordre et l'obligation de s'y conformer ».

Concernant la science, l'attestation la contient indubitablement. Quant à celui qui la prononce, il en a attesté. Quant à Son attestation, c'est la plus grande qui existe, car il n'y a nulle autre divinité méritant l'adoration si ce n'est Lui, l'unique dans l'adoration, le meilleur des témoins, Allah ! Qui témoigne sur la meilleure des choses, et c'est Son unicité. Rien n'a plus de mérite qu'elle, ni n'est plus noble, et plus confirmée que le fait qu'Allah atteste Lui-même qu'Il mérite l'adoration, et le fait qu'Il soit le Seigneur des mondes ne diminue cela en rien. Al-Kalbî (ﷺ) mentionna que deux notables juifs arrivèrent au Prophète ﷺ et lui dirent : « informe-nous de la plus grande attestation contenue dans le Livre d'Allah ». Alors Allah révéla ce verset et les deux notables juifs se convertirent à l'Islam.

145 *C'est-à-dire* : Les anges attestent en faveur d'Allah que Lui seul mérite l'adoration, tout comme Allah a attesté de cela pour Lui-même. Et de même, les gens de science prennent part à cette attestation. Ceci a été expliqué comme étant une reconnaissance et une mise en clarté. Et leur témoignage prend une valeur d'équité et de mise en valeur des gens de science du fait qu'ils aient atteints ce degré par lequel Allah les a fait

témoigner de Son unicité, afin que prenne fin la négation des négateurs et l'usurpation des détracteurs.

Ceci doit te pousser de la meilleure des façons sur le chemin de l'apprentissage de la science, car Allah a témoigné, puis a pris comme témoins les anges et les gens de science, et cette attestation contient une élévation en degrés pour les gens de science, du fait qu'ils ont été appelés par Allah à attester qu'Il est le Seigneur des mondes. Et quel éloge est plus noble que cet éloge et cette élévation en leur faveur, et le fait qu'Il atteste pour leurs personnes qu'ils sont des gens de science, et qu'Il a en fait une preuve contre ceux qui cherchent à renier cela. Ceci nous montre bien le mérite de la science. Dans un hadith il est dit : « *De chaque communauté, un de ses ennemis portera cette science* ». (Rapporté par al-Bayhaqî de manière authentique).

Et ce qui est désigné ici, c'est la science religieuse, celle qui est la lumière et la vie des cœurs. Quant aux autres sciences : Que ce soit une science liée aux affaires de ce bas-monde, aux mathématiques, à l'industrie, ou autre : Ce ne sont pas eux les gens de science qu'Allah a agréés comme témoins de Son unicité. Ce terme : « la science », dans ce contexte, sera toujours lié à la science religieuse uniquement.

146 C'est-à-dire : En toute équité. Allah a donc attesté en toute équité qu'Il est unique. Quant à l'unicité et à l'équité, ils réunissent la perfection de Ses Attributs.

Le sens de cette attestation est qu'il n'y a point de divinité véritable si ce n'est Allah[147]. Ainsi, « Il n'y a point

Ce verset contient donc la plus noble et la plus vénérable des attestations, de même la plus véridique et la plus équitable, de par le témoignage porté et ce qu'il contient comme unicité, équité, puissance et sagesse.

147 C'est-à-dire : Le sens de cette grandiose parole est que personne ni rien ne mérite qu'on lui voue une quelconque forme d'adoration, car tout cela est réservé à Allah Seul. Et tout ce qui est considéré en dehors d'Allah comme une divinité n'est que faux et égarement. Ceci contient donc la négation de la divinisation d'un autre qu'Allah, et la confirmation qu'elle ne vaut que pour Allah seul ; et son sens n'est pas ce que prétendent certains ignorants et l'expliquant par le simple fait que nul créateur et nul pourvoyeur n'existe si ce n'est Allah, et que personne ne gère l'univers sauf Lui. Cela, même si nous estimons que c'est juste, englobe davantage que cette reconnaissance-ci, elle englobe la reconnaissance de Son droit à être adoré Seul, par toutes les formes d'adoration, pour lesquelles les messagers ont été envoyés et les livres révélés afin d'appuyer ceci et de l'expliquer.

Concernant l'unicité de seigneurie, les polythéistes n'en renient rien et le reconnaissent, comme Allah a dit :

قُلْ مَن يَرْزُقُكُم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ أَمَّن يَمْلِكُ ٱلسَّمْعَ وَٱلْأَبْصَٰرَ
وَمَن يُخْرِجُ ٱلْحَىَّ مِنَ ٱلْمَيِّتِ وَيُخْرِجُ ٱلْمَيِّتَ مِنَ ٱلْحَىِّ وَمَن يُدَبِّرُ
ٱلْأَمْرَ ۚ فَسَيَقُولُونَ ٱللَّهُ ۚ

﴾ Dis : « Qui vous attribue de la nourriture du ciel et de la terre ? Qui détient l'ouïe et la vue, et qui fait sortir le vivant du mort et fait sortir le mort du vivant, et qui administre tout ? » Ils diront : « Allah ». ﴿ (10/31)

C'est-à-dire : Ils savent qui fait cela, et ne discutent pas ce principe, et ne s'interdisent pas de le reconnaître, mais Allah s'en sert comme preuve contre eux-mêmes, du fait qu'ils reconnaissent cette catégorie d'unicité, pour reconnaître Son droit à être adoré.

فَقُلْ أَفَلَا تَتَّقُونَ

﴾ Dis : « Ne craignez-vous donc pas ? ». ﴿ (10/31)

C'est-à-dire : ne craignez-vous pas tout ce polythéisme que vous commettez ?

Ils connaissent son sens, et le fait qu'elle les oblige à unifier Allah dans l'adoration, et c'est pour cela qu'ils ont rejetés pour Allah le droit d'être adoré Seul, en disant :

de divinité » nie la légitimité de tout être adoré autre qu'Allah[148], et « si ce n'est Allah » affirme l'unicité

أَجَعَلَ ٱلْآلِهَةَ إِلَٰهًا وَٰحِدًا ۖ إِنَّ هَٰذَا لَشَىْءٌ عُجَابٌ

﴿ Réduira-t-il les divinités à un Seul Dieu ? Voilà une chose vraiment étonnante ﴾ (38/5)

Au contraire, ils veulent prendre entre eux et Allah des associés, des intermédiaires dans l'adoration. Car leurs âmes et leurs sens sont fusionnés avec le polythéisme, car ils ont grandis dessus et s'aiment là-dessus. Ils sont tel un malade dont les perceptions gustatives ont changées. Lorsqu'on lui amène un repas sucré, il le trouve amer, alors que ce n'est pas le cas. Ceci est un fléau dû à leurs esprits tordus, tel celui qui trouve le goût de son repas altéré.

Et il en est ainsi pour la vérité et la lumière claire, qu'a emmené le Prophète ﷺ. Pour eux et leurs semblables, il est tel l'amertume pour leur bouche ; et ce qui est voulu de tout ça : C'est qu'ils connaissent ce que veut dire l'attestation, comme quoi l'adoration n'est que pour Allah, Seul, et par ceci tu comprendras également que son vrai sens est d'unifier Allah dans l'adoration.

148 Le terme « al-ilâh » est sous la forme « fi'âl », et cette forme subit une action (maf'ûl), tel le mot « livre – kitâb » qui signifie « écrit – maktûb ». Et le terme « al-ilâh » équivaut à « la divinité, celui à qui l'on obéit - al-ma'bûd al-mutâ' ». L'attestation comporte donc une

négation « Il n'y pas de divinité » C'est-à-dire : Il n'y a rien ni personne qui mérite d'être élevé au rang d'une divinité que l'on va ensuite adorer, si ce n'est Allah. Lorsque tu prononces ces deux premiers mots, tu nies l'adoration de tout ce qui pourrait être mis au niveau d'Allah. Ce qui veut dire : Que même si l'on trouve sur Terre de nombreuses choses et personnes considérées comme des divinités, tout cela n'est que faux et égarement et la seule divinité véritable existant pour les hommes est Allah Seul.

Quant aux divinités des polythéistes, adorées en dehors d'Allah, elles n'existent que parce que certains ont crus en ces choses, en suivant leurs passions, comme Allah a dit :

أَفَرَءَيْتُمُ ٱللَّٰتَ وَٱلْعُزَّىٰ ﴿١٩﴾ وَمَنَوٰةَ ٱلثَّالِثَةَ ٱلْأُخْرَىٰٓ ﴿٢٠﴾ أَلَكُمُ ٱلذَّكَرُ وَلَهُ ٱلْأُنثَىٰ ﴿٢١﴾ تِلْكَ إِذًا قِسْمَةٌ ضِيزَىٰٓ ﴿٢٢﴾ إِنْ هِىَ إِلَّآ أَسْمَآءٌ سَمَّيْتُمُوهَآ أَنتُمْ وَءَابَآؤُكُم مَّآ أَنزَلَ ٱللَّهُ بِهَا مِن سُلْطَٰنٍ ۚ إِن يَتَّبِعُونَ إِلَّا ٱلظَّنَّ وَمَا تَهْوَى ٱلْأَنفُسُ ۖ وَلَقَدْ جَآءَهُم مِّن رَّبِّهِمُ ٱلْهُدَىٰٓ

❬ Que vous en semble des divinités al-Lât et al-'Uzza, ainsi que Manât, cette troisième autre ? Serait-ce à vous le garçon et à Lui la fille ? Que voilà donc un partage injuste ! Ce ne sont que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres. Allah n'a fait descendre aucune preuve à leur sujet. Ils ne suivent

d'Allah, l'Unique[149], sans associé dans Son adoration, tout comme Il n'a pas d'associé dans la création[150].

que la conjecture et les passions de leurs âmes, alors que la guidée leur est venue de leur Seigneur ❯ (53/19 à 23)

[149] C'est-à-dire : Ceci est une affirmation contenue dans l'attestation. Ta parole : « si ce n'est Allah » est une exception par rapport au début de la phrase, et elle est une indication de la confirmation de la divinisation pour Allah Seul. Et cette expression à un sens plus profond que si nous avions juste dit : « Allah est une divinité ». La négation contenue dans l'attestation sert à nier de manière absolue l'existence de toute divinité, et ceci est suivi par un terme, sous-entendu, qui est « véritablement », et la parole « si ce n'est Allah » est l'exception que l'on fait de cette négation absolue. Ceci car Allah est la Vérité, et l'adorer Seul est la vérité, tandis que l'adoration d'un autre que Lui est niée par la négation que comporte l'attestation. Allah a dit :

ذَٰلِكَ بِأَنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلْحَقُّ وَأَنَّ مَا يَدْعُونَ مِن دُونِهِۦ هُوَ

ٱلْبَٰطِلُ

❮ C'est ainsi qu'Allah est Lui le Vrai, alors que ce qu'ils invoquent en dehors de Lui est le faux ❯ (22/62)

Le Coran est rempli de versets venant affirmer et confirmer qu'Allah Seul mérite toute adoration, et l'attestation de foi englobe ces deux choses, qui sont deux piliers, une négation et une affirmation. « *Lâ Ilâha* » est une négation stipulant la non-existence absolue de toute chose ou personne méritant une quelconque adoration et « *Illâ Allah* » affirme et excepte que ces adorations ne doivent revenir qu'à Allah Seul, et à rien ni personne en dehors de Lui. Une simple négation ne reflète pas convenablement l'unicité, et il en est de même pour une simple affirmation. Il est donc indispensable de réunir ces deux choses.

Quant à ses conditions, elles sont de huit :

La science, dont le contraire est l'ignorance,

La certitude, dont le contraire est le doute,

L'acceptation, dont le contraire est le rejet,

La soumission, dont le contraire est le délaissement,

La sincérité, dont le contraire est le polythéisme,

La véracité, dont le contraire est le démenti,

L'amour, dont le contraire est la haine,

Et enfin la mécréance en tout ce qui est adoré en dehors d'Allah.

150 Cela signifie que comme Il est l'Unique dans Son royaume, ceci prouve qu'Il doit être unifié dans l'adoration. Car la plus grande des injustices, c'est de

L'exégèse de cette attestation[151] réside dans la parole d'Allah :

إِلَّا ٱلَّذِى فَطَرَنِى فَإِنَّهُۥ سَيَهْدِينِ ۝٢٧ وَجَعَلَهَا كَلِمَةًۢ بَاقِيَةً فِى عَقِبِهِۦ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ

﴾ Et lorsqu'Abraham dit à son père et à son peuple : "je me désavoue totalement ce que vous adorez[152], à

placer une créature, ne détenant rien du royaume d'Allah, à Son niveau et le considérer comme étant Son associé dans l'adoration. C'est pour cela qu'Allah se sert de ce genre de versets pour blâmer celui qui rejette Son droit exclusif à l'adoration, alors qu'ils reconnaissent qu'Il est leur Seigneur. Le seigneur ne mérite-t-il donc d'être adoré Seul ? C'est pour cela qu'Il dit (ﷻ) : « tout comme Il n'a pas d'associé dans la création ».

151 C'est-à-dire : L'exégèse de l'attestation de foi qui a été expliquée de manière détaillée et exhaustive dans le Coran. Allah l'a détaillée dans Son livre dans plus d'un passage, et Il n'a pas confié à Ses serviteurs le soin d'aller chercher la compréhension de ceci vers un autre que Lui.

152 Allah nous informe ici à propos de Son Messager et serviteur, l'imam des pieux, et le père des prophètes qui allaient venir par la suite, celui dont le père s'appelait Âzar et dont le peuple provenait de Bâbil, qui avait pour roi an-Namrûd, et qui adoraient les statues : « **Je me désavoue totalement ce que vous adorez** », parmi

l'exception de Celui qui m'a créé[153], car c'est Lui en vérité qui me guidera[154]. Et il en fit une parole qui

toutes vos idoles. Et ceci revêt le sens de la négation contenue dans l'attestation.

153 C'est-à-dire : C'est Lui qui a commencé par me créer et je me désavoue pour Lui. Et ceci revêt le sens de l'affirmation contenue dans l'attestation. Ce verset est une preuve identique à ce que prouve l'attestation. C'est pour cela que la négation utilisée dans l'attestation s'utilise pour nier de manière complète la chose citée juste après. Les grammairiens l'appellent aussi « la négation du désaveu ». Al-khalîl, l'ami intime d'Allah (ﷺ) s'est totalement désavoué de toutes leurs divinités excepté Allah. Il ne s'est pas désavoué de l'adoration d'Allah, mais a plutôt excepté son Seigneur de toutes ces fausses divinités.

154 C'est-à-dire : Il m'a guidé vers la religion droite, et Son droit chemin. Et Allah nous a ordonné de le prendre lui comme exemple, car Il a dit :

قَدْ كَانَتْ لَكُمْ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ فِيٓ إِبْرَٰهِيمَ وَٱلَّذِينَ مَعَهُۥٓ إِذْ قَالُواْ لِقَوْمِهِمْ

إِنَّا بُرَءَٰٓؤُاْ مِنكُمْ وَمِمَّا تَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ كَفَرْنَا بِكُمْ وَبَدَا بَيْنَنَا

وَبَيْنَكُمُ ٱلْعَدَٰوَةُ وَٱلْبَغْضَآءُ أَبَدًا حَتَّىٰ تُؤْمِنُواْ بِٱللَّهِ وَحْدَهُۥٓ

﴾ Certes, vous avez eu un bel exemple, en Ibrâhîm et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur

devait se perpétuer parmi sa descendance. Peut-être reviendront-ils ?[155] ❯ [Sourate Az-Zukhrûf, v. 26-28]

peuple : « Nous nous désavouons de vous et de ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul ❯ (60/4)

155 C'est-à-dire : Il fit de la parole de l'unicité, qui est « *Lâ Ilâha Illâ Allah* » une parole qui allait demeurer et se transmettre dans sa descendance, et par laquelle allait se guider celui qu'Allah a voulu guider : « **Peut-être** » que les gens de la Mecque et les autres « **reviendront-ils** » à la religion d'Ibrâhîm, l'ami intime d'Allah. Cette parole est « *Lâ Ilâha Illâ Allah* » à l'unanimité des savants du *Tafsîr*. La parole « *Lâ Ilâha* » est ici formulée : « **je me désavoue totalement ce que vous adorez** » et la parole « *Illâ Allah* » est ici formulée par : ❮ **à l'exception de Celui qui m'a créé**❯.

Allah a donc détaillé que le sens de l'attestation est indiqué dans de nombreux versets, dont le dénombrement serait long. A titre d'exemple, Sa parole :

وَقَضَىٰ رَبُّكَ أَلَّا تَعْبُدُوٓا۟ إِلَّآ إِيَّاهُ

❮**Et ton Seigneur a décrété : « N'adorez rien, si ce n'est Lui ».**❯ (17/23) La parole ❮**N'adorez rien**❯ correspond à la négation contenue dans « *Lâ Ilâha* » et la parole « **si ce n'est Lui** » correspond à l'affirmation

Ainsi que le verset suivant :

قُلْ يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ تَعَالَوْا۟ إِلَىٰ كَلِمَةٍ سَوَآءٍۭ بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمْ أَلَّا نَعْبُدَ إِلَّا
ٱللَّهَ وَلَا نُشْرِكَ بِهِۦ شَيْـًٔا وَلَا يَتَّخِذَ بَعْضُنَا بَعْضًا أَرْبَابًا مِّن دُونِ ٱللَّهِ ۚ
فَإِن تَوَلَّوْا۟ فَقُولُوا۟ ٱشْهَدُوا۟ بِأَنَّا مُسْلِمُونَ

﴾ Dis : "Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous[156] : que nous n'adorions

---

contenue dans « *Illâ Allah* ». Cette expression se retrouve toujours sous la même structure grammaticale, tout en conservant son sens. Par ceci, tu connais donc ce que signifie l'attestation de foi, et ce que cette parole contient comme négation et affirmation, comme alliance et désaveu, et comme dépouillement et unicité.

Et toutes ces explications, et d'autres, n'ont qu'un seul et même sens. Et c'est dépouiller autre qu'Allah de toute adoration et unifier Allah par elles, en toute exclusivité. Il faut se désavouer de tout ce qui, en dehors d'Allah, subit une quelconque adoration. Quant à celui qui estime que l'attestation de foi ne se limite qu'à une parole qu'il suffit de prononcer avec la bouche, et que cela permet de rentrer au paradis et d'éviter l'enfer, celui-ci est un égaré qui a contredit le Coran, la Sounnah et l'unanimité des savants.

156 C'est-à-dire : Une autre preuve concernant l'attestation se trouve dans ce verset. **﴾ Dis : "Ô gens du**

Livre... ❯ : Ceci est un ordre adressé au Prophète Mohammed ﷺ afin qu'il dise aux gens du Livre, juifs et chrétiens : « **Venez** » C'est-à-dire : Venez-vous informer ❮ **[d'] une parole** ❯ une seule, rien d'autre ❮ **commune entre nous et vous** ❯ C'est-à-dire : Médiane et équitable, à propos de laquelle aucun messager n'a divergé, ni aucun Livre, afin que chacun de nous trouve sa place face aux devoirs et aux obligations fixés par Allah, sur nous comme sur vous.

Et parmi les choses claires, c'est que cette parole est celle à laquelle il appelle toute l'humanité, car rien n'existe de plus important que cette parole, lorsque l'on prend le temps de l'analyser. Le Prophète ﷺ a dit à Qouraysh : « Dites « *Lâ Ilâha Illâ Allah* » vous réussirez ». Cette parole est celle à laquelle l'ensemble des messagers ont appelé pour prêcher l'humanité. Allah a dit :

وَمَآ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ مِن رَّسُولٍ إِلَّا نُوحِىٓ إِلَيْهِ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنَا۠

فَٱعْبُدُونِ

❮ **Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'avons révélé : « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc ».** ❯ (21/25)

Ceci indique donc bien qu'il n'y a aucune parole à part celle-ci, et Allah Lui-même l'a expliquée ainsi.

qu'Allah[157], sans rien Lui associer[158], et que nous ne nous prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah[159]." Puis, s'ils tournent le dos, dites leur : "Soyez témoins que nous, nous sommes soumis."[160] ❯ [Sourate Al-'Imrân, v. 64]

---

157 C'est-à-dire : N'unifiez rien et ne vouez aucune adoration si ce n'est à Allah. Le sens de « *Lâ Ilâha Illâ Allah* » est une nouvelle fois mis en évidence, et nous voyons clairement que rien ni personne ne mérite ne serait-ce qu'une adoration excepté Allah Seul.

158 Ni un crucifié, ni une statue, ni un *Ṭâghoût*, ni le feu, rien en dehors d'Allah. Nous devons L'unifier dans l'adoration, sans rien Lui associer, et ceci est le prêche de l'ensemble des messagers.

159 Que personne n'obéisse à une autre personne alors qu'il s'agit de désobéir à Allah, comme le faisaient les juifs et les chrétiens.

160 Si vous refusez, tournez le dos et vous détournez du fait de me répondre, quant à adorer Allah Seul, dites et reconnaissez que la communauté de Moḥammed ﷺ est un groupe de gens soumis à Allah (*Mouslimoûn*), Lui vouant sincèrement cette notion d'unicité. C'est-à-dire : Soyez clairs pour affirmer que vous êtes musulmans, et qu'ils sont des mécréants, que vous vous désavouez d'eux et qu'ils se désavouent de vous. Ceci prouve qu'il faut montrer les choses aux mécréants, afin qu'on espère d'eux qu'ils comprennent et agissent correctement, et qu'ils ne reposent sur aucune religion, que notre religion

La preuve de l'attestation que Mohammed est le messager d'Allah[161] réside dans la parole d'Allah :

est totalement opposé à la leur, et que leur religion est totalement opposée à la nôtre.

161 Ceci est une preuve tirée des textes. Quant à la raison, le Coran fait également appel à elle dans cette reconnaissance. Nous avons par exemple la parole d'Allah :

وَمَا قَدَرُوا۟ ٱللَّهَ حَقَّ قَدْرِهِۦٓ إِذْ قَالُوا۟ مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ عَلَىٰ بَشَرٍ مِّن شَىْءٍ ۗ قُلْ
مَنْ أَنزَلَ ٱلْكِتَٰبَ ٱلَّذِى جَآءَ بِهِۦ مُوسَىٰ

﴾ Ils n'apprécient pas Allah comme Il le mérite quand ils disent : « Allah n'a rien fait descendre sur un humain ». Dis : « Qui a fait descendre le Livre que Moïse a apporté ? ﴿ (6/91)

Et la parole de l'homme : « Je suis le Messager d'Allah ». Soit il est le meilleur des hommes et le plus véridique, soit il est le pire et le plus grand menteur. Et la distinction entre ceci et cela se fait de plusieurs manières, au sujet desquels Allah a attiré notre attention dans ce verset :

هَلْ أُنَبِّئُكُمْ عَلَىٰ مَن تَنَزَّلُ ٱلشَّيَٰطِينُ ﴿٢٢١﴾ تَنَزَّلُ عَلَىٰ كُلِّ أَفَّاكٍ أَثِيمٍ

﴿ Vous apprendrai-Je sur qui les diables descendent ? Ils descendent sur tout calomniateur, pécheur ﴾ (26/221 et 222)

Et parmi ces versets, l'attestation d'Allah en Sa propre faveur :

قُلْ كَفَىٰ بِٱللَّهِ شَهِيدًۢا بَيْنِى وَبَيْنَكُمْ وَمَنْ عِندَهُۥ عِلْمُ ٱلْكِتَٰبِ

﴿ Dis : « Allah suffit, comme témoin entre vous et moi, et ceux qui ont la connaissance du Livre (sont aussi témoins) ﴾ (13/43)

Et parmi Sa sagesse, le fait qu'Il n'envoie de messager que porteur de signes prouvant sa véracité au sujet des informations qu'il apporte, et ce afin que la preuve soit levée. Il informe donc qu'Il les envoie avec les preuves.

Et parmi les plus grands signes rationnels : Ce noble Coran, à propos duquel Allah a lancé un défi, de rivaliser avec lui de dix versets ou d'une sourate identique, malgré l'animosité des gens de la Terre à son égard, leurs savants comme leurs gens éloquents se retrouvèrent impuissants face à cela, bien qu'ils y étaient farouchement opposés et qu'ils faisaient tout leur possible pour traiter tout cela de mensonge.

Et également : Le secours accordé à ceux qui l'ont suivi, même s'ils faisaient partie des gens faibles.

لَقَدْ جَاءَكُمْ رَسُولٌ مِّنْ أَنفُسِكُمْ عَزِيزٌ عَلَيْهِ مَا عَنِتُّمْ حَرِيصٌ عَلَيْكُم بِالْمُؤْمِنِينَ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ

Et également : L'humiliation de celui qui s'y oppose, et le spectacle de son châtiment dans ce bas-monde, même s'il faisait partie des gens nombreux et forts.

Et également : Le fait qu'il ﷺ ne lisait pas et ne savait pas écrire, et qu'il n'a rien prit, en terme de science, d'un quelconque savant.

Et également : Les informations qu'il ﷺ a apportées concernant l'invisible, parmi ce qu'Allah lui a dévoilé. Car ce qui est caché de nous, ou situé dans une période antérieure, seule une information nous permet de le connaître.

Et également : La lune qui s'est fendue, et le tronc de palmier qui a gémit, et le fait que l'eau jaillisse d'entre ses doigts ﷺ, et le fait que des centaines de personnes se sont rassasiées de quelques kilogrammes d'orge. Et d'autres signes encore, rattachés à la capacité, à l'acte et l'effet, et tout ceci est innombrable.

Et également : La soumission des rois du Yémen et du Bahreïn à sa mission, en raison des signes qu'ils ont reçus. Ils quittèrent leur trône de plein gré, et se soumirent, eux et tous ceux qui les suivaient, lorsqu'ils furent émerveillés par ses signes ﷺ.

❪ Certes, un Messager d'entre vous vous est venu[162], auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez[163], qui est plein de sollicitude envers vous[164], qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants ❫ [Sourate At-Tawba, v. 128][165]

---

162 Allah a favorisé les croyants en leur envoyant Moḥammed ﷺ en tant que messager, prit parmi les leurs. Ils connaissent sa lignée et sa véracité, et ce n'est pas un roi inaccessible, mais plutôt un simple humain abordable, à qui ils peuvent venir poser des questions au sujet de leur religion et des affaires de ce bas-monde. Et certaines versions de la lecture du Coran induisent un autre sens qui est : Il fait partie de vos nobles et de vos gens émérites. Et également : Il est connu pour sa lignée, et connu comme quelqu'un de confiance et de véridique, au point où les gens d'avant la révélation l'appelaient « le digne de confiance ». En étant ainsi, nous constatons le bienfait de cet homme sur les serviteurs d'Allah, qui est énorme et incroyable.

163 C'est-à-dire : Une lourde mission pèse sur lui ﷺ, elle concerne sa communauté et lui pèse lourd, car ceci peut l'emmener au châtiment et aux chaînes. Il ﷺ a dit : « J'ai été envoyé avec la *Ḥanîfiyyah* parfaite ». Et Il ﷺ a dit : « Certes, cette religion ne contient que la facilité ». Sa la législation est indulgente, simple, et en même temps complète.

164 C'est-à-dire : Pour votre guidée, et votre sauvetage du Feu.

Le sens de l'attestation que Moḥammed est le messager d'Allah est le suivant : obéir à ses commandements[166], attester de la véracité des informations dont il nous fait part[167], s'éloigner de ce qu'il a interdit et réprimé[168], et n'adorer Allah qu'au moyen de ce qu'il a légiféré[169].

---

165 C'est-à-dire : De tendresse et de miséricorde, particulièrement envers les croyants, tout comme il est en colère et dur envers les mécréants.

166 Nous avons déjà vu l'obligation de lui obéir dans le Coran et la Sounnah, et Allah a même lié Son obéissance à la sienne ﷺ, dans plusieurs passages de Son Livre, et que celui qui lui désobéit à certes désobéit à Allah et mérite le Feu de l'enfer.

167 Il est le digne de confiance ﷺ et le digne du dépôt de la révélation. Toute chose au sujet de laquelle il a informé est vérité, et ne contient ni mensonge ni contradiction.

168 Allah ﷻ a dit :

وَمَآ ءَاتَىٰكُمُ ٱلرَّسُولُ فَخُذُوهُ وَمَا نَهَىٰكُمْ عَنْهُ فَٱنتَهُوا۟

﴿Prenez ce que le Messager vous donne ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en﴾ (59/7)

Et Il ﷺ a dit : « *Ce que je vous ordonne accomplissez-en ce que vous pouvez, et ce que je vous interdis, abstenez-vous en* ». (Rapporté par Mouslim).

169 Pas par les passions et les innovations. Car la base dans les adorations est qu'elles soient légiférées. Et toute innovation est égarement, et ceci est le sens de l'attestation que Moḥammed est le Messager d'Allah, de manière claire. Et aucun doute que ceci implique d'avoir foi en lui ﷺ, de le croire dans les informations qu'il a donné, de lui obéir dans ce qu'il a ordonné, et de cesser ce qu'il a interdit et condamné, de valoriser ses ordres et ses interdits et ne pas précéder la parole de qui que ce soit sur la sienne.

Et aucun doute que la prononciation de cette attestation doit être liée à la mise en pratique de ce qu'elle implique. Le dire avec la langue sans agir en fonction de cette parole ne fait pas de la personne qui l'a dit une musulmane, tout comme celui qui dit la première attestation sans agir en fonction de ce qu'elle exige, ne fait pas de sa personne un musulman.

La première chose donc qu'il incombe à la personne est d'apprendre avec son cœur et d'y ancrer la science certaine à ce sujet, et de prononcer avec la langue les deux attestations de foi et d'agir en conséquence de leur sens.

La preuve de la prière, de l'aumône légale et de l'explication de l'unicité[170] réside dans la parole d'Allah :

وَمَآ أُمِرُوٓاْ إِلَّا لِيَعۡبُدُواْ ٱللَّهَ مُخۡلِصِينَ لَهُ ٱلدِّينَ حُنَفَآءَ وَيُقِيمُواْ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُؤۡتُواْ ٱلزَّكَوٰةَۚ وَذَٰلِكَ دِينُ ٱلۡقَيِّمَةِ

﴿ Il ne leur a été commandé que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif[171], d'accomplir la prière et

170 C'est-à-dire : La preuve que la prière et l'aumône légale sont deux parmi les cinq piliers de l'Islam, sans lesquels la religion du serviteur ne peut tenir debout. Et de même, ce verset contient également l'explication de l'attestation de foi, qui est la base sans laquelle il n'y a pas de religion pour la personne.

171 C'est-à-dire : Qu'a-t-il été ordonné aux mécréants, sinon d'unifier Allah et de vouer à Lui seul toute adoration, en toute sincérité, en s'éloignant de toute autre religion pour se vouer exclusivement à l'Islam. Ibn ʿAbbâs ﷺ a dit : « Dans la thora et dans l'évangile, il ne leur est ordonné que d'adorer Allah sincèrement en purs monothéistes. Allah ﷻ a dit :

وَمَآ أَرۡسَلۡنَا مِن قَبۡلِكَ مِن رَّسُولٍ إِلَّا نُوحِيٓ إِلَيۡهِ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنَا۠ فَٱعۡبُدُونِ

d'acquitter l'aumône légale[172]. Voilà la religion de droiture ❫ [Sourate Al-Bayyinah, v. 5][173]

La preuve du jeûne[174] réside dans la parole d'Allah :

❪ Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc ». ❫ (21/25)

Et ceci contient l'explication de l'attestation de foi.

172 C'est-à-dire : Accomplissez les prières obligatoires, avec ses piliers, ses obligations, en leur temps, et acquittez-vous de l'aumône légale en son temps. Ceci est donc la preuve de la prière et de l'aumône légale, qui sont deux parmi les piliers de l'Islam, et sans lesquels la religion ne peut se dresser, et comme sont nombreux les passages du Coran citant ces deux points ensembles.

173 C'est-à-dire : Ce qui vous a été ordonné dans ce verset, c'est de suivre la communauté et la législation de droiture.

174 Et qu'il est l'un des cinq piliers de l'Islam, sans lesquels la religion n'est pas droite. Le terme « *Ṣiyâm* » dans la langue arabe désigne « l'abstention (*Al-Imsâk*) ». Et dans la législation : « C'est l'abstention de manger, de boire et d'avoir des rapports sexuels, tout cela accompagné de l'intention, dans un temps déterminé, et pratiqué par des catégories de gens précises ».

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ كُتِبَ عَلَيْكُمُ ٱلصِّيَامُ كَمَا كُتِبَ عَلَى ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ

﴾ Ô vous les croyants ! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux qui vous ont précédés, ainsi atteindrez-vous la piété ﴿ [Sourate Al-Baqarah, v. 183][175]

---

[175] Allah a ordonné à Ses serviteurs croyants, parmi cette communauté, de jeûner, de par ce qu'il contient comme purification de l'âme et que cela l'aide à se débarrasser des choses mauvaises et des vils comportements. Le jeûne a été légiféré en l'an deux de l'hégire, et Allah a mentionné que c'est un devoir et une obligation pour les gens, tout comme il était déjà obligatoire à ceux qui ont précédés, et cela fait d'eux un exemple.

Shaykh Al-Islam (ﷺ) a dit : « Ceci était connu avant l'Islam, et pratiqué, comme ceci est mentionné dans les deux Ṣaḥîḥ : « Le jour de ᶜĀshoûrâ' était un jour jeûné par les Qouraysh dans l'époque antéislamique ». Puis il est devenu une science générale que la communauté a héritée de ses anciens « **ainsi atteindrez-vous la piété** » c'est-à-dire : En jeûnant, car il est un lien vers la piété, de par ce qu'il contient comme retenue de l'âme, et par le fait qu'il brise les envies ».

La preuve au sujet du pèlerinage[176] se trouve dans la parole d'Allah :

فِيهِ ءَايَٰتٌۢ بَيِّنَٰتٌ مَّقَامُ إِبْرَٰهِيمَ ۖ وَمَن دَخَلَهُۥ كَانَ ءَامِنًا ۗ وَلِلَّهِ عَلَى ٱلنَّاسِ حِجُّ ٱلْبَيْتِ مَنِ ٱسْتَطَاعَ إِلَيْهِ سَبِيلًا ۚ وَمَن كَفَرَ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَنِىٌّ عَنِ ٱلْعَٰلَمِينَ

❬ **Et c'est un devoir envers Allah, pour les gens, d'effectuer le pèlerinage à la Maison[177], pour ceux qui en ont les moyens[178]. Et quiconque ne croit pas,**

---

176 Et qu'il est l'un des piliers de l'Islam. Le terme « hajj » dans la langue arabe désigne : « le but et le fait de se diriger (Qaṣd ach-chay² Wa ityânuhu) ». Et dans la législation : « Avoir comme but la Mecque, en un moment précis, et des actes précis ».

177 C'est-à-dire : Et pour Allah, c'est un devoir obligatoire de faire le pèlerinage, en accomplissant les rites, car c'est un des cinq piliers de l'Islam, comme cela est connu du Coran, de la Sounnah, et de l'unanimité de la communauté.

178 C'est-à-dire : Pour celui qui en a les capacités, de faire le pèlerinage à la Mecque. Et la capacité englobe la force physique de partir, la présence d'une monture et de provisions suffisantes, l'accomplissement des obligations à la charge de la personne, et autre que cela

Allah se passe largement des mondes[179] ❳ [Sourate Al-'Imrân, v. 97]

Le deuxième degré est la foi[180], qui représente un peu plus de (*Biḍ'*) soixante-dix branches[181] dont la plus

---

parmi ce qui est connu, et que l'on retrouve dans les livres de *Tafsîr* et de jurisprudence.

179 C'est-à-dire : Celui qui a de quoi accomplir le pèlerinage et ne l'accomplit pas jusqu'à ce qu'il meurt, celui-ci à mécru au pèlerinage. Allah a nommé « mécréant » celui qui délaisse le pèlerinage, car il y a des preuves à ce sujet, montrant la haute importance de l'accomplissement de ce pilier. Dans un hadith, il est dit : « *Celui qui meurt sans avoir accompli son pèlerinage, il meurt comme un juif ou comme un chrétien* ». (Rapporté par al-Bayhaqî et ad-Dârimî).

180 Après avoir expliqué le premier degré, qui est l'Islam, voici l'explication du second degré, la foi, qui est quelque chose de plus vaste en soi-même, et quelque chose de plus spécifique vis-à-vis des gens. Ses adeptes sont des gens spécifiques parmi les musulmans, car les gens de l'Islam sont plus nombreux que les gens de la foi. Allah a dit :

قَالَتِ ٱلْأَعْرَابُ ءَامَنَّا ۖ قُل لَّمْ تُؤْمِنُوا۟ وَلَـٰكِن قُولُوٓا۟ أَسْلَمْنَا

« Les Bédouins ont dit : « Nous avons la foi ». Dis : « Vous n'avez pas encore la foi. Dites plutôt : « Nous nous sommes simplement soumis ». » (49/14)

Car celui à qui les textes indiquent qu'il est croyant, il est indubitablement musulman.

Quant à la foi, c'est une description plus élevée que l'Islam. Le terme « la foi (*Al-Îmân*) » est lié au terme « la sécurité (*Al-Amn*) ». Ceci car ces sentiments intérieurs procurent une sécurité. Tandis que l'Islam fait partie des choses apparentes, palpables et sensorielles. Ce terme est lié au terme « la soumission (*At-Taslîm*) » comme nous l'avons vu précédemment. Lorsque la foi est citée dans un texte de manière générale, elle englobe l'Islam, mais quand l'Islam est cité de manière générale dans un texte, il n'englobe pas la foi, ni les gens en faveur de qui les textes attestent de sa foi. Il aura forcément l'Islam, et nul doute que le musulman contiendra un minimum de points de foi validant son islam. Dans le cas contraire, la personne est un hypocrite, pour laquelle les éloges et les compliments ne conviennent pas, car sa foi est plus que faible.

La foi religieuse se compose d'actes et de paroles. Les paroles émanent du cœur et de la langue, et les actes émanent du cœur, de la langue et des membres du corps. La foi augmente dans l'obéissance et diminue dans la désobéissance. Elle inclut l'ensemble des ordres, que ce soit les obligations ou les recommandations et elle inclut de même le délaissement de l'ensemble des choses

élevée est le fait de dire : « il n'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah »[182] , et la plus basse, est d'ôter de la route un objet gênant[183] et la pudeur est

interdites, que l'interdiction concerne une chose annulant une des bases de la religion de manière totale ou non. La définition mentionnée englobe tout cela. Il n'y a pas une caractéristique d'obéissance si ce n'est qu'elle fait partie de la foi et il n'y a pas une chose interdite qui est délaissée sans que cela ne fasse partie de la foi.

181 L'expression « **un peu plus de** (*Biḍᶜ*) » exprime un chiffre entre trois et neuf. Et le terme « **branche** » signifie « la partie, le morceau d'une chose ». Et toute branche de la foi est liée à chaque caractéristique définie comme faisant partie de la foi ; elles en font donc individuellement partie.

182 C'est-à-dire : La plus haute branche de la foi est la parole du serviteur « Il n'y a pas de divinité méritant l'adoration autre qu'Allah ». Elle est la parole de la sincérité du culte, la parole de l'Islam, elle est le lien solide, la parole de la piété, la base de la communauté et la clé du paradis.

183 C'est-à-dire : la plus petite branche est d'ôter quelque chose gênant le chemin, que ce soit une épine, une pierre ou autre, parmi ce qui peut causer gêne et tort aux passants.

une des branches de la foi[184]. Ses piliers sont au nombre de six[185] : croire en Allah[186], en Ses anges[187], en Ses

---

184 C'est-à-dire : Une partie de la foi. Et ceci car celui qui éprouve de la pudeur va s'éloigner du péché. Si la personne s'abstient d'une chose par pudeur, ceci va l'aider dans sa foi, et cette pudeur sera comptée parmi ses bons nobles, et valeureux caractères. Ceci est même une spécificité humaine. Dans un hadith, il est dit : *« Si tu n'as pas de pudeur, fais ce qu'il te plait »*. (Rapporté par Al Boukhârî). La pudeur est donc une pulsion poussant l'être humain à faire ce qui est beau et bon, tout en l'empêchant d'accomplir ce qui souille l'âme et le corps.

185 C'est-à-dire : Les fondements de la foi, qui s'ils disparaissent, la foi disparaît, ils sont au nombre de six. Et celui qui n'en délaisse ne serait-ce qu'un devient mécréant d'une grande mécréance. Concernant les autres composantes de la foi, il y a ce qui amoindrit la perfection de la foi complète, et il y a ce qui amoindrit la perfection de la foi recommandée.

186 Ceci est le plus important degré de la foi, et c'est la base des bases. Ce pilier signifie qu'il faut croire en l'unicité d'Allah et L'unifier dans Ses Noms et Attributs. De même, il faut croire fermement qu'Il est la seule divinité méritant l'adoration, et que tout ce qui est adoré en dehors de Lui n'est que faux et égarement.

187 Cela signifie que tu dois croire en l'ensemble des anges, qui sont le genre connu parmi les créatures qu'Allah a créées. Ce sont de nobles adorateurs, crées à

Livres[188], en Ses Messagers[189], au Jour Dernier[190], et croire au destin, qu'il soit favorable ou défavorable[191].

partir de lumière, en lesquels nous devons croire de manière générale, puis de manière détaillée lorsqu'un détail nous parvient, voir même de manière précise lorsqu'un ange est décrit en personne par telle ou telle caractéristique, à l'exemple de ce qui est détaillé dans le noble Coran et la Sounnah purifiée, tels Jibrîl, Mîkâ'îl, Isrâfîl, Mâlik, Ridwân (ﷺ) et les autres.

188 Les livres révélés aux prophètes, et provenant du Ciel. Nous devons y croire de manière générale, puis de manière détaillée lorsqu'un détail nous parvient. Nous croyons donc de manière détaillée au Coran, au Zabûr, à la Thora, à l'Evangile et aux autres livres révélés.

189 C'est-à-dire : Et il en est ainsi pour la foi en l'ensemble des messagers. Nous nous devons d'y croire de manière générale, puis de manière détaillée lorsqu'un détail nous parvient. Nous croyons donc en chacun à propos duquel le Coran ou la Sounnah a apporté des détails. La plus grande foi concerne notre Prophète Moḥammed ﷺ, ainsi que ceux ayant été cités en détail, parmi les doués de fermeté : Noûḥ, Ibrâhîm, Moûssâ et ᶜÎssâ (ﷺ). Nous croyons aux autres également, ceux qu'Allah a nommés dans Son Livre, ou par la langue de Son Prophète ﷺ dans sa Sounnah purifiée. De même nous croyons à tous ceux qui ont été envoyés à un peuple, sans pour autant que son nom ne soit mentionné dans les textes, mais nous y croyons de manière générale. Allah a dit :

لَا نُفَرِّقُ بَيْنَ أَحَدٍ مِّن رُّسُلِهِۦ

❮Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers❯ (2/285)

La foi en eux est obligatoire, par le fait qu'on croit sincèrement qu'ils sont des messagers d'Allah envoyés à l'humanité, véridiques dans les informations qu'ils ont apportés d'Allah.

190 C'est-à-dire : En ce qui concerne tout ce qui suit le décès, tel la vie intermédiaire, les comptes, la balance, le paradis, l'enfer, la foi au châtiment de la tombe et son délice. Et parmi les plus grands points de la foi au Jour dernier : La foi en la résurrection des corps, et le retour des âmes dans leur corps d'origine, composés d'os et de nerfs, afin que la récompense ou le châtiment tombe à la fois sur le corps et sur l'âme, selon les obéissances vouées à Allah ou les péchés ayant émanés de la personne. Les obéissances et les péchés peuvent provenir d'une même personne, et il sera donc récompensé pour ce qu'il a fait et puni pour ce qu'il a délaissé. Tu dois donc croire que Celui qui a fait exister ces corps, les fera revivre et revenir à leur état, comme ils étaient.

191 C'est-à-dire : Parmi ce qu'Allah a prédestiné, et écrit comme bien et mal à venir. Et la foi au destin englobe la foi en quatre choses :

La preuve concernant ces six piliers[192] réside dans la parole d'Allah :

Croire que la science est si ancienne que rien ne la précède, car notre Seigneur a su, par cette science, tout ce qui allait arriver.

Croire qu'Allah a écrit ce qu'Il savait ce qu'il arriverait comme événements

Croire que ce qu'Allah a voulu s'est produit et se produira, et que ce qu'Il ne veut pas ne sera pas. Il n'y a pas un mouvement ou une inertie dans les cieux ou sur la Terre, sans que cela ne soit par la volonté d'Allah.

Croire que tout existe et s'est produit par la capacité d'Allah à créer.

L'homme ne sera pas considéré comme croyant en le destin, sans qu'il ne doive avoir la foi en ces quatre points. Et qu'il sache que ce qui l'a atteint ne pouvait être évité, et que ce qui a été évité ne pouvait l'atteindre. Et dans un hadith, il est dit : « *Celui qui ne croit pas au destin, bon ou mauvais, Allah le brûlera par le Feu* ». (Rapporté par Ibn Wahb).

192 C'est-à-dire : Qu'ils font partie des piliers de la foi, sans lesquels la foi du serviteur ne sera valide qu'après les avoir tous réunis, et que lorsque manque l'un d'eux, la personne ne peut être croyante.

لَّيْسَ ٱلْبِرَّ أَن تُوَلُّوا۟ وُجُوهَكُمْ قِبَلَ ٱلْمَشْرِقِ وَٱلْمَغْرِبِ وَلَٰكِنَّ ٱلْبِرَّ مَنْ
ءَامَنَ بِٱللَّهِ وَٱلْيَوْمِ ٱلْءَاخِرِ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةِ وَٱلْكِتَٰبِ وَٱلنَّبِيِّۦنَ

﴾ La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant[193]. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier[194], aux anges, au Livres et aux Prophètes[195] ﴿ [Sourate Al-Baqarah, v. 177]

---

[193] Ce verset réunit plusieurs choses importantes, et renferme une croyance saine. Et il est rapporté du Prophète ﷺ qu'il fut questionné au sujet de la foi, et il répondit par ce verset : ﴾ **La bonté pieuse ne consiste pas** ﴿ Et ceci englobe tout acte pieux par lequel son auteur peut rentrer au paradis ﴾ **à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant** ﴿. La bonté pieuse ne consiste pas uniquement dans le fait que vous priiez en direction de Jérusalem. Et ceci fut révélé lorsque la direction de la prière fut changée pour la Mecque.

[194] C'est-à-dire : La bonté pieuse consiste surtout à appliquer les ordres d'Allah et de suivre Sa législation. Et dans ce verset, les catégories de bonté pieuse ont été successivement citées, en commençant par la foi. C'est-à-dire : La bonté pieuse consiste à avoir foi en Allah et de croire en Lui en L'unifiant dans Sa seigneurie, sa divinisation Ses beaux Noms et Ses nobles Attributs, car ceci est la base des bases. Et la foi au Jour dernier, qui est la résurrection après la mort, qui se produira lorsque toutes les créatures de ce bas-monde seront mortes, puis

Et la preuve concernant le destin[196] réside dans la parole d'Allah :

إِنَّا كُلَّ شَيْءٍ خَلَقْنَاهُ بِقَدَرٍ

﴾ Nous avons créé toute chose avec mesure[197] ﴿ [Sourate Al-Qamar, v. 49]

Allah les fera revivre en retournant les âmes dans les corps, rendus à leur état initial. Il réunira les premiers et les derniers et récompensera chacun selon ses œuvres.

195 C'est-à-dire : Qu'il croit également à la présence des anges, dont les plus nobles sont : les ambassadeurs envoyés par Allah aux messagers. Il faut avoir foi aux Livres révélés aux envoyés, dont le dernier est le Noble Coran, celui qui prédomine sur tous les autres Livres. Il a été dit qu'il englobe cent-quatre Livres révélés. Il faut avoir foi en l'ensemble des prophètes d'Allah (ﷺ) du premier au dernier, dont le dernier est effectivement Moḥammed ﷺ.

196 Et qu'il est l'un des piliers de la foi, sans lequel la foi ne peut être.

197 C'est-à-dire : Tout ce qui est créé a été prédestiné et écrit dans la Tablette Sauvegardée. Dans un hadith, il est dit : « *Toute chose est prédestinée, même l'incapacité et l'intelligence* ». (Rapporté par Mâlik).

Le troisième degré est la bienfaisance[198] qui n'a qu'un seul pilier[199] qui est « d'adorer Allah comme si tu Le

[198] Nous venons de voir les deux degrés de l'Islam et de la foi, et nous arrivons au troisième degré de la religion qui est « l'excellence ». L'excellence désigne le summum de la sincérité. Et la sincérité désigne l'accomplissement d'un travail ou d'une œuvre de la manière la plus parfaite, extérieurement comme intérieurement. Cet acte est donc, dans ces deux aspects, le plus complet possible. Et c'est cela l'excellence. Et c'est pourquoi ce terme a été défini par « la sincérité ». Le terme « l'excellence » provient du terme « la bonté (*Al-Ḥousn*) ». Du point de vue de l'extérieur, c'est par le parfait suivi. Et le fait que ce terme soit expliqué comme étant la sincérité, et une explication visant son objectif et ses fruits. Celui qui va être décrit comme tel, il aura accompli un acte complet, tant en apparence qu'en son for intérieur.

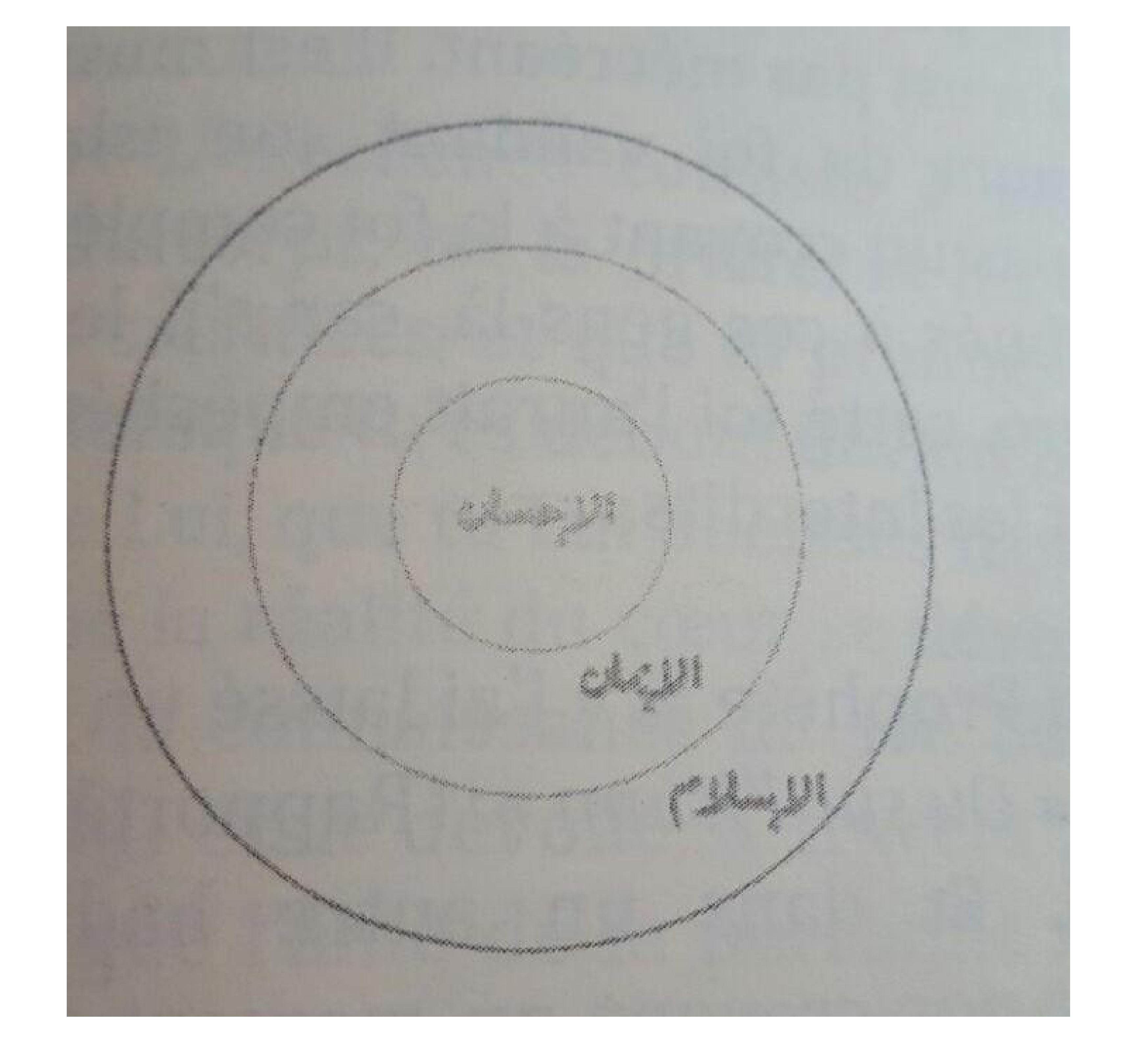
L'excellence est donc le plus haut degré, et le plus vaste en lui-même, bien qu'il soit le plus restreint vis-à-vis de la foi et de l'Islam. Tout comme la foi est plus vaste que l'Islam en elle-même, bien qu'elle soit plus restreinte que lui. C'est pour cela qu'il est dit : Toute personne ayant atteint le degré de l'excellence a validée convenablement son islam apparent et sa foi intérieure. Mais ce n'est pas toute personne s'apparentant à l'Islam qui a atteint le degré de la foi ou le degré de l'excellence. chaque fois que l'excellence est citée de manière générale, elle fait partie de la foi et de l'Islam, car ces trois degrés-là sont tels trois cercles de diamètres différents, l'un situé dans l'autre. L'Islam est le plus grand, la foi est un deuxième

cercle, plus petit, à l'intérieur de l'Islam, et l'excellence est un troisième cercle, encore plus petit, à l'intérieur de la foi.

Il est donc connu que celui qui a atteint le degré de l'excellence est déjà passé par les degrés de l'Islam et de la foi. Lorsqu'il sort du troisième, il retombe dans le deuxième, qui est la foi. Lorsqu'il sort du deuxième, il retombe dans le premier, qui est l'Islam. Lorsqu'il sort du premier, il se dirige alors vers la colère d'Allah et Son châtiment pour rentrer dans les degrés du Diable, qu'Allah nous en préserve.

Il nous apparait donc, par la schématisation de ces trois degrés, la validité de la parole de celui qui a dit : Toute personne ayant atteint le degré de l'excellence a validée convenablement son islam apparent et sa foi intérieure. Mais ce n'est pas toute personne s'apparentant à l'Islam qui a atteint le degré de la foi ou le degré de l'excellence.

Toute personne s'affiliant à l'Islam n'a donc pas forcément atteint le degré de la foi ou celui de


الإحسان
الإيمان
الإسلام

l'excellence. Par contre, il est important de noter que celui qui n'a pas atteint le degré de la foi ou celui de l'excellence n'est pas mécréant. Il est musulman, porteur d'un minimum de foi validant son islam. Il ne sera cependant pas un croyant à la foi complète, méritant les éloges attribués à ces gens-là, car s'il les avait rejoints dans ce degré, cette foi l'aurait empêchée de commettre les péchés et les interdits.

Il a été dit au Prophète ﷺ « J'ai laissé un tel sur la foi ». Il répondit ﷺ : « *Ou sur l'Islam* ». (Rapporté par Al Boukhârî et Mouslim). Et dans un autre hadith : « *Celui qui fornique n'est pas croyant au moment où il fornique, et celui qui vole n'est pas croyant au moment où il vole* ». (Rapporté par Al Boukhârî et Mouslim). Et dans un autre hadith : « *Par Allah, n'est pas croyant celui dont le voisin n'est pas préservé de ses nuisances* ». (Rapporté par Al Boukhârî). Tous ces textes ne nient pas l'Islam de la personne, mais au contraire affirment pour eux les règles de l'Islam liées à la préservation du sang, et s'ils meurent ainsi, ils seront lavés, enveloppés et l'on priera sur eux. Les gens de l'excellence sont donc les meilleurs parmi les gens de la foi tout comme les gens de la foi sont les meilleurs parmi les gens de l'Islam. Les gens de l'excellence ont atteint un magnifique degré dans l'adoration d'Allah, au point d'atteindre ce degré de surveillance entre eux et Allah.

199 C'est-à-dire : Une seule chose, et aucun pilier n'a été mentionné, alors que ce fut le cas pour l'Islam et la foi.

voyais[200], car si tu ne Le vois pas, Lui, certes, te voit[201].
La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

---

200 C'est-à-dire : L'excellence consiste à adorer Allah, avec les actes du corps, tel la prière, et les actes liés à l'argent, tels les sacrifices, et que tu prennes conscience qu'Allah te voit lorsque tu es debout devant Lui, et que tu te rapproches de Lui, que tu Lui obéisses dans ce qu'Il t'a ordonné. Lorsque la réalité du cœur se dévoile, et que le serviteur atteint la connaissance de son Seigneur, c'est comme si Allah lui était dévoilé, à travers Ses attributs de perfection et que l'âme de la personne ressentait un rapprochement particulier avec son Seigneur, un rapprochement différent d'une simple perception, au point où il sentirait qu'entre son âme et son cœur, et Allah, se serait retiré le voile permettant de L'admirer. Tout ceci doit emmener le cœur et l'âme à ce moment-là, à se sentir devant Allah, afin de L'adorer comme si la personne Le voyait.

201 C'est-à-dire : Si tu n'arrives pas à L'adorer par ce haut degré, alors saches qu'il existe un degré juste en dessous qui consiste à se sentir vu et observé par Lui, Le Connaisseur de toute chose, Celui qui voit tout et entend tout, Celui à qui sont dévoilées toutes les choses secrètes. Voici donc deux degrés dont l'un est plus complet que l'autre. Saches donc que si tu n'arrives à adorer Allah comme si tu Le voyais, adores-Le donc en sachant qu'Il te voit, et qu'Il entend et sait tout de ce que tu fais.

إِنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلَّذِينَ ٱتَّقَوا وَّٱلَّذِينَ هُم مُّحْسِنُونَ

﴿ **Certes, Allah est avec ceux qui ont craint et ceux qui sont bienfaisants**[202] ﴾ [Sourate An-Nahl, v. 128]
Ainsi que Sa parole :

وَتَوَكَّلْ عَلَى ٱلْعَزِيزِ ٱلرَّحِيمِ ﴿٢١٧﴾ ٱلَّذِى يَرَىٰكَ حِينَ تَقُومُ ﴿٢١٨﴾
وَتَقَلُّبَكَ فِى ٱلسَّٰجِدِينَ ﴿٢١٩﴾ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ

﴿ **Et place ta confiance dans le Tout Puissant, le Très Miséricordieux**[203]**, qui te voit quand tu te lèves**[204]**, et voit tes gestes parmi ceux qui se prosternent**[205]**. C'est**

[202] C'est-à-dire : Allah est avec Ses serviteurs, ceux qui se sont protégés de s'approcher des interdits, et ceux qui ont excellés dans leurs actes, et Allah les préserve et les soutient. Et ceci est un accompagnement spécifique.

[203] Et ceci, dans chaque chose, car Il te soutient et te préserve.

[204] Il prend soin de toi, dans tes mouvements comme dans tes inerties.

[205] C'est-à-dire : Il te voit en prière, Il te voit debout, Il te voit en inclinaison, Il te voit en prosternation, Il te voit assis.

Lui vraiment, Celui qui entend tout, Celui qui sait tout[206] ❳ [Sourate Ash-Shu'arâ, v. 217-220]

Et Sa parole :

وَمَا تَكُونُ فِي شَأْنٍ وَمَا تَتْلُوا مِنْهُ مِن قُرْءَانٍ وَلَا تَعْمَلُونَ مِنْ عَمَلٍ إِلَّا كُنَّا عَلَيْكُمْ شُهُودًا إِذْ تُفِيضُونَ فِيهِ

❲ Tu ne te trouveras dans aucune situation, tu ne réciteras aucun passage du Coran, et vous n'accomplirez aucun acte sans que Nous soyons témoin au moment où vous l'entreprenez[207] ❳ [Sourate Yûnus, v. 61]

---

[206] C'est-à-dire : Il entend tout des paroles de Ses serviteurs. Il connait tout de leurs mouvements et de leurs inerties. Allah a dit :

أَلَمْ يَعْلَم بِأَنَّ ٱللَّهَ يَرَىٰ

❲ Ne sait-il pas qu'Allah le voit ❳ (96/14)

Et nombreux sont les versets prouvant qu'Allah nous voit, et que rien ne lui est caché des actes de Sa création.

[207] C'est-à-dire : Tu ne te trouves pas, ô Moḥammed, en train d'accomplir un acte, et tu ne récites pas un seul verset du Coran, et tu ne te retrouves pas dans une situation dans laquelle un verset t'est révélé, et vous

La preuve tirée de la Sounnah[208] est le célèbre hadith de l'ange Jibril (عليه السلام) d'après ᶜOmar Ibn Al-Khaṭṭâb رضي الله عنه[209].

عَنْ عُمَرَ رَضِيَ اللهُ عَنْهُ قَالَ: بَيْنَمَا نَحْنُ جُلُوسٌ عِنْدَ رَسُولِ اللهِ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ إِذْ طَلَعَ عَلَيْنَا رَجُلٌ شَدِيدُ بَيَاضِ الثِّيَابِ، شَدِيدُ سَوَادِ الشَّعْرِ، لا يُرَى عَلَيْهِ أَثَرُ السَّفَرِ، وَلا يَعْرِفُهُ مِنَّا أَحَدٌ، حَتَّى جَلَسَ إِلَى النَّبِيِّ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ، فَأَسْنَدَ رُكْبَتَيْهِ إِلَى رُكْبَتَيْهِ، وَوَضَعَ كَفَّيْهِ عَلَى فَخِذَيْهِ، وَقَالَ: يَا مُحَمَّدُ، أَخْبِرْنِي عَنِ الإِسْلامِ؟ فَقَالَ: «أَنْ تَشْهَدَ أَنْ لا إِلَهَ إِلا اللهُ وَأَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ اللهِ، وَتُقِيمَ الصَّلاةَ، وَتُؤْتِيَ الزَّكَاةَ، وَتَصُومَ رَمَضَانَ، وَتَحُجَّ الْبَيْتَ إِنِ اسْتَطَعْتَ إِلَيْهِ سَبِيلًا». قَالَ: صَدَقْتَ. فَعَجِبْنَا لَهُ، يَسْأَلُهُ وَيُصَدِّقُهُ؛ قَالَ: أَخْبِرْنِي عَنِ الإِيمَانِ؟ قَالَ: «أَنْ تُؤْمِنَ بِاللهِ، وَمَلائِكَتِهِ،

---

tous, de même, n'accomplissez aucune œuvre, sans que Nous soyons témoins contre vous, sans cesse à vous surveiller, à regarder, à écouter tout ce que vous faites. C'est-à-dire : Vous serez jugés pour tous vos actes.

[208] C'est-à-dire : La preuve concernant les trois degrés de la religion qui sont l'Islam, la foi et l'excellence se trouvent dans de nombreux hadiths authentiques rapportés du Prophète ﷺ à ce propos.

[209] Ce hadith a été rapporté par de nombreuses voies, d'après ᶜOmar رضي الله عنه d'après le Prophète ﷺ. L'auteur (رحمه الله) s'est limité à rapporter la version présente dans le Ṣaḥîḥ Mouslim, du fait des profits supplémentaires que cette version contient, et qu'il se trouve dans les deux Ṣaḥîḥ, d'après Aboû Hourayrah et dans le Mousnad de l'imam Aḥmed (رحمه الله) d'après Ibn ᶜAbbâs رضي الله عنهما. C'est un grand hadith de par sa valeur et son contenu car il englobe l'explication de toute la religion.

وكتبه، ورسله، واليوم الآخر، وتؤمن بالقدر خيره وشره». قال: صدقت. قال: أخبرني عن
الإحسان؟ قال: «أن تعبد الله كأنك تراه، فإن لم تكن تراه فإنه يراك». قال: أخبرني عن الساعة،
قال: «ما المسؤول عنها بأعلم من السائل». قال: فأخبرني عن أماراتها قال: «أن تلد الأمة ربتها،
وأن ترى الحفاة العراة العالة رعاء الشاء يتطاولون في البنيان». قال: فمضى، فلبثنا مليا، فقال: «يا
عمر، أتدرون من السائل؟». قلنا: الله ورسوله أعلم، قال: «هذا جبرائيل أتاكم يعلمكم أمر
دينكم».

« Un jour, alors que nous étions assis auprès de l'Envoyé d'Allah ﷺ[210], se présenta un homme vêtu d'habits d'une blancheur resplendissante[211], et aux cheveux très noirs[212]. On ne pouvait distinguer sur lui aucune trace de voyage, alors que personne d'entre nous ne le connaissait[213]. Il prit

210 Dans une version rapporté dans les deux Ṣaḥîḥ, d'après Aboû Hourayrah ﷺ, Le Prophète ﷺ était bien visible au milieu des gens.

211 D'après Aboû Farwah ﷺ : « *Nous étions là afin de nous asseoir en compagnie du Prophète ﷺ lorsqu'arriva à nous un homme, dont nous ne connaissions pas de plus beau visage, ni de meilleure odeur de parfum, portant un habit qui semblait n'être souillé par aucune tâche* ».

212 D'après Ibn Ḥibbân (ﷺ) : « *Il avait une barbe d'un noir intense* ».

213 D'après Soulaymân At-Taymî (ﷺ) : « *Il n'avait sur lui aucune trace de voyage, et il n'était pas non plus quelqu'un de la région* ». Les compagnons s'étonnèrent donc de cet homme, porteur d'un bel habit blanc et d'une barbe noire, tandis que l'aspect d'un voyageur n'est pas

place face au Prophète ﷺ. Il plaça ses genoux contre les siens, et posa les paumes de ses mains sur ses cuisses[214]*, et lui dit : « Ô Moḥammed, informe-moi sur l'islam*[215] *».*

ainsi. Malgré cela, personne ne voyait sur lui de traces laissant penser qu'il arrivait d'un voyage, alors que les gens présents ne l'avaient jamais vu. Et dans la version de ᶜOthmân ﷺ : « *Les gens se sont regardés les uns les autres puis ont dit : « Nous ne le connaissons pas ».* ». Et dans une version de Mouslim : « *Le Prophète ﷺ dit aux gens : « Interrogez-moi ». Mais les présents n'osèrent pas l'interroger. C'est alors que vint un homme ...* »

[214] Dans la version d'Ibn ᶜAbbâs ﷺ et autres : « *Puis il posa ses mains sur les genoux du Prophète ﷺ* ». D'après Soulaymân At-Taymî (ﷺ) : « *Il marcha jusqu'à s'asseoir sur ses genoux, juste devant le Prophète ﷺ, comme l'un d'entre nous s'assoit lorsqu'il est en prière. Puis il posa ses mains sur les genoux du Prophète ﷺ et s'installa tel un élève devant son professeur, et ce afin de montrer aux gens qu'ils devront être attentifs à la suite* ». Ceci nous montre le comportement à adopter lorsque l'on recherche la science, comme humilité et grâce, afin de ne pas montrer de sévérité alors que l'on est demandeur. Il y a aussi le fait qu'il ait posé sa main sur ses genoux, et peut-être que cette exagération dans le bon comportement, venant de Jibrîl (ﷺ) a servi d'introduction à sa mission.

[215] Dans la version d'At-Tirmidhî et autres : « *Il a commencé à l'interroger sur la foi avant l'Islam* ». Et ceci se trouve également dans les deux Ṣaḥîḥ, d'après Aboû Hourayrah ﷺ. Et dans certaines versions d'après ᶜOmar

L'Envoyé d'Allah ﷺ dit alors : *« L'islam consiste en ce que tu témoignes qu'il n'y a pas d'autre divinité [en droit d'être adorée] qu'Allah, et que Moḥammed est Son envoyé, que tu fasses la prière, que tu verses l'aumône, que tu jeûnes Ramadân, et que tu effectues le pèlerinage à la Maison d'Allah si tu en as les moyens*[216]. *»* Son interlocuteur lui

 : « Il l'a questionné sur l'excellence en second ». Al-Ḥâfiẓ () a dit : « Nul doute que ce récit renvoie à un seul événement, malgré les divergences dans les versions, et le fait que l'ordre n'est pas respecté ». Dans une version d'Aboû Farwah : *« Il a dit : « Que la paix soit sur toi, ô Messager d'Allah »*, et ce avant de l'interroger. Et sa parole : *« Ô Moḥammed, informe-moi sur l'Islam »* a peut-être servi d'introduction à sa mission.

[216] Et dans les deux Ṣaḥîḥ nous trouvons : *« Que tu adores Allah sans rien Lui associer »*. Et ce qui est visé ici par le terme « adorer » : C'est de prononcer les deux attestations de foi. Dans cette version, l'attestation a été expliquée par cette expression, chose que l'on ne retrouve pas dans la version de ᶜOmar , du fait que ce sens est déjà compris dans l'attestation de foi. Et également : *« Que tu accomplisses les prières prescrites, que tu t'acquittes de l'aumône obligatoire, que tu jeûnes ramadân et que tu effectues le pèlerinage si tu en as les moyens »*.

Et voici donc les cinq piliers de l'Islam. Et dans certaines versions il est dit : *« Et si je fais cela, suis-je musulman ? » Il dit alors : « Oui ».* ». Ceci prouve que celui qui accomplit

répondit : « Tu as dit vrai ». Nous fûmes étonnés qu'il l'interroge pour ensuite l'approuver.[217] *Puis il reprit : « Informe-moi sur la Foi ». Le Prophète ﷺ répliqua : « La foi consiste à croire en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses Prophètes, au Jugement Dernier, et le fait de croire au destin, qu'il soit bon ou mauvais». L'homme lui dit encore : « Tu as dit vrai ».*[218] *Et il reprit : « Informe-moi sur la*

correctement les cinq piliers de l'Islam est réellement musulman. Ceci est donc la preuve concernant le premier degré, qui a été interprété ici comme étant les actes apparents. Et l'Islam désigne également la religion, comme Allah l'a dit :

وَرَضِيتُ لَكُمُ ٱلْإِسْلَٰمَ دِينًا

﴾ Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous ﴿ (5/3)

Ceci est le droit chemin, qu'Allah nous a ordonné de suivre en toute droiture.

[217] Les compagnons furent étonnés, car lorsque quelqu'un pose une question, en général, c'est qu'il ignore la réponse.

[218] Allah a mentionné la foi par ces points, et ce dans de nombreux passages de Son Livre, et le Prophète ﷺ a fait de ces six points les piliers de la foi et ses fondements. Et la répétition de l'expression « *et que tu crois* » alors qu'il cita le destin, est pour montrer l'importance de ce point. Et c'est par ce hadith qu'Ibn ᶜOmar ﷛ a argumenté

bienfaisance ». Le Prophète ﷺ lui répondit : « La bienfaisance consiste à adorer Allah comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas, certes, Lui te voit[219] *».*

---

contre les qadarites : « *Par celui qui détient l'âme d'Ibn 'Omar dans Sa main, si l'un d'eux dépensait l'équivalent de la montagne Ouḥoud en or, en le dépensant dans le Sentier d'Allah, Allah n'accepterait rien de lui jusqu'à ce qu'il croit au destin* ». (Rapporté par Mouslim). Et dans une version du hadith de Jibrîl, nous trouvons cet ajout : « *Jusqu'à ce qu'il croit au paradis et à l'enfer ». L'homme demanda alors : « Et si je fais cela, suis-je croyant ? » Le prophète ﷺ répondit : « Oui ».* ». Ceci est donc le deuxième fondement accompagné de sa preuve, qui lui a été interprété par les actes intérieurs. Et ce hadith est une preuve montrant que l'Islam et la foi, lorsqu'ils sont cités ensemble, englobent, pour le premier les actes apparents, et pour le second les actes intérieurs.

219 Cette partie du hadith est une des bases de la religion, et son fondement essentiel, parmi les fondements de la science. Ceci fait partie des paroles généralisantes qui ont été accordées au Prophète ﷺ. Car la perfection dans l'adoration est au niveau de la sincérité, de la concentration, du fait de se vider l'esprit au moment où l'on s'y consacre, et ceci est le fait de se sentir observé par Celui qu'il adore.

Il a orienté sa réponse en deux points, dont le degré le plus élevé consiste à attester de la vérité par son cœur, comme si l'on voyait Allah. Le deuxième degré est de se rappeler d'Allah, et du fait qu'Il voit tout ce que nous

œuvrons. Ce sont deux degrés dont les fruits sont la connaissance d'Allah et Sa crainte. Dans une version, nous trouvons : « *Que tu craignes Allah comme si tu Le voyais* ». Le prophète ﷺ a donc délimité ainsi l'excellence. Ceci est donc la preuve du troisième degré. Et ce hadith est une preuve de ces trois degrés, ainsi que de ses piliers, comme l'a exposé l'auteur (ﷺ).

Dans une version, nous trouvons : « *Nous nous étonnâmes du fait qu'il l'interroge puis qu'il l'approuve* », comme ceci a été mentionné après que le degré de l'Islam soit expliqué. Et dans la version d'Aboû Farwah ﷺ : « *Lorsque nous entendîmes l'homme dire « Tu as dit vrai », nous l'avons blâmés* ». Et dans la version de Matar : « *Regardez, comment le questionne-t-il ainsi et comment lui donne-t-il ainsi raison, comme s'il en savait plus que lui* ». Et dans la version de Anas ﷺ : « *Regardez, il l'interroge puis lui donne raison comme s'il était plus savant que lui* ». Et dans la version de Soulaymân Ibn Bouraydah : « *Les gens dirent : « Nous n'avons jamais vu quelqu'un comme cela, on dirait qu'il est venu enseigner quelque chose au Prophète . Il lui dit : « Tu as raison, tu as raison ». »*.

Al-Qourṭoubî (ﷺ) a dit : « Ils s'étonnèrent de cela, car ce dont le Prophète ﷺ informait n'était pas connu, si ce n'est de lui. Comment ce questionneur, qui n'était venu qu'une fois rencontrer le Prophète ﷺ, pouvait connaître cela, sans avoir pour autant assisté à d'autres cercles d'enseignement ? Puis ce questionneur pose des questions en connaissant les réponses, car il l'informe à

L'homme lui dit encore : « Informe-moi sur l'Heure[220] *». Le Prophète ﷺ lui répondit : « Celui qui est interrogé n'est pas plus savant que celui qui le questionne*[221] *». Là-dessus,*

la fin de chaque réponse qu'il a bien répondu. Ils s'en étonnèrent donc grandement ».

220 Et dans la version rapporté dans les deux Ṣaḥīḥ : « *Quand sera l'Heure ?* » C'est-à-dire : Quand viendra l'Heure ? Et ce qui est voulu ici, c'est le Jour dernier.

221 Et dans la version d'Aboû Farwah : « *Il baissa la tête, sans répondre. L'homme réitéra la question, mais à trois reprises n'obtint aucune réponse. Puis Il ﷺ leva sa tête et dit alors : « Celui qui est interrogé n'en sait pas plus que celui qui demande* ». ». C'est-à-dire : Toi et moi sommes égaux face à cette science. Elle fait partie de la science qu'Allah s'est gardé, et ceci correspond au verset coranique :

إِنَّ ٱللَّهَ عِندَهُۥ عِلْمُ ٱلسَّاعَةِ

﴿La connaissance de l'Heure est auprès d'Allah﴾ (31/34)

Et dans un hadith, nous trouvons : « *Les clés de l'invisible sont au nombre de cinq, personne à part Allah ne les connait* ». Et parmi ces cinq : « *Et personne ne sait quand aura lieu la fin des temps, sauf Allah* ». Et dans la version du hadith Jibrîl rapporté d'après Ibn cAbbâs ﷺ, nous trouvons « *Gloire et pureté à Allah ! Cinq choses font*

l'homme lui dit : « Mais informe-moi sur ses signes précurseurs[222] ». Et le Prophète ﷺ lui répondit : « Ce sera lorsque la servante engendrera sa maîtresse[223], lorsque tu

partie du domaine de l'invisible, et personne ne les connaît à part Allah ». Puis il récita le verset ». Cette généralité s'adresse donc à tous ceux qui vont entendre cette parole : Toute personne demandant où questionnée sur l'Heure n'en saura pas plus qu'eux deux. Cela permet aux gens de s'abstenir de poser cette question, car nombreux furent ceux qui l'interrogèrent à ce propos.

222 Dans la version d'Aboû Hourayrah ﷺ : « *Et je vais t'informer sur ses signes précurseurs* ». Et dans la version d'Aboû Farwah : « *Mais l'Heure a des signes par lesquels tu vas la reconnaître* ». Et dans la version de Soulaymân At-Taymî (ﷺ) : « Mais si tu veux, je peux t'informer sur ses signes précurseurs ». Il répondit : « Bien sûr ». ». Les signes « *Al-ᶜAlâmât* » et les signes précurseurs « *Al-Ashrâṭ* » désignent : les indices, les preuves, et les éléments précurseurs de son arrivée. Et ceci désigne aussi bien les signes qui se produiront avant, que les signes qui seront liés à ce moment, tel le lever du soleil à l'ouest.

223 C'est-à-dire : Sa propriétaire. Le sens de cela est que l'esclavage s'est répandu chez les Arabes, au point où une femme va enfanter celle qui deviendra la femme de son maître. D'autres explications ont été données, mais ce qu'il faut retenir ici, c'est qu'à l'approche de l'Heure, les choses vont s'inverser jusqu'à ce que celui que l'on

verras les va-nu-pieds miséreux et les bergers se concurrencer dans les constructions de maisons de plus en plus hautes[224] ». Là-dessus, l'homme partit. Je demeurai là

éduque prenne le dessus sur l'éducateur et que celui qui est en bas se retrouve en haut.

[224] C'est-à-dire : Jusqu'à ce que tu vois ceux qui n'ont même pas de claquettes au pied et de vêtements sur eux (c'est-à-dire : Les pauvres) devenir gardiens de troupeaux, rivalisant dans la hauteur de leurs maisons.

Les arabes étaient ainsi avant l'envoi du Prophète ﷺ, nu-pieds et habillés de guenilles, comme cela est venu dans ce hadith, et ils étaient dans une situation de bassesse incroyable. Puis Allah les a comblés par le bienfait de l'Islam, les a renforcés, au point de recevoir entre leurs mains les trésors des romains et des perses. Puis les choses se succédèrent jusqu'à ce qu'ils tombent dans ce dans quoi le Prophète ﷺ avait annoncé comme faisant partie des signes de l'Heure. Et dans les deux Ṣaḥîḥ, d'après Aboû Hourayrah ﷺ : « *C'est lorsque tu verras les gueux et va-nu-pieds diriger les autres* ». *C'est-à-dire : Être leurs rois.* « *Et ceci compte parmi ses signes, comme le fait que les gardiens de troupeaux se retrouvent à rivaliser dans les constructions, et ceci fait également partie de ses signes ». Il répéta cela trois fois* ».

Ce qui est voulu ici : C'est que la liesse du peuple a pris la place des rois, dont les biens ont abondés au point de se targuer de la hauteur et de l'embellissement de leurs demeures. Dans un hadith, nous trouvons : « *Lorsque le*

un long moment[225]*, puis le Prophète ﷺ dit : « O ᶜOmar, sais-tu qui m'a interrogé ?» « Non », répondis-je. « Allah et Son Envoyé sont plus savants*[226] *». « C'était Jibrîl. Il est venu vous enseigner ce qu'est votre religion*[227] *».*

---

commandement sera entre les mains de ceux qui ne le méritent pas, alors attendez l'Heure ». (Rapporté par Al Boukhârî et Aḥmed) Car tout ceci pervertit l'organisation du bas-monde et de la religion. Et tout ceci introduit l'inversion des choses et le renversement des réalités, à l'approche de la fin des temps.

225 C'est-à-dire : Nous sommes restés ainsi un certain temps après son départ, jusqu'à ce que le Prophète ﷺ leur enseigne qui était cet homme. Dans la version de At-Tirmidhî et d'autres il est dit : « *Seulement trois personnes étaient encore là* ». Et dans les deux Ṣaḥîḥ, il est dit : « *Il partit et le Prophète ﷺ dit aux gens : « Rattrapez-le ». Ils se levèrent mais ne trouvèrent point* ». Dans la version de Soulaymân At-Taymî (ﷻ) : « *Il partit et le Prophète ﷺ dit alors : « Y'a-t-il des hommes pour le rattraper ? » Nous le cherchâmes intensément, mais en vain. Il demanda alors : « Savez-vous ... (jusqu'à la fin)* ». Et dans d'autres versions, nous avons la preuve que le Prophète ﷺ informa les compagnons de tout cela lors de l'assise, avant qu'ils partent à sa recherche. Quant à la parole de ᶜOmar ﷻ, il se peut qu'elle n'était adressée qu'à lui, ou que ceci provient d'une certaine liberté du rapporteur du hadith.

226 Dans ceci, il y le fait que lorsque nous sommes questionnés sur une chose que nous ignorons, nous

devons retourner la chose à son Connaisseur, et ne pas se charger d'une chose qui nous dépasse et au sujet de laquelle nous n'avons pas la science, comme a dit le Prophète ﷺ dans ce qu'il cite d'Allah :

قُلْ مَآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ مِنْ أَجْرٍ وَمَآ أَنَا۠ مِنَ ٱلْمُتَكَلِّفِينَ

﴾ Dis : « Pour cela, je ne vous demande aucun salaire ; et je ne m'impose rien qui me dépasse ﴿ (38/86)

Parmi les pires formes d'exagération, c'est que la personne soit interrogée sur une chose, et se charge les épaules d'une chose qui le dépasse (en tentant de répondre). C'est pour cela qu'il a été dit : « L'expression « Allah est le plus savant » représente la moitié de la science ». Ce qui veut dire que la science se divise en deux catégories : En fonction de ce que tu connais, tu vas soit répondre selon tes connaissances, soit tu ne sais pas quoi répondre et tu diras alors : « Allah est le plus savant ».

227 Dans une version : « *Vous apprendre votre religion* ». Il ﷺ informa donc que ce qui est mentionné dans ce hadith représente la base de la religion, même toute la religion. Il y a englobé les bases de la religion, les croyances, et il a même décompté les sciences religieuses au sujet desquelles les musulmans se sont divisés, et toute chose revient à ce hadith, car il contient la croyance des gens de la Sounnah.

Le troisième fondement[228]

C'est connaître votre Prophète Moḥammed ﷺ[229]. Son nom est Moḥammed, fils de 'Abdullah[230], fils de 'Abdul-Mouṭṭalib, fils de Hâshim[231].

---

[228] C'est-à-dire : Parmi les trois fondements dont la connaissance est obligatoire à chaque personne.

[229] La connaissance de notre Prophète ﷺ constitue un de ces trois fondements. Et tout comme le premier fondement, qui est la connaissance d'Allah, est obligatoire à connaître, ainsi que le deuxième, qui est la connaissance de la religion de l'Islam, pour laquelle Allah nous a créés afin que nous L'adorions par ceci, ce qui en fait une base majeure dont la connaissance est obligatoire également, il en est donc de même pour le troisième fondement qui consiste à connaître notre Prophète Moḥammed ﷺ et ceci est également un point essentiel à connaître. Car il ﷺ est l'intermédiaire entre nous et Allah. Nous n'avons aucun moyen, ni aucune possibilité ou encore aucun chemin pour connaître ce qui nous sauvera de la colère d'Allah et de Son châtiment, et pour connaître ce par quoi l'on peut se rapprocher de Lui par ce qui Le satisfait, et espérer Sa récompense, que par ce que notre Prophète Moḥammed ﷺ nous a apporté.

S'il en est ainsi, nous prenons alors conscience de l'importance de le connaître. Et le fait que cela soit un des trois fondements essentiels de la religion, dont la connaissance est obligatoire, nous montre que sans cela,

nous ne connaîtrions pas le premier fondement, qui est la connaissance de notre Seigneur, ni le deuxième fondement qui est la connaissance de la religion, sans qu'il n'y ait un intermédiaire entre nous et Allah, sans que sa connaissance soit mise en avant. Il n'est pas donc possible de connaître le message sans en connaître le messager. Ceci est donc une nécessité de connaître le Prophète ﷺ et savoir que ce point fait partie des trois fondements essentiels.

Et sa connaissance passe par plusieurs points, dont la connaissance de son nom, de sa lignée et de sa vie, de son passage ici-bas, de sa mort, de savoir comment il est devenu prophète, de quel message est-il porteur, où a-t-il habité, où a-t-il émigré, et encore – et ceci est le plus important – la connaissance du but de son envoi en tant que Prophète, et autre que cela, parmi ce que l'auteur a cité (ﷺ).

230 Il ﷺ a de nombreux noms, dont le plus connu est Moḥammed. C'est ainsi qu'il a été nommé dans le Coran, sous forme de citation, tel la parole d'Allah :

مَّا كَانَ مُحَمَّدٌ أَبَآ أَحَدٍ مِّن رِّجَالِكُمْ وَلَٰكِن رَّسُولَ ٱللَّهِ وَخَاتَمَ ٱلنَّبِيِّـۧنَ

﴾Moḥammed n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messager d'Allah et le dernier des prophètes﴿ (33/40)

وَمَا مُحَمَّدٌ إِلَّا رَسُولٌ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِهِ ٱلرُّسُلُ

﴾ Moḥammed n'est qu'un messager - des messagers avant lui sont passés - ﴿ (3/144)

مُّحَمَّدٌ رَّسُولُ ٱللَّهِ وَٱلَّذِينَ مَعَهُۥٓ أَشِدَّآءُ عَلَى ٱلْكُفَّارِ

﴾ Moḥammed est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants ﴿ (48/29)

Ceci est le plus célèbre de ses noms, et il signifie : Celui qui reçoit de nombreuses louanges, d'une manière se distinguant des autres personnes. Son nom est dérivé de « At-Taḥmîd », et il contient donc de nombreuses formes de louange. Son surnom est Aboû al-Qâsim. Son père s'appelle ᶜAbd-Allah, surnommé « le deuxième immolé », du fait qu'il ait échappé à la mort face au tirage au sort et l'immolation de cents chameaux.

231 ᶜAbd Al-Mouṭṭalib : Son nom est Shaybah. Il était également appelé Shaybatou Al-Ḥamd, de par son courage et le fait que Qouraysh était uni autour de lui. Il fut surnommé ᶜAbd Al-Mouṭṭalib un jour où son oncle Al-Mouṭṭalib, revenait à la Mecque, en sa compagnie, tandis que son aspect avait changé dû au voyage. Les gens pensèrent qu'ᶜAbd Al-Mouṭṭalib avait acheté ce garçon (noir) pour être son esclave et l'appelèrent « le serviteur de Mouṭṭalib ». Ce nom lui resta par la suite. Quant à

Hâshim est issu de la tribu des Qouraysh, qui est une tribu arabe[232]. Les arabes sont les descendants d'Ismâ'îl

Hâshim, son nom est 'Amr, et il fut surnommé Hâshim du fait qu'il mélangeait du pain sec réduit en miettes (du verbe : hashama) pour le mélanger à de la viande, afin d'en nourrir les gens, lors des années de famine.

232 Qouraysh : Il s'agit d'An-Nadar, car c'est lui qui a réuni Qouraysh. Et il n'y a aucune divergence entre les savants que Hâshim était le fils de 'Abd-Manâf, dont le nom était Al-Moughîrah Ibn Qassy Ibn Kilâb Ibn Ka^cb Ibn Lou'ay Ibn Ghâlib Ibn Fihr Ibn Mâlik Ibn Nadar Ibn Kinâna Ibn Khouzaymah ibn Madraka Ibn Ilyâs Ibn Madar Ibn Nazzâr Ibn Ma'd Ibn 'Udnân. Concernant la suite de son ascendance, c'est à ce moment que les savants ont divergés.

Et ce qui est voulu ici par le terme « arabe » : Ce sont les tribus arabisées. Car les arabes se divisent en deux catégories : Arabes et arabisés. Les Arabes sont les gens de Qaḥṭân et les arabisés sont de ᶜAdnân. Et ce sont eux qui sont les meilleurs des arabes, et comment en serait-il autrement alors que le Prophète ﷺ fait partie d'eux, et qu'il a dit : « *Certes Allah a élu les descendants d'Ismâ'îl parmi les arabes, puis Il a élu Kinâna parmi les descendants d'Ismâ'îl, puis Il a élu Qouraysh parmi Kinâna, puis Il a élu les Banî Hâshim parmi Qouraysh, puis Il m'a élu parmi les Banî Hâshim. Je suis donc descendant des meilleurs* ». (Rapporté par Mouslim). Et Aboû Soufyân a dit à Hiraqil, lorsqu'il l'interrogea sur sa place au milieu d'eux, il répondit : « Il est doté d'une belle ascendance ». Il lui dit alors : « Il en est ainsi des

fils d'Ibrâhîm, l'ami intime d'Allah, qu'Allah le couvre – lui et notre Prophète – des meilleurs prières ainsi que le salut[233].

Il vécut soixante-trois ans[234], dont quarante avant d'être Prophète[235], et vingt-trois en tant que Prophète et

prophètes, ils sont envoyés parmi les meilleurs de leur peuple ». C'est-à-dire : Les plus nobles.

232 Ceci n'est l'objet d'aucune divergence, et nulle divergence non plus concernant le fait qu'Ibrâhîm (ﷺ) soit de la descendance de Sâm Ibn Noûḥ. Et la majorité des historiens mentionnent qu'il est Ibrâhîm Ibn Târikh Ibn Nâhûr Ibn Sâghûr Ibn Râ'û Ibn Fâli' Ibn 'Âbir Ibn Shâlih Ibn Irfakhchaz Ibn Sâm Ibn Noûḥ (ﷺ).

233 le Prophète ﷺ est né le lundi douze Rabî^c Al Awwal, l'année de l'éléphant. Ce même jour-là il reçut la révélation, fit l'ascension vers les cieux, émigra vers Médine et il y décéda aussi ﷺ. Son père mourut alors qu'il était dans le ventre de sa mère, puis il vécut auprès de son grand-père, puis son oncle Aboû Ṭâlib. Il épousa Khadîjah à l'âge de vingt-cinq ans, ses enfants sont d'elle sauf Ibrahim qui est de Mâriyah. Il ﷺ assista à l'accord des *Mouṭayyibîn*, la construction de la Ka^cbah. Il ﷺ était surnommé le digne de confiance avant la révélation.

234 Il naquit un lundi, le douzième jour de Rabî^c Al-Awwal, dans l'année dite de « l'éléphant ». C'est également un lundi qu'il fut désigné Prophète, qu'il fut élevé au ciel, qu'il émigra à Médine, et qu'il mourut ﷺ. Il a dit : « *Ceci est le jour où je suis né, et le jour où la*

messager[236]. Il fut investi de sa mission de Prophète lorsqu'il reçut la révélation du verset :

---

révélation m'est parvenue ». (Rapporté par Mouslim). Le jour de sa naissance, le palais de César trembla, ses torches s'éteignirent, et de nombreuses statues se brisèrent. Une lumière apparut avec lui, au point qu'elle éclaira les palais de l'orient. Les djinns crièrent et d'autres signes miraculeux se produisirent.

Son père mourut tandis que sa mère ne l'avait pas encore mis au monde. Il grandit chez son grand-père, puis chez son oncle Aboû Tâlib. Il épousa Khadîjah (ﷺ) alors qu'il avait vingt-cinq ans. Tous ses enfants furent d'elle, sauf Ibrâhîm qui lui fut donné par Maria (ﷺ). Il assista à la reconstruction de la Kacbah, fut appelé « *Al-Amîn* » et tout cela avant d'être envoyé comme prophète.

235 Et c'est sur ceci que se trouve la majorité des gens de science concernant la vie du Prophète ﷺ. Le terme « prophétie (*An-Noubouwwah*) » provient du terme « la nouvelle (*An-Naba'*) » qui désigne une information. Il a été dit aussi que ce terme provient de l'élévation (*Al-Irtifâc*) du fait qu'il fut élevé en rang. Il en est sûrement ainsi, car il ﷺ est élevé au-dessus des gens.

236 Et le terme « An-Nabiyy » désigne un homme, de genre masculin, auquel une législation a été révélée, même si l'ordre de la transmettre ne lui a pas été donné. Dans le cas contraire, on dira que c'est un messager (*Rasoûl*). Les deux ont donc des points communs et des divergences au niveau des termes. Le message est plus

اقْرَأْ

﴾ Lis ! ﴿ [Sourate Al-ʿAlaq, v. 1][237]

vaste que la prophétie en lui-même, mais plus spécifique concernant les gens qui la porte, et la prophétie est plus spécifique en elle-même, mais plus générale concernant les gens qui la porte. Le message englobe la prophétie et autre, et tout messager est donc un prophète, mais ce n'est pas tout prophète qui est messager.

[237] C'est-à-dire : Qu'elle fut révélée sur lui un lundi, sans divergence entre les savants. Et ce qui est connu, c'est qu'elle lui fut révélée lors du mois de Ramadan, dans la grotte de Hirâ'. Il lui fut révélé le début de la sourate 96 :

اقْرَأْ بِاسْمِ رَبِّكَ الَّذِي خَلَقَ ﴿١﴾ خَلَقَ الْإِنسَانَ مِنْ عَلَقٍ

﴾ **Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé, qui a créé l'Homme d'une adhérence** ﴿ (96/1 et 2)

Cette sourate oriente l'homme à méditer sur l'origine de sa création, basée une adhérence. Et Allah a spécifié la mention de l'Homme de par les miracles que contient sa création. Et parmi la générosité d'Allah : C'est qu'Il lui a enseigné ce qu'il ne savait pas, et ceci est un anoblissement par la science. Et la science se trouve à la fois dans la tête, sur la langue et par l'écriture. C'est pour cela qu'Il dit ensuite :

Il atteignit le statut de messager lorsqu'il reçut la révélation de la sourate Al-Mouddaththir[238]. Sa ville natale est la Mecque[239] et il émigra vers Médine[240].

ٱقۡرَأۡ وَرَبُّكَ ٱلۡأَكۡرَمُ ۝ ٱلَّذِي عَلَّمَ بِٱلۡقَلَمِ ۝ عَلَّمَ ٱلۡإِنسَٰنَ مَا لَمۡ يَعۡلَمۡ

﴾ Lis ! Ton Seigneur est le Très Noble, qui a enseigné par la plume [le calame], a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas ﴿ (96/3 à 5)

Il ﷺ revint de la grotte, le cœur emballé par cet événement. Khadîjah (﵂) lui dit alors : « Allah ne t'humiliera pas » puis elle en informa (son cousin) Waraqah ibn Nawfal qui lui dit : « C'est l'ange Jibrîl (An-Nâmoûs Al-Akbar) qui est déjà venu à Moûssâ (﵇) ».

[238] C'est-à-dire : Par le début de la sourate 74 :

يَٰٓأَيُّهَا ٱلۡمُدَّثِّرُ

﴾ Ô toi ! Le revêtu d'un manteau ! ﴿ (74/1)

Après le début de cette révélation, lorsque l'ange lui est venu, il rentra chez lui en disant : « Couvrez-moi ». Allah révéla alors : « **Ô toi ! Le revêtu d'un manteau !** » Après cela la révélation fut préservée et révélée continuellement. Ceci fut la première révélation descendue sur lui après l'événement de la grotte de

Allah l'a envoyé pour prévenir du polythéisme et appeler au monothéisme[241]. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

Hirâ'. A ce moment-là, il fut déterminé et commença à appeler les gens à Allah.

[239] Il y naquit, dans les foyers de la famille de ʿAlî ﷺ, pour y grandir, exception faite de la période pendant laquelle il fut allaité, dans *Al-Barriyyah*. Par la suite, il revint à la Mecque sous la tutelle de son grand-père, puis sous celle de son oncle. C'est à la Mecque que la révélation lui est parvenue, et il y resta pendant treize ans, à partir du début de la révélation.

[240] Une fois qu'ils aient décidés de le tuer ﷺ, et qu'il se soit caché dans la grotte, en compagnie d'Aboû Bakr ﷺ. Tous deux émigrèrent ensemble à Médine. Ceci se produisit tandis que les médinois lui avaient préalablement prêtés serment d'allégeance ﷺ sur le fait de le secourir et de l'assister, et la communauté entière a commencée à écrire son histoire à partir de la date de son émigration.

[241] L'auteur (ﷺ) mentionne plusieurs points parmi ce qui touche à la connaissance du Prophète ﷺ, dont le plus élevé et le plus important est la connaissance de ce pour quoi il a été envoyé, et le fait qu'il ait été envoyé pour avertir contre le polythéisme, et appeler les gens à l'unicité d'Allah, car c'est cela qu'implique l'attestation de foi, et également le verset cité implique cela. Il a donc commencé par s'éloigner du polythéisme du fait

يَٰٓأَيُّهَا ٱلۡمُدَّثِّرُ ۝ قُمۡ فَأَنذِرۡ ۝ وَرَبَّكَ فَكَبِّرۡ ۝ وَثِيَابَكَ فَطَهِّرۡ ۝
وَٱلرُّجۡزَ فَٱهۡجُرۡ ۝ وَلَا تَمۡنُن تَسۡتَكۡثِرُ ۝ وَلِرَبِّكَ فَٱصۡبِرۡ ۝

❬ Ô toi ! Le revêtu d'un manteau ! Lève-toi et avertis[242]. Et de ton Seigneur, célèbre la grandeur[243].

---

qu'aucune adoration n'est valable en sa présence. Si le polythéisme est présent, l'adoration est donc nulle. Puis Il a fait l'éloge de l'unicité, qui est la plus importante des obligations, et qu'aucun acte ne s'élève vers Allah s'il n'est pas accompagné de l'unicité.

242 Ceci est le premier verset par lequel il est devenu messager, et le premier ordre qu'il ait reçu de manière auditive. Et ceci, car lorsqu'il ﷺ vit l'ange, celui qui lui est apparu à la grotte de *Ḥirâ'* et que les premiers versets de la sourate « Al-ᶜAlaq » lui furent révélés, il prit peur et s'enfuit pour rentrer chez sa famille, en leur disant : « Couvrez-moi ». Alors révéla alors : ❬ **Ô toi ! Le revêtu d'un manteau !** ❭, le revêtu de vêtements, qui s'est caché du fait de la peur ressentie lorsqu'il vit l'ange venu lui révéler la révélation. ❬ **Lève-toi** ❭ C'est-à-dire : Sors de tes couvertures, et avertit les gens, met-les en garde contre le châtiment de ton Seigneur, s'ils n'ont pas encore cru. C'est donc par cet événement qu'il devint messager tout comme il devint prophète lors du premier événement.

Et tes vêtements, purifie-les[244]. Et de toute souillure, écarte-toi[245]. Et ne donne pas dans le but de recevoir davantage[246]. Et pour ton Seigneur, endure[247] ❵ [Sourate Al-Mouddaththir, v. 1-7]

---

243 C'est-à-dire : Valorise ton Seigneur au-dessus de ce qu'en dise les adorateurs d'idoles.

244 C'est-à-dire : Purifie ton âme des péchés. L'âme a été ici appelée vêtement, car les vêtements la recouvre, et ceci est la parole des savants authentificateurs dans le *Tafsîr*, tout comme la parole : « Et améliore tes actes » et d'autres paroles encore.

245 C'est-à-dire : Délaisse les idoles, et ne les approche pas. La souillure : c'est l'impureté et la saleté. Et Allah a dit :

فَٱجْتَنِبُوا۟ ٱلرِّجْسَ مِنَ ٱلْأَوْثَٰنِ

❴ **Eloignez-vous de la souillure des idoles** ❵ (22/30)

Et l'auteur (ﷺ) a interprété ces versets d'une explication suffisante.

246 C'est-à-dire : Ne donne pas ce que tu as par flatterie, dans le but de recevoir davantage en retour ; ou alors : N'espère pas que tes actes vont te faire valoir davantage auprès d'Allah, en espérant davantage par eux ; ou encore : Ne sois pas flatté de tes actes ; ou encore : Ne multiplie pas, si tes biens sont déjà nombreux.

Le sens du verset : ❮ **Lève-toi et avertis** ❯, c'est prévenir du polythéisme et appeler au monothéisme[248]. Celui de ❮**Et de ton Seigneur, célèbre la grandeur** ❯, c'est

---

[247] C'est-à-dire : sur son obéissance et ses ordres ; ou alors : sur les épreuves qui te viennent dans le sentier d'Allah.

[248] Car le polythéisme est le pire péché par lequel Allah est désobéit, et aucun acte ne s'élève en sa présence. Et l'unicité est la plus importante des obligations, et le premier prêche des messagers, du premier au dernier :

مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُۥ

❮ **Vous n'avez pas d'autre divinité en dehors de Lui** ❯ (23/32)

Il prit cette chose très au sérieux, en avertissant les gens, de manière tantôt spécifique tantôt générale, fut éprouvé dans cela, lui et ceux qui le suivirent. L'auteur (ﷺ) fut éprouvé de la même façon que le prophète ﷺ et ses compagnons, lors de son prêche. Ils patientèrent, furent éprouvés, mais Allah fit apparaître Sa religion, après qu'elle ait été faible, par ses mains et ses compagnons. A Allah revient donc la louange et les bienfaits, et qu'Allah le récompense, ainsi que ceux l'ont accueilli et secouru pour préserver l'Islam et les musulmans, de la meilleure récompense.

célébrer Sa grandeur par Son unicité[249]. Quant à « **Et tes vêtements, purifie-les** », cela signifie : purifie tes actes de toute forme de polythéisme[250]. « **Et de toute souillure, écarte-toi** » le péché désigne ici les statues[251].

249 Car Allah est la seule divinité méritant l'adoration, sans égal, sans équivalent, sans semblable et sans associé dans Son droit à être adoré et dans notre reconnaissance qu'Il est le Créateur. Il mérite seul d'être vénéré, sans que quoique ce soit Lui soit associé dans l'adoration. Certes le polythéisme, en plus d'être le plus injuste des crimes, détruit le droit d'Allah dans l'unicité et ceci est une mauvaise façon de penser à Allah, le Seigneur des mondes.

250 Il est le pire péché par lequel Allah est désobéit ; ou bien : Purifie ton âme de toute parole ou acte la souillant.

251 Ceci a été dit par Ibn ᶜAbbâs ﷺ ainsi que par d'autres spécialistes du *Tafsîr*. Il a été dit aussi : Le polythéisme. Et encore : Dans le terme « *Rijz* » la lettre - ز – a remplacé la lettre - س – « *Rijs* », comme le prouve la parole d'Allah :

فَٱجْتَنِبُوا۟ ٱلرِّجْسَ مِنَ ٱلْأَوْثَٰنِ

« **Eloignez-vous de la souillure des idoles** » (22/30)

Ibn ᶜAbbâs ﷺ a dit également : « Délaisse tout ce qui mène au péché ». Et le sens serait donc : Délaisse toute parole et tout acte engendrant un châtiment.

S'écarter d'elles, c'est les délaisser[252], elles et leurs adeptes[253].

Il prêcha ainsi le monothéisme pendant dix ans[254]. Après la dixième année, il fut élevé au ciel[255] et c'est alors que

---

252 C'est le fait de se détourner et de délaisser une chose, en coupant tout lien. Le terme « *Al-Hajr* » est le contraire du mot « *Al-Waṣl* (la liaison) ». Le prophète ﷺ a reçu l'ordre de délaisser les idoles, de s'en éloigner, de s'en couper, ainsi que de l'ensemble des péchés.

253 Allah ﷻ a dit à propos de Son ami intime :

وَأَعْتَزِلُكُمْ وَمَا تَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ

﴿ **Je me sépare de vous, ainsi que de ce que vous invoquez en dehors d'Allah** ﴾ (19/48)

L'unicité sur laquelle évolue le serviteur ne sera complète que lorsqu'il se désavouera du polythéisme, de ses adeptes, en s'éloignant d'eux et en les désavouant.

254 C'est-à-dire : Le Prophète ﷺ a prêché pendant dix ans, afin d'expliquer l'unicité, d'appeler à cela, d'expliquer le polythéisme et de mettre en garde contre cela, et tout cela se fit avant l'obligation de la prière qui est toutefois le pilier de la religion, et avant toute autre obligation religieuse. Par ceci tu vois que la réalité de la chose pour laquelle le Prophète ﷺ a été envoyé, et la chose à laquelle tous les prophètes avant lui ont appelés, c'est l'avertissement contre le polythéisme et son interdiction,

et le fait de prêcher l'unicité, en l'exposant et l'expliquant aux gens, comme Allah ﷻ l'a dit :

وَمَآ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ مِن رَّسُولٍ إِلَّا نُوحِىٓ إِلَيْهِ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنَا۠ فَٱعْبُدُونِ

❬Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc ». ❭(21/25)

وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِى كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولًا أَنِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ وَٱجْتَنِبُوا۟ ٱلطَّٰغُوتَ

❬Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : « Adorez Allah et écartez-vous du *Ṭâghoût* ❭ (16/36)

Et Il cita à propos de Noûḥ, de Hoûd, de Ṣâliḥ et de Shou^cayb (ﷺ) que la première chose qu'ils dirent à leur peuple est :

ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُۥٓ

❬Adorez Allah. Vous n'avez pas d'autre divinité en dehors de Lui ❭ (23/32)

Et même le sceau des prophètes, Moḥammed ﷺ, appela en tout premier lieu les gens à cette parole : « *Dites : « Lâ Ilâha Illâ Allah » vous réussirez* ». Et eux de répondre :

أَجَعَلَ ٱلْآلِهَةَ إِلَٰهًا وَٰحِدًا ۖ إِنَّ هَٰذَا لَشَىْءٌ عُجَابٌ

﴾ **Réduira-t-il les divinités à un Seul Dieu ? Voilà une chose vraiment étonnante** ﴿ (38/5)

Et Il ﷺ a dit à Mouᶜâdh ؓ lorsqu'il l'envoya au Yémen : « *Que la première chose à laquelle tu les appelles soit l'attestation de foi* » et dans une autre version : « *Qu'ils unifient Allah* » et dans une autre version : « *Appelle-les à l'unicité d'Allah* ». Ces trois versions s'expliquent mutuellement. Et le Prophète ﷺ ne l'a envoyé que pour cette raison, qui est d'appeler les gens à l'unicité, et ceci car c'est la base de la communauté sur laquelle elle se construit. Sans cela, nul acte ne peut se construire dessus.

L'unicité est donc la base, et le reste de la législation religieuse en découlent. Lorsque la base disparaît, les ramifications disparaissent avec. Qu'est-ce qui paraît plus clair que cela ? Concernant le fait que l'unicité soit la base des obligations, dont la connaissance est de première nécessité. Le fait qu'il ﷺ s'attacha à cela dix années entières à appeler à l'unicité et à mettre en garde contre le polythéisme, avant que toute autre chose soit légiférée, doit nous paraître suffisant.

les cinq prières quotidiennes furent prescrites[256]. Il pria alors à la Mecque durant trois ans[257], puis on lui ordonna d'émigrer vers Médine[258].

255 Il fit ce voyage nocturne ainsi que l'ascension de par son corps et son âme, depuis la mosquée sacrée, sur le dos d'Al Bourâq, et ce jusqu'à atteindre Jérusalem. Il était en état d'éveil et ce ne fut pas un rêve, comme Allah a informé de cela. Puis Jibrîl (ﷺ) l'éleva au ciel lors de l'ascension nocturne, d'une façon correspondant à celle des anges. Chaque fois qu'il passait près d'un ciel, il passait par ses habitants, jusqu'à atteindre le jujubier de la limite. Il atteignit en hauteur et élévation ce qu'Allah Seul en a connaissance. Il s'approcha d'Allah, Lui parla sans intermédiaire, et reçu une part de révélation.

256 La première chose qui lui fut révélée fut l'accomplissement de cinquante prières. Il ne cessa cependant de repartir de Moûssâ (ﷺ) vers son Seigneur jusqu'à ce qu'elles lui soient allégées à cinq. Allah lui dit cependant : « Elles sont cinq en apparence, mais cinquante dans la récompense, car chaque bonne action en récolte dix ». Puis il redescendit à Jérusalem, enfourcha à nouveau Al Bourâq puis revint à la Mecque. Au matin, il ﷺ raconta ce qu'il vit lors de ce voyage.

257 Ce qui signifie : Après avoir fait cette ascension au ciel. Et ces cinq prières quotidiennes furent prescrites avant l'obligation de l'émigration à Médine, comme cela est apparent du récit d'Ibn Isḥâq (ؓ) : « Le voyage nocturne a précédé l'émigration de trois années, et il a été dit : « d'une année ». Et il a été dit : « De six mois ». Et

L'émigration consiste à délaisser une terre de polythéisme pour se rendre en terre d'islam[259]. Et l'émigration est une obligation, à partir d'une terre de

il a été dit : « De cinq années ». Et Allah est le plus savant ».

[258] C'est-à-dire : Après treize années de mission, il ﷺ lui fut ordonné de se séparer des polythéistes, et de les quitter, et ceci dans le but de pouvoir faire apparaitre la religion, prêcher à Allah en dehors de la Mecque, car ceci est une obligation et un devoir. Et ce qui aide à parvenir à une obligation devient obligatoire. Et les devoirs et les obligations ne peuvent s'accomplir qu'en quittant les terres des polythéistes lorsque la pratique et la mise en évidence de sa religion n'est pas possible au milieu d'eux, ainsi qu'être clair et avertir contre leur mal. Celui qui ne peut accomplir cela, il lui devient obligatoire de quitter les terres des polythéistes.

[259] Par préservation pour la religion. Les émigrés ont été nommés « *Mouhâjiroûn* » du fait qu'ils ont émigrés de leurs demeures et de leurs terres, dans lesquelles ils ont grandi, pour Allah, afin de se rendre dans des terres dans lesquelles ils n'ont ni biens ni familles, lorsqu'ils se rendirent à Médine donc. Toute personne quittant sa terre est donc un émigré (*Mouhâjir*). Et le terme « émigration » signifie à la base : la séparation d'avec l'autre, la coupure et l'éloignement.

polythéisme vers une terre d'islam[260], et ceci restera jusqu'à ce que vienne l'Heure[261]. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah ﷻ :

إِنَّ ٱلَّذِينَ تَوَفَّىٰهُمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ ظَالِمِيٓ أَنفُسِهِمْ قَالُواْ فِيمَ كُنتُمْ قَالُواْ كُنَّا
مُسْتَضْعَفِينَ فِي ٱلْأَرْضِ قَالُوٓاْ أَلَمْ تَكُنْ أَرْضُ ٱللَّهِ وَٰسِعَةً فَتُهَاجِرُواْ فِيهَا
فَأُوْلَٰٓئِكَ مَأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ وَسَآءَتْ مَصِيرًا ﴿٩٧﴾ إِلَّا ٱلْمُسْتَضْعَفِينَ
مِنَ ٱلرِّجَالِ وَٱلنِّسَآءِ وَٱلْوِلْدَٰنِ لَا يَسْتَطِيعُونَ حِيلَةً وَلَا يَهْتَدُونَ

---

[260] Son obligation est connue du Coran, de la Sounnah et du consensus. Celui qui la délaisse s'expose à la menace, car plus d'un savant rapporte le consensus des savants sur l'obligation de quitter les terres de mécréance pour rejoindre les terres d'Islam. Allah l'a rendue obligatoire à Son Prophète ﷺ et ses compagnons, avant que ne leur soit rendu obligatoire le jeûne et le pèlerinage, comme ceci est relaté dans les livres des fondements, et ceci est même une chose nécessairement connue de la religion.

[261] Et ceci à l'unanimité de ceux qui sont reconnus parmi les gens de science. Shaykh Al-Islam (رحمه الله) a dit : « Personne n'est préservé du polythéisme, excepté celui qui prend clairement ses positions avec ceux qui le commettent ».

سَبِيلًا ﴿٩٨﴾ فَأُوْلَٰٓئِكَ عَسَى ٱللَّهُ أَن يَعْفُوَ عَنْهُمْ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ عَفُوًّا
غَفُورًا

❬ Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes[262], les anges enlèveront leurs âmes en disant : "Dans quelle situation étiez-vous ?[263]" - "Nous étions impuissants sur terre[264]", diront-ils. Alors les anges diront : "La

---

262 Ce qui signifie : De par le fait qu'ils habitent au milieu des mécréants. Ce verset fut révélé concernant certains habitants de la Mecque, s'affiliant à l'Islam, qui n'émigrèrent pas. Allah a alors dit : « **Les anges enlèveront leurs âmes** » : Ce qui est voulu ici, c'est l'ange de la mort et ceux qui l'aide, ou alors l'ange de la mort seul. Les arabes utilisent parfois le pluriel pour désigner un singulier. « **Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes** » : Du fait qu'ils aient délaissés l'émigration.

263 C'est-à-dire : Pourquoi êtes-vous restés à la Mecque, et avoir délaissés l'émigration ? Ceci est une question orientée vers un blâme. Le sens revient à : Pourquoi êtes-vous restés à la Mecque, pourquoi avez-vous délaissez l'émigration ? Dans quel camp êtes-vous ? Et les anges savent dans quel parti ils étaient en délaissant l'émigration après qu'elle ait été rendue obligatoire pour eux.

264 Incapable d'émigrer. Nous ne pouvions pas sortir de cet endroit, ni voyager loin sur la Terre.

terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer ?[265]" Voilà bien ceux dont la destination est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination ![266] A l'exception des faibles parmi les hommes, les femmes et les enfants[267], n'ayant aucun moyen[268] et ne connaissant pas le chemin[269] : à ceux-

---

[265] C'est-à-dire : A Médine, en quittant vos habitations situées au milieu des polythéistes. Les anges ne leurs trouveront pas d'excuse. Il est dit dans un hadith : « *Celui qui se mélange aux polythéistes et habite au milieu d'eux, est comme eux* ». (Rapporté par Aboû Dâwoûd).

[266] C'est-à-dire : Quelle mauvaise et terrible destination est l'Enfer. Ceci nous montre que le délaissement de l'émigration pour celui à qui elle est obligatoire, est considéré comme un parmi les grands péchés.

[267] Celui qui est incapable d'émigrer. Le terme « *Al-Wildân* » est le pluriel du terme « *Al-Walîd* » et signifie « les enfants ». Ce sont tous ceux qui n'ont pas encore atteint la puberté.

[268] C'est-à-dire : Ceci concerne la rupture d'avec les associateurs. Ils n'ont aucun savoir-faire, aucune ressource, ni argent qu'ils puissent dépenser, ni capacité physique suffisante pour effectuer ce voyage.

[269] Ils ne connaissent pas le chemin qui leur permettrait de sortir de la Mecque afin de rejoindre Médine qui est devenue une terre d'Islam.

là, il se peut qu'Allah pardonne[270]**. Et Allah est Clément et Pardonneur**[271] » [Sourate An-Nisâ', v. 97-99]

Allah ﷻ dit aussi :

يَٰعِبَادِىَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ إِنَّ أَرْضِى وَٰسِعَةٌ فَإِيَّٰىَ فَٱعْبُدُونِ

﴿ **Ô Mes serviteurs qui avez cru ! Ma terre est bien vaste**[272]**. Adorez-Moi donc !**[273] ﴾ [Sourate Al-ᶜAnkaboût, v. 56]

---

270 C'est-à-dire : Qu'Il va pardonner à ces faibles et ces impuissants. Ce sont des gens qui ont une excuse pour avoir délaissés l'émigration. Et le verbe « *ᶜAsâ* (il se peut) » prend la forme de l'engagement formel lorsqu'il provient d'Allah.

271 Clément, en effaçant leurs mauvaises actions, et Pardonneur pour celui qui se repent à Lui. Il n'impose pas à une âme une charge dépassant sa capacité. Ibn ᶜAbbâs ﷺ a dit : « Ma mère et moi étions parmi les impuissants ». Et le Prophète ﷺ invoquait pour ces gens-là dans ses prières.

272 Allah a ordonné à Ses serviteurs croyants d'émigrer d'un pays dans lequel ils ne sont pas capables de pratiquer ouvertement leur religion, vers un autre endroit de Sa Terre, en nous informant qu'elle n'est pas petite, mais plutôt vaste, accueillant de nombreuses créatures. Dès lors donc qu'une personne se retrouve

Al-Baghawî (ﷺ)[274] a dit : « La raison pour laquelle ce verset a été révélé est que certains musulmans sont restés à la Mecque sans émigrer. Allah les a interpellés par la foi[275] ».

dans un pays, n'ayant pas la capacité de pratiquer ouvertement sa religion, qu'il sache qu'Allah a rendu la Terre vaste, afin qu'il puisse se rendre ailleurs et L'adorer comme il lui a été ordonné. Il en est de même pour toute personne résidant dans un pays dans lequel les péchés sont commis ouvertement, et qu'il ne lui est pas possible de changer cela, il devra également émigrer de cet endroit.

273 C'est-à-dire : Unifiez-Moi sur Ma vaste Terre, celle que j'ai créée, ainsi que ce qu'elle contient, pour vous, de la même façon que je vous aie crée et vous y ait fait vivre afin que vous M'adoriez. Et dans un hadith divin, il est dit : « ***Je t'ai créé pour Moi, et J'ai tout crée pour toi*** ».

274 Il fut surnommé : Mouḥyî As-Sounnah. Il s'agit d'Aboû Moḥammed Al-Ḥoussayn Ibn Mass^coûd Al-Farrâ'. Il est l'auteur du célèbre *Tafsîr*, du livre « Sharḥ As-Sounnah », et d'autres encore. Il décéda en l'an cinq cent seize.

275 De nombreux successeurs des compagnons ont rapportés cette parole qui nous fait profiter que celui qui délaisse l'émigration, une fois qu'elle lui est obligatoire, ne devient pas mécréant. Il est un pécheur de par son délaissement, et il est un croyant à la foi faible. C'est un pécheur désobéissant, du nombre des croyants monothéistes.

La preuve de la Sounnah[276] concernant l'émigration est la parole du Prophète ﷺ :

لَا تَنْقَطِعُ الهِجْرَةُ حَتَّى تَنْقَطِعَ التَّوْبَةُ، وَلَا تَنْقَطِعُ التَّوْبَةُ حَتَّى تَطْلُعَ الشَّمْسُ مِنْ مَغْرِبِهَا

« *L'émigration ne cessera pas tant que le repentir sera accepté*[277]*. Et le repentir sera accepté tant que le soleil ne*

---

[276] C'est-à-dire : Concernant l'obligation de l'émigration, depuis une terre de polythéisme vers une terre d'Islam, ceci fait partie de la Sounnah de Moḥammed ﷺ, Sounnah qu'il nous a été obligé de suivre.

[277] C'est-à-dire : L'émigration ne cessera pas jusqu'à ce que cesse le repentir. C'est-à-dire : Jusqu'à ce que le repentir de celui qui veut se repentir ne soit plus accepté. Ce hadith prouve donc que le repentir ne cessera d'être accepté et que l'émigration restera obligatoire jusqu'à que le repentir ne soit plus accordé.

Quant au hadith d'Ibn ᶜAbbâs ﷻ : « *Il n'y a plus d'émigration après la conquête de la Mecque, mais il reste le Jihâd et l'intention* ». Le but de ceci : C'est qu'il n'y a plus besoin d'accomplir l'émigration, depuis la Mecque à destination de Médine, dès lors que la Mecque est devenue une terre d'Islam. Certaines personnes désirèrent émigrer vers Médine, pensant que le Prophète ﷺ privilégiait cette ville. Il leur expliqua qu'il n'a incité à partir à Médine qu'en raison du fait que la Mecque était une terre de mécréance. Mais dès lors

se sera pas levé de l'occident[279] ». Rapporté par Aboû Dâwoûd et Aḥmed.

---

qu'elle est devenue une terre d'Islam, ceci fut abrogé. Le sens est donc : Ne partez plus de la Mecque pour émigrer à Médine. Concernant l'émigration d'une terre de polythéisme vers une terre d'Islam, ceci reste valable, et ceci est confirmé par les textes et le consensus des savants.

278 Lorsque le soleil se lèvera de l'ouest, ce sera à proximité de l'Heure, car ce sera un de ses plus proches signes. Lorsque cela se produira, le repentir ne sera plus accepté. Allah ﷻ a dit :

يَوْمَ يَأْتِي بَعْضُ ءَايَٰتِ رَبِّكَ لَا يَنفَعُ نَفْسًا إِيمَٰنُهَا

﴾Le jour où certains signes de ton Seigneur viendront, la foi en Lui ne profitera à aucune âme﴿ (6/158)

Et ceci est venu de même dans de nombreux hadiths, mettant en évidence la venue de l'Heure et prouvant que le repentir sera accepté tant que le soleil ne se lèvera pas à l'ouest, et le repentir ne cessera qu'à ce moment. Dans un hadith il est dit : « *Je me désavoue de tout musulman vivant au milieu des associateurs* ». (Rapporté par Mouslim et At-Tirmidhî). Et également : « *Que leur deux feux ne se voient pas* ». (Rapporté par Mouslim). Et également : « *Une personne ne préservera sa religion que lorsqu'il fuira de cime en cime* ». (Rapporté par Al-Khaṭṭâbî).

Lorsque le Prophète ﷺ s'installa à Médine, Il lui fut ordonné d'accomplir les autres règles de l'islam[279] telles l'aumône légale, le jeûne, le pèlerinage, le Jihâd, l'appel à la prière, l'ordre d'accomplir le bien, et de réprouver le mal[280] et les autres lois islamiques[281].

---

[279] C'est-à-dire : Lorsqu'il émigra de la Mecque à Médine, et s'y installa, répandit l'unicité d'Allah et que les gens acceptèrent les principes de la religion, qu'ils accomplirent la prière, la suite des lois islamiques fut révélée, lois par lesquelles Allah et davantage adoré par Ses serviteurs. Et la majorité de la loi islamique a été révélée à Médine.

[280] Allah ﷻ a dit :

يَأْمُرُهُم بِٱلْمَعْرُوفِ وَيَنْهَىٰهُمْ عَنِ ٱلْمُنكَرِ

﴿**Il leur ordonne le convenable, leur défend le blâmable**﴾(7/157)

Ceci est sa description dans les livres révélés, et le fait d'ordonner le bien et d'interdire le mal est général, et c'est une obligation à chaque individu, selon sa capacité. Allah ﷻ a dit :

كُنتُمْ خَيْرَ أُمَّةٍ أُخْرِجَتْ لِلنَّاسِ تَأْمُرُونَ بِٱلْمَعْرُوفِ وَتَنْهَوْنَ عَنِ ٱلْمُنكَرِ

Il vécut ainsi dix ans[282] puis y mourut ﷺ[283] mais sa religion a perduré[284].

《Vous êtes la meilleure communauté, qu'on ait fait surgir pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable》 (3/110)

وَلْتَكُن مِّنكُمْ أُمَّةٌ يَدْعُونَ إِلَى الْخَيْرِ وَيَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَيَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنكَرِ

《Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blâmable »》 (3/104)

Le plus haut degré se fait par la main, puis par la langue pour celui qui ne le peut, puis par le cœur pour celui qui ne le peut, et ceci est le plus bas degré de la foi.

281 Prendre soin de ses parents, lier les liens de parenté, rendre les dépôts confiés, et l'ensemble des nobles comportements et des œuvres pieuses, comme ceci est connu à travers sa législation ﷺ.

282 Toutes les lois lui ont été révélées pendant cette période, ainsi que les piliers, les obligations et les choses recommandées, ainsi que l'explication de ce qui annule cela.

283 Après qu'Allah ai parachevé sa religion. Il a transmis tout cela de la meilleure des façons. Aboû Dhar ﷺ a dit : « Le prophète ﷺ n'est mort qu'une fois que la science de

Voilà sa religion[285]. Il n'existe aucun acte de bien sans qu'il ne l'ait montré à la communauté[286], ni aucun mal

chaque chose nous avait été expliquée, jusqu'à l'oiseau qui vole dans le ciel ».

284 Elle est présente, et elle englobe le Coran et la Sounnah. Elle est préservée et sauvegardée jusqu'au Jour dernier, et tout cela est suffisant pour celui qui s'y attache fermement. Le Prophète ﷺ a dit : *« Je vous ai laissé ce que, si vous vous y attachez, vous ne vous égarerez jamais. C'est le Livre d'Allah et ma Sounnah ».* (Rapporté par Mâlik et Al-Ḥâkim).

285 C'est ce sur quoi il ﷺ a laissé sa communauté, en laissant à Allah le soin de s'en charger par Sa protection. Et les gens de science et de religion se sont relayés cette religion de génération en génération. Les prédécesseurs ont dit : « Ceci est le pacte du Messager d'Allah ﷺ envers nous, et ceci est notre pacte que nous vous confions à votre tour. Ceci contient les conseils et les ordres de notre Seigneur, voici pour vous Ses conseils et Ses ordres ». Chaque génération a donc suivi les pas de ses prédécesseurs, les suivant pas à pas sur ces traces laissées, et ceci ne cessera pas, jusqu'au Jour dernier.

286 Comme ceci a précédé de Sa parole :

عَزِيزٌ عَلَيْهِ مَا عَنِتُّمْ حَرِيصٌ عَلَيْكُم بِٱلْمُؤْمِنِينَ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ

dont il ne l'ait mise en garde[287]. Le bien qu'il lui a indiqué est le monothéisme[288], et tout ce qu'Allah aime et

﴾ Auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants ﴿ (9/128)

Qu'Allah prie sur lui et le salue. Il a correctement transmit le message et rendu le dépôt confié, en conseillant la communauté.

[287] Par peur que sa communauté ne tombe dans la perdition. Il a transmis la religion entière, en l'expliquant sans rien délaisser, comme Allah le lui a ordonné. Et dans un hadith il est dit : « *Il n'y a pas un prophète qui est venu, sans qu'il n'ait comme devoir d'indiquer le bien qu'il connait et de mettre en garde contre le mal qu'il connaît, afin de préserver sa communauté* ». (Rapporté par An-Nasâ'î).

[288] Ceci est la base du bien et sa plus grande part. C'est de même la plus importante des obligations, et c'est dans ce but que les messagers ont été envoyés et les livres révélés.

agrée[289]. Le mal dont il l'a mise en garde est le polythéisme[290], et tout ce qu'Allah déteste et refuse[291]. Allah l'a envoyé à toute l'humanité[292], et a imposé aux deux grands groupes – Jinns et Hommes – de lui obéir[293]. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah ﷻ :

---

289 Parmi les actes et les paroles, apparents et cachés.

290 Ceci est la base du mal et sa plus grande part. C'est d'ailleurs la première chose qui lui a été ordonnée d'avertir à son encontre, comme Allah ﷻ a dit :

يَٰٓأَيُّهَا ٱلْمُدَّثِّرُ ۝ قُمْ فَأَنذِرْ

❮ **Ô toi, l'enveloppé [dans tes vêtements] ! Lève-toi et avertis** ❯ (74/1 et 2)

C'est-à-dire : Avertis contre le polythéisme. Il en fut ainsi pour chaque messager, il mettait en garde sa communauté contre le polythéisme tout en appelant leur peuple à l'unicité.

291 Ce qui est interdit est tout polythéisme, en actes et en paroles.

292 Cela signifie qu'Allah a envoyé le Prophète Moḥammed ﷺ à l'ensemble de l'humanité, que ce soit les arabes ou les non-arabes, les hommes comme les femmes, les gens libres comme les esclaves, les noirs comme les gens de couleur mate ou blanche. Et ceci ne

قُلْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِنِّى رَسُولُ ٱللَّهِ إِلَيْكُمْ جَمِيعًا

﴾ **Dis : "Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah"** ﴿ [Sourate Al-Aʿrâf, v. 158][294]

---

fait l'objet d'aucune divergence parmi les gens de science.

[293] À l'unanimité des musulmans, et Allah a rattaché son obéissance ﷺ à la Sienne dans plusieurs passages du Coran.

[294] Ceci est une généralité claire, concernant le fait que sa mission concerne l'ensemble de l'humanité, aux arabes comme aux non arabes. Allah a dit :

وَمَآ أَرْسَلْنَٰكَ إِلَّا كَآفَّةً لِّلنَّاسِ بَشِيرًا وَنَذِيرًا

﴾ **Et Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'annonciateur et avertisseur pour toute l'humanité** ﴿ (34/28)

وَمَآ أَرْسَلْنَٰكَ إِلَّا مُبَشِّرًا وَنَذِيرًا

﴾ **Or, Nous ne t'avons envoyé que comme annonciateur et avertisseur** ﴿ (25/56)

مُّحَمَّدٌ رَّسُولُ ٱللَّهِ

﴾ **Moḥammed est le Messager d'Allah** ﴿ (48/29)

Par son biais, Allah a parachevé la religion[295]. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah ﷻ :

Et la sourate « Ar-Raḥmân » ainsi que la sourate « Al-Djinn » ainsi que d'autres sourates encore, sont autant de preuves parmi les plus claires prouvant que son message est adressé à l'ensemble des djinns et des humains.

Et il ﷺ a dit : « *Les messagers m'ayant précédés ont été envoyés spécifiquement à leur peuple, tandis que j'ai été envoyé à l'humanité entière* ». (Rapporté par Al Boukhârî et Mouslim). Ceci fait partie de son mérite prouvant qu'il est le dernier des prophètes, envoyé à l'humanité entière. Et ceci est une chose nécessairement connue de la religion, qu'il est ﷺ le messager d'Allah pour les humains et les djinns, et qu'ils doivent tous lui vouer obéissance. Ceci est impliqué par son message et ne peut le rejeter qu'un orgueilleux entêté.

295 C'est-à-dire : il ne mourut ﷺ qu'après qu'Allah ait complété la religion, et que le message soit correctement et totalement transmit, au point où il ﷺ a dit : « *Je vous ai laissé sur une voie blanche, dont la clarté du jour est identique la nuit, ne s'égarera donc que celui qui est voué à la perdition* ». (Rapporté par Aḥmed et Ibn Mâjah).

ٱلْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ وَأَتْمَمْتُ عَلَيْكُمْ نِعْمَتِى وَرَضِيتُ لَكُمُ
ٱلْإِسْلَـٰمَ دِينًا

❨Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion[296], et accompli sur vous Mon bienfait[297]. Et

[296] Ce verset n'a été révélé qu'à un court moment précédant sa mort ﷺ de huit jours. Il lui fut révélé alors qu'il se trouvait debout à ʿArafât, faisant un discours aux gens présents. Et ceci compte parmi plus grands bienfaits d'Allah sur cette communauté, du fait que l'achèvement de la religion s'est produit entre ses mains. Personne n'a besoin d'une autre religion, ni d'un autre prophète, qu'Allah prie sur lui et le salue.

Et Allah ﷻ a dit :

وَتَمَّتْ كَلِمَتُ رَبِّكَ صِدْقًا وَعَدْلًا

❨Et la parole de ton Seigneur s'est accomplie en toute vérité et équité❩ (6/115)

C'est-à-dire : véridique en informations, et équitable dans les ordres et les interdits. Et ceci montre bien qu'Allah a complété la religion pour nous, dans tous ses aspects, et la chose complète n'a besoin d'aucun ajout supplémentaire. Allah ﷻ a dit :

لَا مُبَدِّلَ لِكَلِمَـٰتِهِۦ

❨Nul ne peut modifier Ses paroles❩ (6/115)

J'agrée l'islam comme religion pour vous[298] ﴿
[Sourate Al-Mâ'idah, v. 3]
La preuve de sa mort[299] ﷺ est la parole d'Allah :

Celui donc qui prétend que le Coran mérite un ajout a menti et forgé un mensonge énorme, en rejetant le sens impliqué par ce verset, et en rejetant ce hadith : « *Méfiez-vous des nouveautés, car toute nouveauté dans la religion n'est en fait qu'une innovation, et toute innovation est égarement* » (Rapporté par Aboû Dâwoûd et At-Tirmidhî).

[297] Une fois qu'Allah nous a informé qu'Il a complété pour nous Sa religion, qui est le plus grand des bienfaits à notre égard, Il dit ensuite : « **[J'ai] accompli** » C'est-à-dire : J'ai parfait **« sur vous mon bienfait »**. Celui sur qui le bienfait est complet, il a certes réussi de la meilleure manière.

[298] C'est-à-dire : Soyez-en satisfaits pour vous-mêmes, car c'est celle-ci qu'Allah aime et agrée comme religion, et pour laquelle il a choisi le meilleur des prophètes, et révélé le plus noble des livres. Kaᶜb ﷺ a dit : « Si ce verset avait été révélé sur une autre communauté, ils auraient considéré ce jour comme étant un jour de fête ». ᶜOmar ﷺ a dit : « Ce verset a été révélé un vendredi, le jour de ᶜArafat, et ces deux jours sont déjà des jours de fête pour nous, par la grâce d'Allah ». Il s'agit aussi de l'avis dit par Ibn ᶜAbbâs ﷺ.

إِنَّكَ مَيِّتٌ وَإِنَّهُم مَّيِّتُونَ ۝ ثُمَّ إِنَّكُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ عِندَ رَبِّكُمْ تَخْتَصِمُونَ

﴾En vérité tu mourras[300] et ils mourront eux aussi[301]. Ensuite, au Jour de la Résurrection, vous vous

[299] C'est-à-dire : La preuve tirée des textes, venant confirmer le concret.

[300] C'est-à-dire que tu mourras, ô Moḥammed. Après sa mort ﷺ, Aboû Bakr ؓ se leva en pleurant puis dit : « Par mon père et ma mère, tu as atteint le terme qui t'avait été prescrit ». Allah a dit :

أَفَإِيْن مَّاتَ أَوْ قُتِلَ ٱنقَلَبْتُمْ عَلَىٰٓ أَعْقَٰبِكُمْ ۚ وَمَن يَنقَلِبْ عَلَىٰ عَقِبَيْهِ

﴾S'il mourait donc, ou s'il était tué, retourneriez-vous sur vos talons ?﴿ (3/144)

Oui, il est vivant ﷺ dans sa tombe, d'une vie liée à la vie intermédiaire entre celle d'ici-bas et celle de l'au-delà, d'un degré plus haut et plus complet que la vie des martyrs mentionnés dans la parole d'Allah :

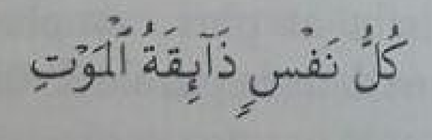
وَلَا تَحْسَبَنَّ ٱلَّذِينَ قُتِلُوا۟ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ أَمْوَٰتًۢا ۚ بَلْ أَحْيَآءٌ عِندَ رَبِّهِمْ يُرْزَقُونَ

disputerez auprès de votre Seigneur[302] ❳ [Sourate Az-Zoumar, v. 30-31]

❲ **Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah, soient morts. Au contraire, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, bien pourvus** ❳ (3/169)

Quant à la vie du corps, il n'y a nul doute que de ce point de vue il est mort ﷺ, puisqu'il a été lavé, déposé dans son linceul et que la prière mortuaire a été accomplie sur lui. Il a été enterré à Médine, qu'Allah prie sur lui et le salue, et il n'a pas été dit qu'il n'est pas mort, si ce n'est de la part de certains innovateurs, qui sont sortis des limites fixées par le Coran et la Sounnah, de peur qu'ils ne se sentent contredit dans leurs fondements falsifiés. Ils se servent de cette prétention qu'il est vivant pour se tourner vers lui ﷺ, et lui demander des choses dont il n'en est même pas capable. Sa mort est acceptée par les sens, par les témoignages des gens, et ceci est connu des savants comme des gens de la masse, et ne peut rejeter cela qu'un orgueilleux.

301 C'est-à-dire : Ils mourront à leur tour. Allah a dit :



❲ **Toute âme goûtera la mort** ❳ (3/185)

302 Par rapport à ce sur quoi vous étiez dans ce bas-monde, au sujet de l'unicité, du polythéisme, et tout ceci devant Allah, comme ceci est détaillé dans la sourate

Après leur mort, les gens seront ressuscités[303]. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

مِنْهَا خَلَقْنَٰكُمْ وَفِيهَا نُعِيدُكُمْ وَمِنْهَا نُخْرِجُكُمْ تَارَةً أُخْرَىٰ

(C'est d'elle (la terre) que Nous vous avons créés, et en elle Nous vous ferons retourner, et d'elle Nous

« Al-Qiyâmah », ainsi qu'à la fin de la sourate « Yasin » et d'autres sourates encore. Il faut avoir foi en la résurrection, au rassemblement et à la sortie des corps de leur tombe, car tout ceci englobe de manière générale la foi au Jour dernier. Car la foi au Jour dernier englobe La foi en la résurrection, et ce point est même le plus important, car les gens de l'époque antéislamique n'y croyaient pas, ils rejetaient le fait que les corps reviennent à l'état dans lequel ils se trouvaient avant leur mort, avec toute leur chair, leurs os et leurs veines. Ceci est une grande ignorance de la science parfaite d'Allah, ainsi que de Son pouvoir sur chaque chose. C'est pour cela qu'Allah réitère plusieurs fois ce rappel, s'agissant du retour des corps à leur état initial, dans de nombreux passages de Son livre. Et Il est certes omniscient et capable de tout.

303 Afin que chacun soit rétribué selon ses actes, que chacun récupère son droit par la loi du talion, et ce, même pour les animaux.

vous ferons sortir une fois encore[304] ❳ [Sourate Tâ Hâ, v. 55]

Ainsi que dans Sa parole :

[304] C'est-à-dire : Vous provenez de la terre, car votre père premier est Adam (ﷺ), qui fut créé de terre provenant de la surface (*Adîm*) terrestre. Et c'est à la terre que vous retournerez. C'est-à-dire : Lorsque vous mourrez, vous y serez emmenés, puis ensevelis. Ensuite, Nous vous ferons ressortir de là, pour le Jour de la Résurrection et des comptes. Et ceci correspond à la parole d'Allah :

فِيهَا تَحْيَوْنَ وَفِيهَا تَمُوتُونَ وَمِنْهَا تُخْرَجُونَ

❲ **Vous y vivrez, vous y mourrez, et de là Nous vous feront sortir** ❳ (7/25)

Et dans un hadith nous trouvons : « *Le prophète ﷺ prit une poignée de terre, et la lança sur une tombe puis récita :*

مِنْهَا خَلَقْنَٰكُمْ وَفِيهَا نُعِيدُكُمْ وَمِنْهَا نُخْرِجُكُمْ تَارَةً أُخْرَىٰ

❲ **C'est d'elle (la terre) que Nous vous avons créés, et en elle Nous vous ferons retourner, et d'elle Nous vous ferons sortir une fois encore** ❳ (20/55)

وَٱللَّهُ أَنۢبَتَكُم مِّنَ ٱلۡأَرۡضِ نَبَاتٗا ﴿١٧﴾ ثُمَّ يُعِيدُكُمۡ فِيهَا وَيُخۡرِجُكُمۡ إِخۡرَاجٗا

﴾ Et c'est Allah qui, de la terre, vous a fait croître comme des plantes[305], puis Il vous y fera retourner et vous en fera sortir véritablement[306] ﴿ [Sourate Noûh, v. 17-18]

Après la Résurrection, les gens seront jugés[307] et rétribués pour leurs actes[308]. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

لِيَجۡزِيَ ٱلَّذِينَ أَسَٰٓـُٔواْ بِمَا عَمِلُواْ وَيَجۡزِيَ ٱلَّذِينَ أَحۡسَنُواْ بِٱلۡحُسۡنَى

---

305 Ce qu'Allah désigne ici est la création d'Adam (ﷺ), le père de l'Humanité.

306 C'est-à-dire : Il vous fera revenir à la terre, lorsque vous mourrez, puis vous en ressortirez vivants pour assister au Jour de la résurrection, tout comme Il vous a créé la première fois.

307 C'est-à-dire : Selon leurs actions, bonnes ou mauvaises. La foi aux comptes et à la récompense des actes fait également partie de la foi au Jour dernier.

308 Les petits comme les grands, ceux qui contiennent un faible mérite comme les illustres.

❮ **... Afin qu'Il rétribue ceux qui font le mal selon ce qu'ils œuvrent, et récompense ceux qui font le bien par la meilleure récompense**[309] ❯ [Sourate An-Najm, v. 31]

Et quiconque renie la Résurrection devient mécréant[310]. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

زَعَمَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓاْ أَن لَّن يُبۡعَثُواْۚ قُلۡ بَلَىٰ وَرَبِّي لَتُبۡعَثُنَّ ثُمَّ لَتُنَبَّؤُنَّ بِمَا عَمِلۡتُمۡۚ وَذَٰلِكَ عَلَى ٱللَّهِ يَسِيرٞ

---

309 Allah nous informe qu'Il est le Possesseur des cieux et de la Terre, et qu'Il est le Riche exclusif, le Juge en toute équité, le Créateur des choses en toute vérité « **Afin qu'Il rétribue ceux qui font le mal selon ce qu'ils œuvrent** » comme polythéisme et ce qu'il y a de moins grave comme péchés « **et récompense ceux qui font le bien** » en ayant unifiés leur Seigneur, et en Lui vouant sincèrement leurs obéissances « **par la meilleure récompense** » qui sera le paradis. Et Il a dit également :

إِنَّ ٱلسَّاعَةَ ءَاتِيَةٌ أَكَادُ أُخۡفِيهَا لِتُجۡزَىٰ كُلُّ نَفۡسِۭ بِمَا تَسۡعَىٰ

❮ **Afin que chaque âme soit rétribuée selon ses efforts** ❯ (20/15)

310 Car il a traité de menteurs Allah, Son messager ﷺ et l'ensemble des musulmans.

﴿Ceux qui ont mécru prétendent qu'ils ne seront point ressuscités[311]. Dis "Mais si ! Par mon Seigneur ! Vous serez très certainement ressuscités[312] puis, vous serez informés de ce

---

311 Allah les a déclarés mécréants de par leur refus de croire à la résurrection, selon leur prétention qu'ils ne pourront être ressuscités. Ceci prouve donc que toute personne reniant la résurrection devient mécréante, et même plus : Ceci est parmi les pires formes de mécréance héritées de l'époque antéislamique.

312 C'est-à-dire : Dis, ô Moḥammed : « Mais si, par mon Seigneur ... ». Ceci est une réponse de vérité, comportant un serment par Allah, comme quoi ils seront bel et bien ressuscités au Jour dernier. Et dans ce troisième verset, Allah a ordonné à Son Prophète ﷺ de jurer par Lui, que le Retour aura bien lieu, et nous trouvons dans la sourate « Yoûnous » ce verset :

وَيَسْتَنۢبِـُٔونَكَ أَحَقٌّ هُوَ ۖ قُلْ إِى وَرَبِّىٓ إِنَّهُۥ لَحَقٌّ ۖ وَمَآ أَنتُم بِمُعْجِزِينَ

﴿Et ils s'informent auprès de toi : « Est-ce vrai ? » - Dis : « Oui ! Par mon Seigneur ! C'est bien vrai. Et vous ne pourrez vous y soustraire﴾ (10/53)

Et dans la sourate « Saba' » :

que vous faisiez[313]. Et cela est facile pour Allah"[314] ❳ [Sourate At-Taghâbun, v. 7]

وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَا تَأْتِينَا ٱلسَّاعَةُ ۖ قُلْ بَلَىٰ وَرَبِّى لَتَأْتِيَنَّكُمْ

❲ **Ceux qui ne croient pas disent : « L'Heure ne nous viendra pas ». Dis : « Par mon Seigneur ! Très certainement, elle vous viendra** ❳ (34/3)

313 C'est-à-dire : Il vous informa de l'ensemble de vos actes accomplis, des plus nobles aux plus vils, des plus grands aux plus petits. Allah a dit :

وَنَضَعُ ٱلْمَوَٰزِينَ ٱلْقِسْطَ لِيَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ فَلَا تُظْلَمُ نَفْسٌ شَيْـًٔا ۖ وَإِن كَانَ مِثْقَالَ حَبَّةٍ مِّنْ خَرْدَلٍ أَتَيْنَا بِهَا ۗ وَكَفَىٰ بِنَا حَٰسِبِينَ

❲ **Au Jour de la Résurrection, Nous placerons les balances exactes. Nulle âme ne sera lésée en rien, fût-ce du poids d'un grain de moutarde que Nous ferons venir. Nous suffisons largement pour dresser les comptes** ❳ (21/47)

314 Ce sera simple et aisé pour Lui, comme Il a dit :

وَهُوَ ٱلَّذِى يَبْدَؤُا۟ ٱلْخَلْقَ ثُمَّ يُعِيدُهُۥ وَهُوَ أَهْوَنُ عَلَيْهِ

❲ **Et c'est Lui qui commence la création puis la refait ; et cela Lui est plus facile** ❳ (30/27)

Allah a envoyé tous les messagers annonciateurs et avertisseurs[315]. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

Tout comme cela fut facile à Allah de créer le genre humain à partir du néant, alors qu'il n'existait pas, puis Allah l'a fait exister et l'a formé à base de terre, puis l'a fait se reproduire mutuellement à base de sperme, puis en a fait toute une descendance grâce à la reproduction, alors il n'en sera pas plus difficile pour Lui de les faire revenir, alors qu'Il les a déjà créés la première fois. Dans un hadith nous trouvons : « *Allah a dit : « **Le fils d'Adam m'a démenti et il n'a pas le droit de le faire. En ce qui concerne le mensonge, il présume que je ne peux pas le recréer comme je le fis auparavant** ».* ». (Rapporté par Al Boukhârî et Mouslim).

315 C'est-à-dire : Allah a envoyé l'ensemble des messagers, du premier qui est Noûḥ (ﷺ) au dernier qui est Moḥammed ﷺ. Tous ont appelé les gens à adorer Allah Seul, et de délaisser toute adoration vouée à un autre que Lui. Ils annoncèrent à ceux qui répondirent favorablement à cet appel, la satisfaction d'Allah et Ses grâces. Et ils avertirent et mirent en garde ceux qui leur ont désobéit, que la colère d'Allah, Son courroux et Son châtiment allaient les atteindre.

رُّسُلًا مُّبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ لِئَلَّا يَكُونَ لِلنَّاسِ عَلَى ٱللَّهِ حُجَّةٌۢ بَعْدَ ٱلرُّسُلِ ۚ وَكَانَ ٱللَّهُ عَزِيزًا حَكِيمًا

﴾ **Messagers, annonciateurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des messagers, il n'y ait pour les gens point d'argument devant Allah**[316] ﴿ [Sourate An-Nisâ', v. 165]

Le premier d'entre eux est Noûḥ (عليه السلام)[317] et le dernier est Moḥammed[318] ﷺ. La preuve indiquant

---

316 Afin qu'ils ne disent pas le Jour de la résurrection : « Aucun messager ne nous est venu, aucun livre ne nous a été révélé ». Allah a coupé l'argumentation des créatures en envoyant des messagers, en révélant des messages, afin que les preuves leur parviennent, que la vérité leur soit expliquée, et que la nature saine s'ancre dans leur cœurs, et que cessent les excuses par lesquelles les gens voudraient argumenter contre Allah.

317 Il y eut dix siècles entre lui et Adam (عليه السلام), tous adeptes de l'Islam authentique. Mais lorsque le polythéisme apparut, en raison de l'exagération envers certains hommes pieux décédés, Noûḥ (عليه السلام) leur fut envoyé. Il fut donc le premier messager aux gens de la Terre, et ceci fait unanimité auprès des musulmans.

318 Il ﷺ est le dernier prophète envoyé aux gens de la Terre, et ceci est attesté par le Coran, la Sounnah, et l'unanimité des musulmans. Il est le sceau des prophètes,

que Noûḥ (ﷺ) est le premier des messagers est la parole d'Allah :

إِنَّآ أَوۡحَيۡنَآ إِلَيۡكَ كَمَآ أَوۡحَيۡنَآ إِلَىٰ نُوحٖ وَٱلنَّبِيِّـۧنَ مِنۢ بَعۡدِهِۦ

et il n'y aura aucun autre prophète désormais. Allah a dit :

مَّا كَانَ مُحَمَّدٌ أَبَآ أَحَدٖ مِّن رِّجَالِكُمۡ وَلَٰكِن رَّسُولَ ٱللَّهِ وَخَاتَمَ ٱلنَّبِيِّـۧنَ

﴾Moḥammed n'est pas le père de l'un de vos hommes, mais le messager d'Allah et le dernier des prophètes﴿ (33/40)

Et il est confirmé dans sa Sounnah, par plus d'un hadith, qu'il n'y aura aucun prophète après lui ﷺ. De même, l'ensemble des musulmans s'accorde sur ce point. Et de même, le mensonge de celui qui prétend la prophétie après lui est connu et dévoilé. Le Prophète ﷺ nous a informés que trente grands menteurs viendront, et que chacun d'eux prétendra la prophétie. Ceci s'est effectivement passé comme il l'avait annoncé ﷺ. Quant à ʿIssâ Ibn Maryam (ﷺ), lorsqu'il reviendra sur Terre à la fin des temps, ne jugera que par la législation apportée par Moḥammed ﷺ, et il sera un membre de cette communauté. Ce point également fait l'objet d'unanimité entre les musulmans.

﴾ Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noûḥ et aux Prophètes après lui[319] **﴿** [Sourate An-Nisâ', v. 163]

---

319 C'est-à-dire : Après Noûḥ (ﷺ), qui fut le premier messager, et le premier à avoir mis en garde contre le polythéisme. Quant à Sa parole au Prophète Moḥammed ﷺ : **﴾ Nous t'avons fait une révélation ﴿**, ceci est basé sur le verset :

يَسْـَٔلُكَ أَهْلُ ٱلْكِتَـٰبِ أَن تُنَزِّلَ عَلَيْهِمْ كِتَـٰبًا مِّنَ ٱلسَّمَآءِ

﴾ Les gens du Livre te demandent de leur faire descendre du ciel un Livre ﴿ (4/153)

Et ils dirent :

مَآ أَنزَلَ ٱللَّهُ عَلَىٰ بَشَرٍ مِّن شَىْءٍ

﴾ Allah n'a rien fait descendre sur un humain ﴿ (6/91)

Il leur répondit par ces deux paroles :

قُلْ مَنْ أَنزَلَ ٱلْكِتَـٰبَ ٱلَّذِى جَآءَ بِهِۦ مُوسَىٰ

﴾ Dis : « Qui a fait descendre le Livre que Moïse a apporté ». ﴿ (6/91)

Allah a envoyé un messager à chaque communauté, depuis Noûḥ jusqu'à Moḥammed ﷺ[320], qui leur ordonne

إِنَّآ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ كَمَآ أَوْحَيْنَآ إِلَىٰ نُوحٍ وَٱلنَّبِيِّـۧنَ مِنۢ بَعْدِهِۦ

﴿**Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noûḥ et aux prophètes après lui.**﴾(4/163)

Puis il mentionna un certain nombre de prophètes. C'est-à-dire : Il t'a révélé ce qu'Il leur a révélé. Et Il continue en disant :

رُّسُلًا مُّبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ لِئَلَّا يَكُونَ لِلنَّاسِ عَلَى ٱللَّهِ حُجَّةٌۢ بَعْدَ ٱلرُّسُلِ

﴿**En tant que messagers, annonciateurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah**﴾ (4/165)

Et d'après Ibn Mardawayh et Ibn Abî Hâtim, d'après Abî Dhar ﷺ : « *J'ai dit : « Ô messager d'Allah ! Combien y eut-il de prophètes ? » Il me répondit : « Cent vingt-quatre mille ». Je lui demandai alors : « Et combien de messagers parmi eux ? » Il répondit : « trois cent treize qui se présentèrent en foule ».* ». Ainsi, Allah a apposé Sa preuve, coupé l'excuse, par l'envoi de messagers et la révélation de livres.

[320] Noûḥ (ﷺ) est le premier des messagers parmi les enfants d'Adam, à avoir été envoyé aux gens de la Terre. Le dernier est Moḥammed ﷺ. Et nulle communauté, ou

d'adorer Allah exclusivement et leur interdit d'adorer le *Ṭâghoût*[321]. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah ﷻ :

---

groupe d'humains, si ce n'est qu'Allah leur a envoyé un messager, en tant que preuve d'Allah sur Ses serviteurs. Allah ﷻ a dit :

وَمَا كُنَّا مُعَذِّبِينَ حَتَّىٰ نَبْعَثَ رَسُولًا

﴾ Et Nous ne châtions personne, jusqu'à ce que Nous envoyions un Messager ﴿ (17/15).

Et concernant tous les Prophètes ayant précédés Moḥammed ﷺ, chacun succédait à un autre, et Allah en fit des imâms de la guidée, par lesquels Il protège Sa religion, et Il dresse Sa preuve sur les serviteurs, et ceci ne cessera pas, jusqu'à ce que l'Heure se lève, comme a informé de cela le Prophète ﷺ : « *Il ne cessera d'y avoir un groupe de ma communauté, apparent sur la vérité, et secouru, et ceci durera jusqu'à ce que se lève l'Heure* » (Rapporté par Al Boukhârî et Mouslim).

321 Il les appelle à pour quoi les messagers ont été envoyés. Leur prêche commun est l'adoration d'Allah seul, et le délaissement de l'adoration de tout ce qui est autre que Lui. La perle précieuse pour laquelle tous les messagers ont été envoyés est donc : l'unicité. Et tous les autres points de la religion, telles les règles du licite et de l'illicite sont des branches de la religion, et le serviteur n'a pas reçu l'ordre de mettre cela en application tant qu'il n'applique pas l'unicité, et tout ceci ne sera accepté

وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِي كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولًا أَنِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ وَٱجْتَنِبُوا۟ ٱلطَّٰغُوتَ

﴾Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : "Adorez Allah et écartez-vous du *Ṭâghoût*"[322] **﴿** [Sourate An-Naḥl, v. 36]

---

qu'en présence de l'unicité, qui est la religion des messagers, du premier au dernier, et c'est pour cela que la création a été créée, les messagers envoyés et les livres saints révélés et le paradis en l'enfer crées.

322 Et parmi les versets semblables, la parole d'Allah :

وَمَا أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ مِن رَّسُولٍ إِلَّا نُوحِىٓ إِلَيْهِ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنَا۠ فَٱعْبُدُونِ

﴾Nous n'avons envoyé avant aucun messager, si ce n'est que lui avons révélé : « Nulle divinité ne mérite d'être adorée à part Moi ». Adorez-Moi donc !﴿ (21/25).

Et autres parmi les versets, qui indiquent la grande valeur de l'unicité. Ces deux versets contiennent la même généralité claire : que la première chose par laquelle commencèrent les messagers est l'unicité.

Egalement, cette parole est venue dans le Coran, sur la langue de messagers en particulier, à l'exemple de Noûḥ, de Hoûd, de Ṣâliḥ, de Loûṭ, de Shou^cayb et autres (ﷺ). La première chose qu'ils dirent fut :

ٱعْبُدُوا ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُۥ

﴾ **Adorez Allah, je ne vous connais aucune autre véritable divinité** ﴿ (7/59).

Ceci est donc le prêche des messagers, et la perle du message, et par ceci apparaît donc la grande valeur de l'unicité.

Et la connaissance de ceci permet de lui donner sa valeur, afin que tes pensées se concentrent là-dessus, afin que tu apprennes et agisses conformément à cela, en y mettant le summum de tes efforts. Tu dois également t'attacher à connaître ce qui s'y oppose, et les autres choses également, telles les sciences qui découlent de tout ceci, en y vouant au maximum tes efforts. Connais-donc la base de la religion, avant de connaître les obligations, issues des branches de la religion, comme la prière, l'aumône légale etc. La prière ne sera pas valable, ni l'aumône ou autre, sans cette base. Il convient donc de connaître la base de la religion de manière générale, et ensuite de passer à la connaissance des branches, et ce de manière détaillée.

Et dans le hadith de Mou[c]âdh ﷺ, lorsqu'il ﷺ l'envoya au Yémen, il ﷺ lui dit : « *Tu vas te rendre auprès de gens,*

appartenant aux gens du Livre. Que la première chose à laquelle tu les appelles soit l'attestation de foi « Lâ Ilâha Illâ Allah ». S'ils t'obéissent en cela, informe les qu'Allah leur a rendu obligatoire cinq prières, à accomplir de jour et de nuit ». (Rapporté par Aḥmed et Ad-Dârimî).

Ceci nous montre bien que s'ils ne connaissent pas l'unicité, et n'agissent pas conformément à elle, il ne leur sera pas demandé d'accomplir la prière, car ils n'ont pas obéit à ce qui leur permet d'entrer dans l'Islam. Leurs prières ne vaudront donc rien, et le reste non plus, dès lors que ces actes seront dénués de l'unicité. Une construction ne va pas se tenir droite sans une base solide, et une branche ne va pas tenir sans un tronc.

La base, et le tronc : c'est l'unicité. Et la prière, bien qu'elle représente le pilier de l'Islam, n'est pas valable sans cela. Il faut obligatoirement que ces actes soient précédés de l'acceptation de l'unicité, et ce aux environs (ou : à partir) des dix ans de la personne.

Et parmi ce qui nous indique que l'unicité est la base : Le fait qu'il permette à la personne d'entrer un jour au paradis, même s'il n'a jamais accompli une seule prière, car il a appliqué l'unicité, et est mort accroché à cela, à l'exemple de celui qui serait tué avant d'avoir pu prier. Quant à celui qui meurt, sa prière ne lui vaudra rien, si elle vient seule, et même s'il priait, jeûnait, et donner l'aumône légale, si cette personne n'avait pas l'unicité dans son cœur, cela ne lui servira à rien. Et par ceci donc, nous constatons la grande valeur de l'unicité.

Ne coururent à leur perdition, que ceux qui délaissèrent la science de l'unicité, et sa mise en pratique. Et le diable n'approcha personne, et la raison ne se dispersa, et les gens ne tombèrent dans rien, si ce n'est après avoir été tenté par la parole : « *la prononciation de l'attestation de foi suffit, suivie d'une simple reconnaissance* ». Au point où même leurs savants ne connaissaient pas l'unicité, et ceci en raison du fait qu'ils ont été éprouvés par le polythéisme, l'adoration des idoles, et le grand nombre d'ambiguïtés. Par ceci, l'unicité fut écartée par de nombreuses personnes prétendant la science, du fait qu'ils l'aient ignorée.

Sinon, il est clair que la connaissance de l'unicité et du polythéisme est considérée parmi les choses les plus simples qu'elles soient, et les plus accessibles, de manière générale. A l'époque des compagnons, ils distinguaient l'unicité du polythéisme, et celui qui prononçait l'attestation de foi, délaissait le polythéisme en reconnaissant sa fausseté, et son annulation de la sincérité. C'est pour cela que lorsque le Prophète ﷺ les appelait à l'unicité en leur disant : « Dites – *Lâ Ilâha Illâ Allah* - », les gens répondirent :

أَجَعَلَ ٱلْآلِهَةَ إِلَٰهًا وَٰحِدًا ۖ إِنَّ هَٰذَا لَشَىْءٌ عُجَابٌ

﴾ Va-t-il faire de nos divinités, une divinité unique ? Ceci est certes une chose étonnante ﴿ (38/5)

Par la suite, les ambiguïtés se répandirent et la connaissance de l'unicité devint plus difficile. Et de

Allah a imposé à tous les serviteurs de renier le *Ṭâghoût*
et de croire en Allah[323].

Ibn Al-Qayyim a dit (رحمه الله)[324] : « Le *Ṭâghoût* est tout ce
par le biais duquel le serviteur outrepasse ses limites,
qu'il s'agisse d'un être adoré, suivi ou obéi. »[325]

---

même, il devint difficile aux gens de se préserver de son
contraire, car l'hypocrisie également se répandit, et la
majorité des gens se retrouvèrent à prononcer
l'attestation de foi, tout en adorant autre qu'Allah. Et
c'est auprès d'Allah qu'est le refuge.

323 C'est donc pour ceci que les messagers ont été envoyés, et les Livres révélés. La religion entière repose sur deux points : la mécréance au *Ṭâghoût*, et la foi en Allah. Celui qui accomplit cela s'est agrippé à l'anse la plus solide, qui ne peut se briser.

324 Il est : Moḥammed Ibn Abî Bakr Ibn Abî Ayyoûb Az-Zar[c]î, ad-Dimashqî, connu sous le nom de : « Ibn Qayyim Al-Jawziyyah ». Auteur de nombreux ouvrages reconnus, il mourut en l'an sept cent cinquante et un de l'hégire (رحمه الله).

325 C'est donc toute chose par laquelle le serviteur
dépasse les limites, c'est-à-dire la quantité qu'il lui
convient de respecter dans la législation. Par ce
dépassement, il devient un *Ṭâghoût*, que cette limite soit
dépassée en considérant une divinité autre qu'Allah, en
lui vouant n'importe quel acte réservé à Allah, ou bien
dans le suivi d'une désobéissance à Allah, en considérant

Les *Ṭawâghît* sont nombreux[326] mais leurs têtes sont au nombre de cinq[327] :

Iblîs, qu'Allah le maudisse ;[328] Celui qui est satisfait de l'adoration qu'on lui voue ;[329] Celui qui appelle les gens à lui vouer une adoration ;[330] Celui qui prétend connaître

---

illicite ce qu'Allah a rendu licite, et inversement. Puis Ibn Al-Qayyim (ﷺ) dit : « Si tu observes attentivement les *Ṭawâghît* de ce monde, tu constateras qu'ils ne sortent pas d'une de ces trois catégories ».

326 Si tu apprends avec précision ce qu'a dénombré Ibn Al-Qayyim (ﷺ), il t'apparaîtra donc que les *Ṭawâghît* sont très nombreux parmi les êtres humains, et ils sont indénombrables. Ceci car toute personne qui dépasse les limites imposées par la législation devient, en sortant d'elle, et de ses limites, un *Ṭâghoût*.

327 C'est-à-dire que ce sont les principaux et les plus grands, et ceci suite à l'analyse et l'observation.

328 Il est le principal. La malédiction (اللَّعْن) signifie : « l'éloignement et le fait d'être chassé ». Iblîs a donc été chassé et éloigné de la miséricorde d'Allah.

329 Par une adoration émanant du serviteur, d'une quelconque forme soit elle. Celui-ci est un des plus grand *Ṭâghoût*.

330 Parmi ceux qui agréent l'exagération, et la vénération sans aucun mérite, tel Pharaon, les savants de

une partie de la science de l'Inconnaissable ;[331] Celui qui juge par autre chose que ce qu'Allah a révélé.[332]

La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah ﷻ :

لَا إِكْرَاهَ فِي الدِّينِ قَد تَّبَيَّنَ الرُّشْدُ مِنَ الْغَيِّ فَمَن يَكْفُرْ بِالطَّٰغُوتِ
وَيُؤْمِن بِاللَّهِ فَقَدِ اسْتَمْسَكَ بِالْعُرْوَةِ الْوُثْقَىٰ لَا انفِصَامَ لَهَا وَاللَّهُ
سَمِيعٌ عَلِيمٌ

﴾Nulle contrainte en religion ! [333] Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement[334]. Donc,

---

l'égarement, ceux dont le but est l'élévation sur terre, la perversion, et l'envie d'être considérés comme des seigneurs, et d'être pris comme objets de polythéisme, comme cela se produit avec leurs absents et leurs morts. Il a été rapporté de certains savants de l'égarement qu'ils ont dit : « *Celui qui a un besoin quelconque, qu'il vienne à ma tombe et me demande de l'aider* ».

331 Tels les astrologues, voyants et autres.

332 Tel celui qui juge avec les lois de l'époque antéislamique, ou les lois d'un pays quelconque, et même plus que cela, toute loi prise en dehors de ce qu'Allah a révélé, que ce soit des lois, ou une règle inventée qui ne fait pas partie de la législation, ou encore des remarques dans les jugements. Celui-là est parmi les plus grands *Ṭawâghît*.

333 C'est-à-dire : Ne forcez personne à entrer dans l'Islam. La religion est claire, apparente et limpide, tant ses preuves que ses implications, et personne donc n'a besoin d'être forcé ou contraint d'y entré. Celui qu'Allah a guidé à l'Islam en ouvrant sa poitrine, en illuminant sa clairvoyance, celui-ci y entre avec clairvoyance et celui dont Allah a aveuglé son cœur, a scellé son ouïe et sa vue, celui-ci, s'il entre dans la religion cela ne lui sera d'aucun profit, en y étant forcé et restreint. Il a été dit que ce verset concerne certains enfants des *Anṣâr* (les médinois) qui cherchaient la conviction d'y entrer. Il a été dit également : Ceci fut au début de la révélation, puis ce verset a été abrogé par l'ordre du combat.

Le Shaykh (ﷺ) a dit : « Le combat a été légiféré par étapes, la première révélée par Allah à ce sujet fut Sa parole :

أُذِنَ لِلَّذِينَ يُقَٰتَلُونَ بِأَنَّهُمْ ظُلِمُواْۚ وَإِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ نَصْرِهِمْ لَقَدِيرٌ

﴿**La Permission de se défendre est donnée aux victimes d'agression car elles sont l'objet d'injustices**﴾(22/39)

Puis ce fut l'ordre du combat qui fut révélé :

كُتِبَ عَلَيْكُمُ ٱلْقِتَالُ

﴿**Le combat vous a été prescrit**﴾ (2/216)

Et le combat n'a pas été rendu obligatoire envers ceux dont nous sommes préservés de leur mal, et de même envers ceux qui se sont détournés du combat. Puis Allah révéla dans la sourate « *Barâ'ah* » l'ordre de rompre les pactes et de combattre pleinement les polythéistes et les gens du Livre qui ne veulent pas rentrer dans l'Islam, jusqu'à ce qu'ils s'acquittent de la capitation (*Al Jizyah*). Et il ne fut pas autorisé de délaisser le combat, même envers ceux qui nous tenaient loin de tout mal, ou qui le refusaient, dès lors que la possibilité du combat existait pour les musulmans.

Ibn Al-Qayyim (ﷺ) a dit : « Il était interdit, puis autorisé, puis ordonné envers ceux qui incitèrent au combat, puis ordonné à l'encontre de l'ensemble des polythéistes, comme Allah a dit :

فَٱقْتُلُوا۟ ٱلْمُشْرِكِينَ حَيْثُ وَجَدتُّمُوهُمْ

﴾Tuez les polythéistes où que vous les trouviez﴿ (9/5)

Et le Prophète ﷺ a dit : « *Combattez ceux qui mécroient en Allah* ». (Rapporté par Mouslim et Ibn Mâjah).

334 Il est devenu apparent, et la vérité est claire par rapport au faux, la foi est claire par rapport à la mécréance, la guidée est claire par rapport à l'égarement. Et les versets et les preuves attestant de cela sont nombreux.

quiconque renie le *Ṭâghoût* tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser[335] ❫ [Sourate Al-Baqarah, v. 256]

Et c'est bien là le sens de l'attestation de foi : « *Lâ Ilâha Illâ Allah* »[336].

On trouve ces propos dans le hadith suivant :

رَأْسُ الأَمْرِ الإِسْلَامُ وَعَمُودُهُ الصَّلَاةُ وَذِرْوَةُ سَنَامِهِ الجِهَادُ

« La chose la plus capitale est l'islam[337], son pilier est la prière[338], et son sommet est le combat dans le sentier

---

335 L'attachement à l'unicité, c'est cela l'anse la plus solide, et le fait de saisir une chose (استمسك بشيء وتمسك به وأمسك) : C'est de la prendre, de s'y accrocher et de s'y tenir fermement. L'anse solide : elle est si résistance qu'elle ne peut pas se rompre, ni se fendre. Celui donc qui s'attache fermement à l'unicité, à la religion d'Allah pour laquelle Il a envoyé les Messagers et révélé les livres, celle dont Allah n'accepte aucune autre religion de quelqu'un sauf celle-ci, celui-là donc atteindra le paradis dans tous les cas.

336 Car le sens de cette parole contient la mécréance au *Ṭâghoût*, et la foi en Allah, comme nous l'avons vu précédemment.

337 *« La chose la plus capitale »* de la religion, et de ce qu'a apporté le Messager ﷺ, c'est l'Islam. Celui qui s'affilie à ce que le messager ﷺ a apporté, et prétend appartenir à

la communauté ayant répondue à l'appel, celui-là a coupé ce qui le liait à la chose capitale, car sa réalité c'est l'Islam ; et non faire partie de la communauté ayant répondue à l'appel.

Et l'Islam, c'est la voie et la communauté, et celui qui s'en sépare, l'a démenti et a forgé du mensonge à son encontre en ayant faussement prétendu avoir répondu à l'appel d'Allah et de Son messager, tout comme un animal qui perdrait sa tête. Par quelle chose son corps tirerait profit ? Celui donc qui prétend faire partie de la communauté ayant répondue à l'appel a certes arraché l'Islam de lui-même, sa chose principale et son fondement, qui est l'unification d'Allah dans l'adoration. Ce qu'il prétend n'existe donc pas en raison de la coupure avec la réalité de son affiliation.

Shaykh Al-Islam (رحمه الله) a dit : « Tout nom d'affiliation à la religion, tel l'Islam, la foi ou autre, n'est confirmé que dans le cas où la personne qui le prétend possède les caractéristiques liées au nom qu'il se donne ». Fin de citation.

Si donc quelqu'un prétend qu'il suit la voie du Prophète ﷺ et malgré cela invoque autre qu'Allah, par exemple pour demander un besoin quelconque ou se sortir d'un embarras et il prétend que cela le rapproche d'Allah, et que cela fait partie de ce qu'aime le Prophète ﷺ alors il n'y a aucun doute que celui-ci est un entêté plongé dans la contradiction. Il est l'ennemi du Prophète ﷺ, il l'amoindrit, il se moque de la religion du Prophète ﷺ. S'il

reconnaît que le suivi du Prophète ﷺ est la vérité, et que malgré cela il agit avec ce qui s'y oppose, il a inversé la religion et toute la législation, il a contredit ce que le Prophète ﷺ a apporté, pour sortir de l'Islam, du fait qu'il considère ses actes de polythéisme comme étant l'unicité demandée, et il prétend que c'est ceci qui a été ordonné. Par cela, il a anéanti la religion et la législation.

[338] Ceci nous montre la valeur de la prière, et nous montre la place importante qu'elle tient dans la religion. Elle est pour la religion tels les piliers d'une grande tente. Tout comme la tente tomberait aussitôt que ses piliers tomberaient, de même lorsque la prière est manquante, la religion de celui qui vient de la délaisser tombe. Il ne lui reste alors plus de religion, car le simple délaissement de la prière constitue à lui seul une mécréance faisant sortir de l'Islam.

Et ce hadith est parmi les preuves choisies par l'imam Aḥmed (ﷺ) et autres que lui, pour déclarer mécréant celui qui délaisse la prière, même par paresse. Car sa parole ﷺ : « *son pilier est la prière* » prouve que le but ici est de l'accomplir, et non seulement la reconnaissance de son obligation. De même, grammaticalement, les deux éléments qui constituent la phrase (le *Moubtada'* et le *Khabar*) sont définis, ce qui donne un sens de restriction. C'est comme si à elle toute seule, la prière tenait toute la religion. Quant au rejet de son obligation, ceci est une mécréance faisant l'unanimité, même s'il la fait. Et ceci concerne toute chose de la religion ; les imams sont

d'Allah[339] ». Rapporté par Aḥmed, At-Tirmidhî, Ibn Mâjah.

unanimes concernant la mécréance de cette personne rejetant une chose quelconque en faisant partie.

339 « *Et son sommet est le combat dans le sentier d'Allah* » : Le sommet est la chose la plus haute, tout comme le sommet du chameau est sa bosse. C'est donc l'endroit le plus haut, le plus élevé. Ceci nous montre donc que le combat est le plus haut degré de la religion, et la plus élevée des caractéristiques de la religion. Par cela la personne donne son sang, qui est la chose la plus précieuse pour elle, et que rien n'équivaut, il donne donc son sang et son argent afin que la religion domine et triomphe, en combattant les mécréants et les hypocrites. Allah a dit :

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ جَٰهِدِ ٱلْكُفَّارَ وَٱلْمُنَٰفِقِينَ

﴾Ô Prophète ! Mène la lutte contre les mécréants et les hypocrites﴿ (66/9)

وَجَٰهِدُوا۟ بِأَمْوَٰلِكُمْ وَأَنفُسِكُمْ فِى سَبِيلِ ٱللَّهِ

﴾Et luttez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah﴿ (9/41)

Allah est Le Plus Savant. Qu'Allah couvre d'éloges et salue Moḥammed, sa famille et ses Compagnons[340]

وَتُجَٰهِدُونَ فِي سَبِيلِ ٱللَّهِ بِأَمْوَٰلِكُمْ وَأَنفُسِكُمْ ۚ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ إِن كُنتُمْ
تَعْلَمُونَ ﴿١١﴾ يَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ وَيُدْخِلْكُمْ جَنَّٰتٍ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا
ٱلْأَنْهَٰرُ وَمَسَٰكِنَ طَيِّبَةً فِي جَنَّٰتِ عَدْنٍ ۚ ذَٰلِكَ ٱلْفَوْزُ ٱلْعَظِيمُ

❮ **Et vous combattez avec vos biens et vos personnes dans le chemin d'Allah, et cela vous est bien meilleur, si vous saviez ! Il vous pardonnera vos péchés et vous fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et dans des demeures agréables dans les jardins d'Eden. Voilà l'énorme succès** ❯ (61/11-12)

Et il y a encore d'autres versets, et de hadiths concernant les mérites du combat pour la cause d'Allah et l'incitation à cela, et ceci est un pilier parmi les piliers de la religion.

340 L'auteur (ﷺ) termine ce texte magnifique, à l'exemple d'autres, en renvoyant toute cette science à Celui qui cerne toute chose de Sa science, et il Lui demande de faire des éloges sur Son Prophète, sa famille et ses compagnons. Qu'Allah prie sur lui, sa famille et ses compagnons, et les salue de nobles et nombreuses salutations.


تم بحمد الله

TABLES DES MATIERES